

# L'Alouette

Volume 35 2008



**Association des Propriétaires  
du Lac Sept-Îles**



# La beauté qui défie le temps

**SmartSide**<sup>MC</sup>  
Revêtement de bois d'ingénierie pour l'extérieur

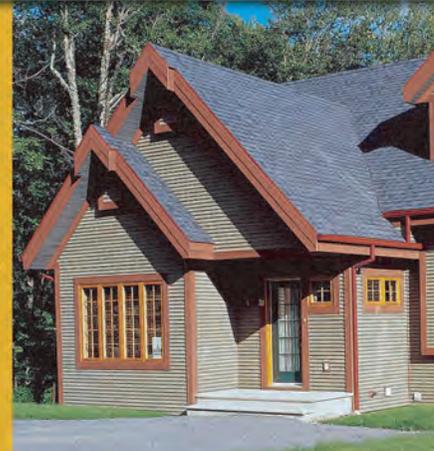
LES REVÊTEMENTS DE BOIS  
**TRADITION**  
PAR  
**GOODFELLOW**



- Déclins, panneaux, moulures et soffites
- 5 teintes semi-transparentes
- 7 couleurs opaques
- Choix illimité de couleurs personnalisées
- Fini opaque prestige garanti 15 ans

- Fini opaque platine garanti 25 ans
- Garantie limitée de 50 ans sur parement

- Revêtement de cèdre et de pin (traité ou non)
- Bardeaux de cèdre blanc SBC
- Patrons personnalisés
- Couleurs opaques garanties 25 ans
- Teintes semi-transparentes disponibles
- Garantie à vie sur parements traités
- Garantie de 55 ans sur parements non traités



 **maxiplank**  
Revêtement de fibrociment par **maxitile**

**Bois Torréfié**  
**Goodfellow**



- Déclins, panneaux, soffites et formes décoratives
- Texture de cèdre naturel
- 5 teintes semi-transparentes
- 5 couleurs opaques

- Choix illimité de couleurs personnalisées
- Garantie limitée de 50 ans
- Ignifuge (résistance au feu de classe 4)

- Écologique à 100%
- Aucun produit chimique
- Facile et rapide à installer
- Ne fendille pas et ne se déforme pas
- Beauté authentique
- Offert avec un fini translucide ou opaque
- Excellente stabilité dimensionnelle



Choix illimité de couleurs personnalisées sur la plupart de nos revêtements

*Mason's Select*

**GOODFELLOW**  
SPÉCIALISTES DU BOIS



Pour information, contactez  
Michel Brunet ou Claude Devost  
(418) 650-5100

[goodfellowinc.com](http://goodfellowinc.com)

## Sommaire



Édito  
page 3



Le mot du Président  
page 5



Le mot du Maire  
page 7



La vie au lac  
page 9



En quelques mots  
page 17



Dossier : la Diagnose  
page 27



Vie de  
l'Association  
page 53

## Le bonheur est au lac

Comment mesurer le bonheur ? Les économistes planchent sur la question.

Leur objectif : contrebalancer la toute puissance des indicateurs matériels dans les modèles de développement. Pas sûr qu'ils y arrivent ! Voilà déjà belle lurette que les philosophes se demandent seulement si l'on peut mesurer le bonheur...

Ma position – bien modeste dans ce débat vieux comme l'humanité est simple. Débusquons le bonheur nous-mêmes. Provoquons-le tout simplement au détour de notre extraordinaire cadre de vie.

Que ce soit en empruntant le sentier pédestre du lac au Cèdre, que ce soit au détour d'une escapade en kayak entre les îles, que ce soit lors d'une sortie en raquettes ou en ski de fond, à la pêche ou tout simplement au bout de notre quai, chacun a en tête un moment précis qui relèverait pour certains du pur rêve. C'est pourtant bien notre réalité quotidienne !

Inutile d'aller à l'autre bout du pays ou de la planète, notre lac et ses alentours recèlent des surprises insoupçonnées. Combien de fois ai-je été interpellé par le cri du huard en soirée, par l'affût du héron au-dessus de l'eau, par la rencontre fortuite d'un chevreuil ou mieux encore, comme cet automne, par ce face à face avec une mère orignal et son veau au lac au Chien !

Nous n'habitons pas au lac par le simple fait du hasard, mais bien par une volonté de vivre au coeur de la nature. Dans ce numéro 35 de *L'Alouette*, nous allons, une fois encore, tenter de livrer les ingrédients qui vont nous permettre de préserver ce bonheur à notre porte.

Il suffit simplement d'une bonne dose de bon sens et d'une pincée d'actions concrètes.

Merci à celles et à ceux qui participent à la réalisation de ces lignes, ainsi qu'aux organismes qui nous permettent de reproduire leurs textes.

Bonne lecture et bon été.



Vincent Caron



*Édith, Gervais et tout le personnel du*  
**GARAGE LJA PLAMONDON inc.**  
*vous souhaitent un bel été !*

**ESSENCE IRVING**

Lundi au samedi  
 Dimanche

7 h 00 à 22 h 00  
 8 h 00 à 22 h 00

## SPÉCIALITÉS

- Alignement
- Air climatisé
- Injection électronique
- Silencieux
- Freins
- Direction
- Suspension
- Pneus
- Antirouille
- Vérification par ordinateur

Lundi au vendredi

7 h 00 à 17 h 00

Service de raccompagnement ou voiture de courtoisie

*L'endroit du bon service...*

613, Saint-Joseph, Saint-Raymond

Tél. : 418 337-2221 Sans frais : 1 866 330-2221 Rés. : 418 337-4479

## Toujours la même mobilisation !

Qui ne l'attendait pas cette saison où la nature reprend ses couleurs, ses formes, où l'on projette de se retrouver lors d'un 5 à 7 au Club nautique entre amis, en famille à évoquer la douceur du temps qui passe sur notre merveilleux lac Sept-Îles.

À la lumière des résultats de la diagnose, cette édition ouvre grand la fenêtre vers une vision de protection du lac. Sans grande surprise, nous nous y attendions, le résultat est tombé : nous ne sommes pas épargnés par la cyanobactérie. Tout naturellement, la saison chaude nous bascule donc vers une prise de conscience qui est aujourd'hui une nécessité absolue, celle de bichonner notre environnement immédiat.

Le comité Environnement créé en 2006 oeuvre d'arrache-pied pour adopter les mesures qui s'imposent face à cette situation. Une multitude de rencontres ont été organisées l'an dernier avec la municipalité et la CAPSA, car il faut intervenir de concert pour poser des gestes efficaces et cohérents. Je vous incite grandement à prendre connaissance du plan d'action en environnement 2008 qui est repris dans les pages qui suivent et à y adhérer fortement.

Côté infrastructures, dès la disparition de la neige, nous avons entrepris de gros travaux à l'arrière du Club nautique. Nos installations septiques sont désormais à la pointe des nouvelles technologies et répondent donc aux normes actuelles en matière d'environnement. Il nous fallait donner l'exemple, d'autant que les anciens équipements étaient plus que désuets. Ils n'avaient tout simplement plus aucune efficacité, autant dire que dans ces conditions, nous étions mal placés pour être des donneurs de conseils !

Par ailleurs, l'eau distribuée au club est désormais belle et propre à la consommation puisque nous avons fait creuser un puits artésien. C'est un service supplémentaire qui est proposé à nos membres utilisateurs du club mais aussi à nos insulaires qui, pour certains, ont recours à un ravitaillement en eau potable. Un point de service extérieur sera aménagé à cet effet prochainement.

Pour conclure les travaux 2008, un ravalement de la façade arrière a été effectué. Nous étudierons, dans les mois à venir, la faisabilité de la réparation des toilettes de la bâtisse.

Les activités estivales seront reconduites dans leur ensemble avec en particulier les 5 à 7 et le traditionnel souper des membres. La popularité de ces événements rencontre les deux objectifs que nous nous étions fixés, à savoir : sociabiliser et générer des revenus qui seront destinés à la réfection de nos actifs.

Les divers comités en place au sein du conseil d'administration font que chacun a un rôle bien déterminé. Notre petite structure peut de ce fait intervenir plus efficacement dans les dossiers qui sont abordés. Je souhaite personnellement remercier l'ensemble des bénévoles qui ne comptent pas leur temps au service de l'A.P.L.S.I.. J'invite par ailleurs chacun d'entre vous à venir grossir nos rangs, le destin de notre lac est en partie entre nos mains. Aidez-nous à agir alors qu'il n'est pas trop tard ! Bonne lecture et profitez bien de votre été.



Denis Cayer,  
Président



Diagnose



Travaux



## L'importance de la vidange des fosses septiques

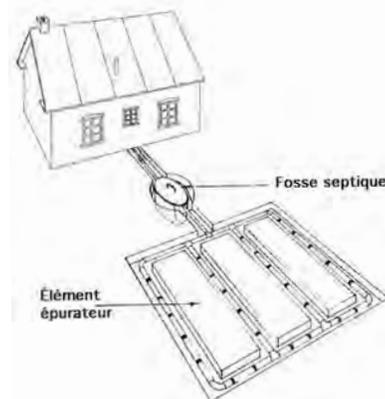
Le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8) prévoit l'obligation pour tout propriétaire de résidence isolée non desservie par un réseau d'égout de procéder à la vidange de la fosse septique au moins une fois tous les 2 ans dans le cas d'une résidence permanente et au moins une fois tous les 4 ans pour ce qui est d'une résidence saisonnière.

La vidange des fosses septiques est essentielle au bon fonctionnement de votre système d'épuration. Une fosse septique non vidangée endommagera irrémédiablement l'élément épurateur. L'eau transitera trop rapidement dans la fosse sans avoir pu être décantée. L'eau ainsi chargée de particules et de gras ira colmater l'élément épurateur. S'en suivra divers problèmes de résurgence, de refoulement et de lessivage vers le plan d'eau.

Il est de la responsabilité de chaque propriétaire de veiller à s'assurer de vidanger leur fosse afin d'assurer que les eaux du lac ne soient affectées par un apport en phosphore provenant des systèmes de traitement des eaux usées défectueux ou encore utilisés de façon inadéquate. Rappelons à cet effet

qu'une surcharge en phosphore dans un plan d'eau favorise l'émergence de cyanobactéries (algues bleu-vert).

Au cours de l'été 2008, la Ville de Saint-Raymond intensifiera les inspections des installations septiques situées aux abords du lac Sept-Îles. En outre, les propriétaires qui n'ont toujours pas donné suite aux avis du Service d'urbanisme relativement à la mise aux normes de ces installations, seront rencontrés et des travaux correctifs devront être exécutés, s'il y a lieu.



**Profitez des aménagements physiques de la Ville de Saint-Raymond pour pratiquer vos activités de loisir.**

- Piste cyclable Jacques-Cartier-Portneuf
- Parc Alban Robitaille (sentier pédestre sur la rive sud de la rivière Sainte-Anne)
- Parc St-Jean-Baptiste-de-Lasalle (modules de jeu, espace vert, roller hockey, basket-ball, balle)
- Parc de l'école Marguerite d'Youville (modules de jeu pour les moins de 10 ans)
- Parc de l'amitié (croquet, pétanque, shuffleboard)
- Terrains de tennis (4 courts éclairés)
- Aréna
- Ski Saint-Raymond
- Centre Augustine Plamondon
- Vallée Bras-du-Nord

### Activités spéciales cet été :



**Festival forestier  
Saint-Raymond  
La Grosse Bûche**  
10 au 13 juillet



**Raid Extrême  
Bras-du-Nord**  
10 août



**Tournoi de golf  
du maire**  
29 août



Citoyens de la ville de Saint-Raymond,  
Résidents et villégiateurs,  
Membres de l'Association des propriétaires  
du lac Sept-Îles inc.,

L'an dernier, je vous annonçais que les représentants de la Ville et ceux de votre association collaboraient étroitement à un plan d'action visant la sauvegarde du lac Sept-Îles. Dans le cadre de ce plan, la Ville a, entre autres, confié à la Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne (CAPSA) le mandat d'élaborer la diagnose du lac Sept-Îles.

La conclusion et les recommandations de la CAPSA ont été déposées en avril dernier. Bien que les résultats révélés ne soient pas alarmants, ils sont tout de même de nature à nous interpeller, tant les autorités municipales que la population riveraine concernée de même que l'ensemble des citoyens de Saint-Raymond.

C'est pour cela que nous avons convenu de poursuivre notre collaboration. Un comité composé de la Ville de Saint-Raymond et de l'APLSÎ a été spécialement mis en place pour donner les suites nécessaires à la diagnose.

Plusieurs aspects environnementaux sont traités. Cette année, nous insisterons plus particulièrement sur le reboisement des rives et la mise aux normes des installations septiques. Des dispositions ont été mises en place afin que vous puissiez vous procurer facilement les plans nécessaires à la renaturalisation de vos rives. La Ville a aussi confié un nouveau mandat à la CAPSA qui verra à dispenser les enseignements nécessaires au reboisement. Je ne saurais trop insister sur l'importance du reboisement des rives et je vous invite fortement à vous prévaloir des services que nous avons mis en place pour vous.

La mise aux normes des installations septiques sera notre seconde priorité cette année. Un trop grand nombre de citoyens n'ont pas donné suite à nos demandes répétées de vérification des installations septiques. Des inspecteurs seront spécifiquement affectés à cette tâche. Beaucoup d'autres actions sont et seront entreprises. Je vous invite à parcourir le présent document qui contient plusieurs informations sur le plan d'action environnemental.

Malgré tous leurs efforts, les représentants de la Ville et de l'APLSÎ ne pourront pas, à eux seuls, préserver la qualité du lac Sept-Îles. Nous avons besoin de la collaboration de tous les riverains et des utilisateurs de ce magnifique plan d'eau. Aidez-nous à être une force de la nature.

Bon été à tous !



Rolland Dion



*un environnement  
unique*



**Primeverts**  
centre-jardin | fleuristerie | paysagiste

285 St-Jacques, Saint-Raymond  
418 337-7797  
1 877-337-7797



[www.primeverts.com](http://www.primeverts.com)

Votre...

**maitre**  
paysagiste

# LA VIE AU LAC

## L'IMPORTANCE DU COUVERT FORESTIER SUR LES TERRAINS RIVERAINS

*Depuis 20 ans, on ne cesse de se faire dire de régénérer les rives pour éviter le réchauffement de l'eau, stabiliser les berges et minimiser le délavage des minéraux du sol, entre autres le phosphore qui s'écoule par la nappe phréatique et le ruissellement de surface, comme si le couvert forestier du reste du terrain n'avait pas d'importance !*

Avec l'abondance de publicité sur les bienfaits de la régénération des rives (avec raison), on a oublié les effets dangereux de la désertification du reste du terrain. Cette désertification est encore plus dommageable pour la contamination et la stabilisation du niveau de la nappe phréatique. Ainsi, les arbustes ont un effet important surtout pour la stabilisation du sol et la consommation du phosphore par les plantes alors que les arbres en hauteur sont beaucoup plus efficaces que les arbustes pour éviter le réchauffement de l'eau, car la projection de l'ombre est au moins dix fois plus grande.

Certains propriétaires ont abattu presque tous les grands arbres du rivage, reboisé deux mètres de largeur de rive avec des arbustes d'à peine deux mètres de haut, le sentiment bienfaisant du devoir accompli... et ont pratiquement coupé à blanc le reste du lot avec gazonnement général, asphaltage de l'arrière terrain ce qui favorise le ruissellement et anéantit presque complètement l'effet bénéfique de la petite bande arbustive riveraine.

### POURQUOI ?

Parce que la disparition du couvert forestier sur le reste du terrain cause automatiquement la hausse de la nappe phréatique par manque d'évapotranspiration et le champ d'épuration se retrouvera parfois dans l'eau, surtout en période de pluie soutenue. Ceci affecte particulièrement les terrains de bas niveau et de faible dénivellation qui subissent une hausse rapide de la nappe phréatique en période de pluie soutenue et, au printemps, à la fonte des neiges. Par exemple, cette année où le niveau du lac était au moins 8 pouces trop haut durant la semaine du 28 avril! Le mauvais drainage de l'eau des fossés de la route de ceinture accentue également ce problème. Certains résidents furent même obligés d'installer un champ d'épuration avec filtre hors sol et station de pompage suite au déboisement excessif de leur lot !



Caisse populaire Desjardins  
de Saint-Raymond–Sainte-Catherine

*Fidèle partenaire  
de vos projets!*

*Faire affaire  
avec nous,*  
c'est rencontrer des  
experts qui sauront vous  
démontrer leur  
savoir-faire en demeurant  
à l'écoute de vos besoins  
et en s'y adaptant.



**Desjardins**

Caisse populaire de  
Saint-Raymond–Sainte-Catherine

Rivière-à-Pierre  
Saint-Léonard-de-Portneuf  
Saint-Raymond  
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier  
Sainte-Christine-d'Auvergne

Téléphone : 418 337-2218 ou 418 875-2744

À partir de la berge, la nappe phréatique monte avec une pente régulière plus ou moins importante en fonction de la perméabilité du sol, mais lorsque la pente est faible et le niveau bas par rapport au lac, il est très facile de saturer un sol sans couvert forestier en période de pluie et de faire monter la nappe vers la surface, ce qui place le champ d'épuration trop près de la nappe d'eau.

Le maintien de 60% ou plus de couvert forestier sur le lot crée un effet tampon en période de pluie et contribue majoritairement à contenir la hausse de la nappe phréatique, ce qui évitera à l'épurateur sur lit de sable de se retrouver dans l'eau. Il est également fondamental de diriger l'eau de ruissellement le plus loin possible du champ d'épuration ce qui donnera une chance au sol de drainer son surplus d'eau.

Enfin, si la fosse était vidée régulièrement (deux ans pour les résidants ou au quatre ans pour les saisonniers selon la Norme Q2-r.8), peu de phosphore sera présent dans le filtre à sable et le délavage vers le lac sera minimisé. La vidange devrait être plus fréquente à mon sens, sur les terrains de bas niveau et déboisés qui sont plus à risques pour des hausses temporaires de la nappe phréatique.

**Donc, en résumé, les actions préventives sont les suivantes :**

1. Vidanger la fosse régulièrement.
2. Maintenir 60% de couvert forestier si possible sur le terrain (mais pas au-dessus du champ d'épuration, évidemment !) pour stabiliser les variations de la nappe phréatique. Avec moins de 40% de couvert forestier (règlement municipal sur la couverture minimale), l'effet tampon est presque nul.
3. Diriger les eaux de ruissellement le plus loin possible du champ d'épuration.
4. Maintenir un minimum de grands arbres et des arbustes stabilisateurs dans la bande riveraine de 10 m pour assurer l'ombre sur l'eau du rivage et éviter que le soleil réchauffe l'eau rapidement par convection.

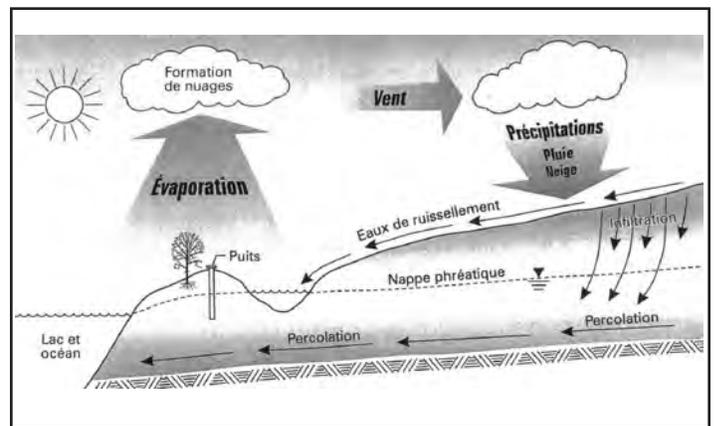
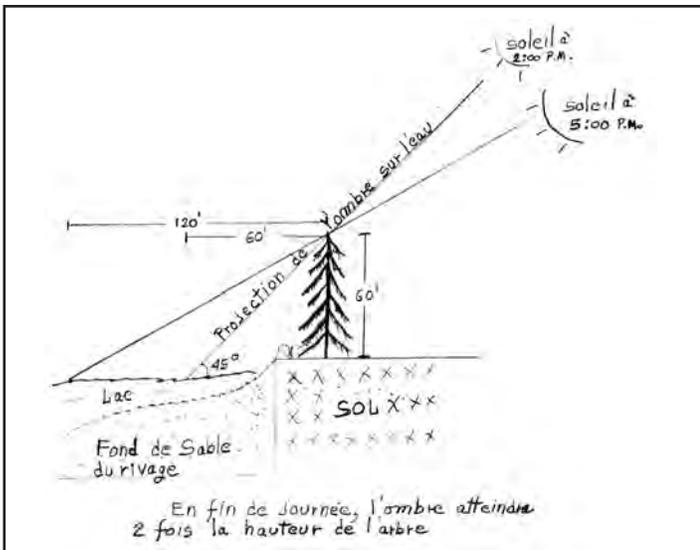
Notez que seulement quelques arbres matures de 20 m de hauteur dans la bande riveraine projettent une ombre égale à leur hauteur avec un angle du soleil moyen de 45 degrés. Donc, un seul gros pin de 25 m de haut situé à 5 mètres de la rive projettera une ombre jusqu'à 20 mètres au-dessus de l'eau, ce qui est plus efficace que les petites plantes de rives. Il est donc fortement suggéré de ne pas couper tous les gros arbres en bordure de rive pour les remplacer par des petits arbustes qui ne protègent que quelques mètres de berge ! Par exemple, une combinaison des 2

stratégies de maintien de quelques arbres matures en bordures latérales du lot et d'arbustes stabilisateurs au centre permettent une vue sur le lac avec le maximum de protection des rives en plus d'absorber une bonne part du phosphore.

Les propriétaires sur la rive nord du lac sont dans une situation plus difficile pour le contrôle du réchauffement de l'eau car, comme le soleil est au sud (à moins d'avis contraire !), on ne peut faire projeter l'ombre vers le sud, donc vers la berge. Ceci explique le réchauffement rapide de l'eau des berges de ce secteur.

Les gazons de graines de sources génétiquement mixtes, mélangés avec 5 à 10% de trèfle blanc procurent une solution très supérieure aux engrais même naturels, car les nodules du trèfle ajoute automatiquement l'azote dont le gazon aura besoin pour demeurer vert. L'inconvénient, pour les puristes, sera l'acceptation de quelques fleurs de trèfle qui feront le bonheur des abeilles qui ne seront que trop heureuses de faire du miel !

Le déboisement raisonnable et l'aménagement paysager du terrain dans les premiers 100 mètres de la rive peuvent être esthétiques tout en évitant de déstabiliser le fonctionnement normal de l'écoulement des eaux souterraines.



Source importante : GRIL : Groupe de Recherche Interuniversitaire en Limnologie et en environnement aquatique, David Bird, Ph.D., UQAM

Vente • Location • Réparation de vélos

# TOUT pour le LAC

- Accessoires nautiques • Vélo de montagne
- Camping / pêche • Sport de raquette
- Jeux d'extérieur • Produits pour piscine et accessoires *et plus*



220, Saint-Jacques, Saint-Raymond 337-2989

- Antenne parabolique
- Cellulaire **PRIX COMPÉTITIF**

La télévision satellite de radiodiffusion directe (SRD)









**Les Entreprises Gilles Plamondon Itée**  
592, Saint-Joseph, Saint-Raymond 337-7807

380, rue Saint-Joseph  
Saint-Raymond  
**337-2465**



333, Place Côte Joyeuse  
Saint-Raymond  
**337-3456**  
(à côté de Sears et Saan)

**Entre amis ! Cinéma à ne pas manquer cet été**

- Dès le 27 juin : **CRUISING BAR 2**
- Dès le 18 juillet : **LE CHEVALIER NOIR (BATMAN)**

et également sur nos écrans... **Hancock, Wall-e**, et bien d'autres films.

*Horaire publié dans Le Nouveau Martinet, Journal de Québec, Le Soleil et sur plusieurs sites internet*

**Chez soi ! 2 Clubs vidéo Alouette**

- Console Wii, Guitar Hero, Tapis de danse Wii
- Sélection de jeux et de films à 2,66\$ + taxes/7 jours
- Blu-Ray disc, DVD et VHS
- **NOUVEAU** : figurines et cartes de collection (Hockey, Chaotic, Yu-Gi-Oh), Makugan



**Nous sommes concessionnaire:**



Deux endroits pour mieux vous servir  
Entretien et réparation de toutes les marques  
et service de transport




*Nous désirons vous souhaiter une belle saison remplie d'activités et de plaisir!*

208 route 138, Saint-Augustin (418) 878-2070  
114 rue Saint-Jacques, Saint-Raymond (418) 337-2040

**1-888-778-2070**  
(sans frais)

## ALGUES BLEU-VERT OU RECETTE DE SOUPE AU BROCOLI !

***Pour débuter, voici la recette de base pour cuisiner la plus vaste soupe au brocoli que vous aurez vue dans votre vie, dans la chaudronnée du lac Sept-Îles.***

En effet, une forme d'Algue bleu-vert courante et toxique prend l'aspect d'une soupe verte en surface du lac lorsque la densité des cyanobactéries est importante en eau calme :

1. Le chaudron est déjà en face de votre chalet !
2. Jetons régulièrement des déchets organiques dans le lac (poissons morts, gazon, etc.)
3. Nourrissons les cyanobactéries régulièrement avec du phosphore (engrais à gazon, détergent de lessive, débordement du champ d'épuration par colmatage et non-vidange des fosses septiques, etc.)
4. Déboisons le centre du terrain pour faire monter la nappe phréatique au niveau du champ d'épuration et ajoutons de l'asphalte sur un large périmètre pour favoriser le ruissellement vers le lac.
5. Contribuons à réchauffer progressivement l'eau du lac par le déboisement de la bande riveraine.
6. Brassons le tout (les sédiments de fond) dans les zones peu profondes en conduisant des bateaux surdimensionnés à vitesse de cabrage pour produire de grosses vagues qui remuent le fond. Les bateaux avec ballasts sont très efficaces comme malaxeurs ! (Voir le dossier cyanobactéries des lacs Brome et Memphrémagog et les résultats de recherche de l'Université du Minnesota sur l'effet du brassage des sédiments de fond par les vagues artificielles).

***Et la soupe sera prête en quelques années, peut-être moins !***

***Voulons-nous réellement être les cuisiniers de cette soupe gargantuesque ?***



*Au service de votre santé depuis bientôt 2 ans !*



Consulter en acupuncture, c'est prévenir ou guérir de façon naturelle et sécuritaire bon nombre de problèmes de santé.

C'est recevoir des soins adaptés à vos besoins, bien souvent complémentaires aux traitements conventionnels.

C'est aussi une relation honnête avec votre thérapeute, qui vous réfère à un médecin ou à un autre professionnel de la santé lorsque votre condition l'exige.

Afin de toujours mieux contribuer à votre bien être, j'assiste régulièrement à des formations qui touchent de près vos préoccupations.

**Formation en acupuncture gynéco-obstétricale**

Troubles de la grossesse      Troubles du post-partum  
Préparation à l'accouchement      Troubles hormonaux, cycle menstruel  
Versions et déclenchement de travail

**Approche neurophysiologique des troubles musculo-squelettiques, Traitement par les points-détente**

Douleurs et tensions musculaires, névralgie  
Douleurs lombaires et du sciatique  
Tendinites, bursites, épicondylites, entorses, etc...

*N'hésitez pas à téléphoner pour obtenir plus d'information ou pour savoir si votre problème peut être traité efficacement en acupuncture, il me fera plaisir de répondre à toutes vos questions.*

Andréanne Marcotte  
**Acupuncture**

152, Saint-Joseph, Saint-Raymond  
**418 337-4468**

*Au plaisir de vous rencontrer!*



Offrez-vous la **SANTÉ**  
et la **RELAXATION**  
par un **MASSAGE**

- Massage : - détente  
                  - neuro-musculaire  
                  - pour femme enceinte
- Maître Reiki
- Réflexologie

*Céline Drolet*

Certificat-cadeau disponible

**Céline Drolet 337-4051**  
1654, Rang Notre-Dame, Saint-Raymond

**SOINS DE PIEDS**

- Cors • Durillons • Ongles incarnés
- Oeil de perdrix • Soins des ongles • Verrues



**JOAN LEDUC**

Infirmière licenciée en soins des pieds

113, Vieux-Chemin, Saint-Raymond  
**337-8443**

**DION  
MOTO  
ST-RAYMOND**

*L'endroit  
du service !*

*Certains poussent  
leurs crayons,  
d'autres repoussent  
leurs limites.*



**840, Côte Joyeuse, Saint-Raymond (Québec) G3L 4B3**  
**www.dionmoto.com • 418 337 • 2776**  
**Sans frais : 1-877-337-8666**

©2006 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés. ®, ™ Marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. GTX est une marque déposée de Castrol Limited, utilisée sous licence. Conduisez toujours de façon responsable et sécuritaire. Suivez toutes les instructions de votre matériel de sécurité. Bombardier Produits Récréatifs recommande que l'âge de conduite minimal soit de 16 ans. Respectez toujours la réglementation et les lois locales applicables. Gardez toujours une distance sécuritaire entre vous et les autres.



# Facteurs favorables au développement des cyanobactéries

**Les cyanobactéries ne sont pas arrivées sur terre en 2006. Elles sont toujours latentes dans nos plans d'eau depuis des millions d'années et ne se développent que lorsque les conditions sont favorables. Des cyanobactéries, il y en a dans votre aquarium et dans les flaques d'eau stagnantes de votre jardin exposé au soleil. Le déversement de phosphore dans les lacs n'est pas soudainement pire ou mieux qu'il y a dix ans. Les riverains des quelque 150 lacs affectés ne se sont pas mis à déverser du phosphore simultanément en 2006-2007 ! Mais le réchauffement général des plans d'eau par l'adoucissement du climat et le déboisement des rives est simplement la dernière goutte d'eau qui manquait pour que le vase déborde, ce qui explique le « débournement » simultané des fleurs d'eau de cyanobactéries sur une multitude de plans d'eau au même moment.**

Comme nous n'avons pas de contrôle à court terme sur le phénomène du réchauffement climatique général, il faut donc jouer sur les autres facteurs contrôlables, comme limiter le réchauffement des zones peu profondes du lac en évitant le déboisement et éliminer la nourriture disponible pour les cyanobactéries, en l'occurrence le phosphore.

Les secteurs peu profonds du lac avec fond de sable et exposés face au sud sont, par exemple, très vulnérables pour le réchauffement de la nappe d'eau. La rive nord du lac et les secteurs ouest sont donc potentiellement plus à risques. Le rapport de la CAPSA sur la diagnose écologique du lac Sept-Îles révèle que même les eaux profondes du lac Sept-Îles sont de 4° à 5°C plus chaudes en comparaison avec le lac au Chien! Le réchauffement de l'eau de surface à plus de 25°C est plus favorable au développement des cyanobactéries ce qui est fréquent au mois d'août dans certains secteurs du lac. En bas de 20°C (température de l'eau), le développement des cyanobactéries est moindre.

Également, ceux qui sont sur des terrains de bas niveau et de faible dénivellation par rapport au lac ont un risque plus élevé de débordement du champ d'épuration à cause de la hausse temporaire de la nappe phréatique durant les périodes de précipitations soutenues (plus de trois jours). Ces derniers

ont donc intérêt à vidanger leur fosse septique plus fréquemment pour éviter l'apport de phosphore et de coliformes dans la nappe et donc dans le lac. Les capsules d'activation bactérienne (catalyseurs sous forme de pilules bleues ou en poudre) vendues dans toute quincaillerie pourraient être utilisées régulièrement pour accélérer l'hydrolyse et la réduction des solides de la fosse, ce qui réduit la toxicité des liquides d'évacuation et minimise le colmatage du filtre à sable. De plus, les terrains qui ont moins de 40% de couvert forestier sont plus sujets aux variations de niveau de la nappe phréatique, car l'évapotranspiration du couvert forestier est insuffisante pour stabiliser à la baisse le niveau de la nappe phréatique. 60% de couvert forestier serait une norme plus efficace pour stabiliser la nappe phréatique et minimiser le lavage du phosphore vers le lac. (Voir l'Article sur l'importance du couvert forestier sur les terrains riverains).

En conclusion, faites votre soupe au brocoli sur votre cuisinière et non dans le lac en prenant les mesures pour éliminer le phosphore de la nappe d'eau souterraine, limiter les vagues surdimensionnées qui remettent le phosphore en solution dans la colonne d'eau et limiter le réchauffement de l'eau du lac par le reboisement des rives. Ce sont les trois seuls facteurs où nous avons un contrôle direct pour éviter la prolifération des cyanobactéries.

## Sources principales :

**CAPSA, *Diagnose écologique sommaire du lac Sept-Îles*, Chantal Leblanc, voir rapport complet sur le site [www.ville.st-raymond.qc.ca](http://www.ville.st-raymond.qc.ca)**

**Ministère du Développement Durable de l'Environnement et des Parcs**

**[www.mddep.gouv.qc.ca](http://www.mddep.gouv.qc.ca) rubrique algues bleu-vert**

**Dossier cyanobactéries aux lacs Brome et Memphremagog sur internet**

**GRIL : Groupe de Recherche Interuniversitaire en Limnologie et en environnement aquatique, David Bird, Ph.D., UQAM**



**PARADIS DU SPORT**  
VENTE · LOCATION · SERVICE  
ENTREPOSAGE

**Fisher Boats**  
**EBBTIDE**  
**FOUNTAIN POWERBOATS**  
**MERCURY**

**MERCURY®**  
**Racing**  
**GRBW**  
**MERCURY**  
**MerCruiser**



**FOUNTAIN LIGHTNING 42 2008**  
MOTEURS MERCURY SCI 700  
CUSTOM GRAPHICS  
REMORQUE MYCO ALUMINIUM  
TRANSPORT + PRÉPARATION INCLUS

**PRIX SPÉCIAL**

**399 995\$**



**EBBTIDE 192 SE OPEN DECK**  
MOTEUR MERCRUISER 4.3 LIT. 190 HP  
TOILE RAPIDE ET SONAR  
TRANSPORT + PRÉPARATION \$ 1,500.00  
REMORQUE À PARTIR DE \$ 1,575.00

**PRIX SPÉCIAL**

**22 070\$**



**PONTON PREMIER SUNSATION 250**  
MOTEUR MERCURY 115 HP 4TEMPS  
TOIT FULL CAMPEUR

**PRIX SPÉCIAL**

**39 995\$**



**PONTON LIBERTY 180 2008**  
MOTEUR MERCURY 25 HP POWER TRIM  
TRANSPORT + PRÉPARATION \$ 900.00

**PRIX SPÉCIAL**

**13 175\$**



**BATEAU GREW 170 LE OPEDECK 2008**  
MOTEUR MERCRUISER 3 LIT. 135 HP  
TRANSPORT + PRÉPARATION \$ 995.00  
REMORQUE \$ 1,425.00

**PRIX SPÉCIAL**

**15 495\$**



**BATEAU FISHER HAWK 170 WT 2008**  
MOTEUR MERCURY 115 HP 4TEMPS  
REMORQUE FISHER  
TRANSPORT + PRÉPARATION INCLUS

**PRIX SPÉCIAL**

**24 455\$**

**NOUVELLE CONSTRUCTION**



8 000 pi<sup>2</sup>

*pour mieux vous servir*

[www.paradisdusport.com](http://www.paradisdusport.com)

**418 875-2767**

4191, Route Fossambault, Québec (Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier) G3N 1R7



# EN QUELQUES MOTS

## Avoir l'environnement à coeur

«L'accès à l'eau est un des facteurs déterminants dans la valeur d'un terrain. Des chalets ne se vendent plus à cause des algues bleues. Si les gens veulent s'assurer la rentabilité de leur investissement, ils doivent absolument revoir leurs habitudes... Le temps de la banlieue au chalet, c'est fini. La piscine, la plage immense, le mur de brique, la propreté de la ville, ça ne colle plus au chalet. La preuve, c'est que les lacs ne le tolèrent pas!»

Source : La revue **Mon chalet**, Déc. 2007 Janv. 2008

### Comparaison des lacs

Réponse à une question que plusieurs se posent relativement à la superficie et à la profondeur maximale des trois principaux lacs de la région.

	<u>Superficie</u>	<u>Profondeur maximale</u>
Lac Saint-Joseph	1 111 hectares	37 mètres
Lac Sept-Îles	355	17
Lac Sergent	194	8

### Comparaison des précipitations hivernales de 1943 à 2008, en centimètres, pour la Ville de Québec. Aucun relevé spécifique au lac Sept-Îles.

43-44 : 394.7	60-61 : 343.1	76-77 : 361.7	94-95 : 297.8
44-45 : 289.6	61-62 : 344.5	77-78 : 320.4	95-96 : 318.5
45-46 : 375.8	62-63 : 456.8	79-79 : 324.8	96-97 : 432.8
46-47 : 435.1	63-64 : 334.2	79-80 : 197.7	97-98 : 324.8
47-48 : 167.1	64-65 : 376.2	80-81 : 270.2	98-99 : 294.7
48-49 : 164.9	65-66 : 457.7	81-82 : 307.8	99-00 : 254.1
49-50 : 221.6	66-67 : 321.0	82-83 : 251.0	00-01 : 276.9
50-51 : 249.7	67-68 : 252.9	83-84 : 340.4	01-02 : 254.8
51-52 : 288.1	68-69 : 430.5	84-85 : 291.8	02-03 : 264.0
52-53 : 251.0	69-70 : 357.2	85-86 : 321.2	03-04 : 283.8
53-54 : 291.6	70-71 : 410.7	86-87 : 220.9	04-05 : 269.5
54-55 : 446.1	71-72 : 420.5	87-88 : 292.8	05-06 : 356.6
55-56 : 239.7	72-73 : 412.8	88-89 : 309.0	06-07 : 270.6
56-57 : 213.0	73-74 : 332.5	89-90 : 316.0	07-08 : 558.2
57-58 : 358.0	74-75 : 324.5	90-91 : 316.2	08-09 :
58-59 : 319.2	75-76 : 390.9	91-92 : 237.6	09-10 :
59-60 : 430.6	76-77 : 361.7	92-93 : 231.6	10-11 :

Source : Le Soleil

**9 TROUS POUR**

**13\$** /pers.

Valide pour la saison 2008  
Lundi au jeudi excluant les jours fériés

Sur présentation du coupon.  
Valide pour la saison 2008.  
Valide pour 1, 2, 3 ou 4 personnes.  
Non valide pour les tournois de groupe.

**GOLF**  
LAC SERGENT

1299, Grande-Ligne  
Saint-Raymond

**418 337-3253**

PUB ET AUBERGE

**St-Alexis**

**OUVERT 7 JOURS/7**  
de 8 h à 3 h a.m.

**www.aubergestalexis.com**  
**aalexis@derytele.com**

251, Saint-Pierre, Saint-Raymond (Québec) G3L 1R1  
Tél. : 418 337-2547 • Fax : 418 337-2846

 **Expedia<sup>MD</sup>**  
**centre de croisières<sup>MD</sup>**

**Amélie Déry-Larouche**  
Conseillère en croisières

**418 529-2003 poste 224**      **aderylarouche@cruiseshipcenters.com**

 **Cloutier**  
Sports nautiques

101, rue Rosaire-Robitaille, St-Raymond (Québec) G3L 4S7      Tél. : 418 337-2216      Téléc. : 418 337-3824

**OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À MIDI**

**NOUVEAU**  
Location de ponton  
INFORMEZ-VOUS!

- VENTE
- SERVICE À DOMICILE
- ENTREPOSAGE
- LAVAGE
- TRANSPORT
- LOCATION DE REMORQUES

intérieur et extérieur      Bateau  
Ponton  
Motoneige

 **SOUTHLAND**  
par Pronaubeq

 **SUZUKI**  
MARINE



# EN QUELQUES MOTS

## Party des membres

Les invités ne regrettent pas de s'y être inscrits. Le repas annuel de l'APLSI qui se tenait l'an dernier en juillet a remporté comme d'habitude un très vif succès. Plus de 120 convives avaient répondu présents. Le menu était accrocheur, la réalité pleine de saveurs. Du hors d'oeuvre au dessert, cela n'a été qu'une succession de surprises gastronomiques. L'équipe du Manoir, emmenée par Guillaume et Vincent, nous en a mis plein les papilles. Le service fut comme de coutume bien synchronisé de la préparation à la distribution. Il est en effet important de servir dans un minimum de temps, pour garder le tout à bonne température, mais également pour que l'on ne regarde pas l'assiette de son voisin avec envie. Ajoutez à cela une salle à manger avenante, des tables bien décorées et, bien entendu, un groupe de musique de qualité et vous obtenez une soirée parfaite.

Pour arriver au succès, c'est bien du travail de préparation: choix de menu, montage de la salle, choix des musiciens, préparation du bar, le tout sous la houlette de Ginette Charrette, responsable de l'activité. Un merci tout particulier aux bénévoles qui s'agitent pour cette activité et, bien entendu, nous vous remercions de nous encourager, votre présence nous fait chaud au coeur. Un signe que vous en parlez beaucoup autour de vous, nous avons beaucoup de nouveaux convives. Alors continuez d'en parler.

Cette année, notre traditionnel repas aura lieu le 19 juillet. Réservez tôt, les places sont limitées, soit directement au Club nautique 337-3232 ou au Manoir du Lac Sept-Îles 337-8893.

## Hommage à Florent Laberge

Nous tenons dans ces lignes à souligner le bénévolat exemplaire de Florent Laberge qui contribue à la vie de notre association depuis plus de 20 ans. Il a notamment, dans un premier temps, pris en charge l'ensemencement du lac puis

la régénération des rivières et ruisseaux. Son terrain au lac ainsi que celui de son fils Gaston sont des exemples de gestes concrets posés en faveur de l'environnement. Notre ami Florent fait partie de ceux qui ont agi et qui continuent à le faire. Nous l'avons vu déplacer de grosses pierres dans la rivière Gosford dans les années 1990.

En 2007, à l'âge très respectable de 83 ans, il a tenu à participer bravant la boue et les obstacles naturels. Il est un modèle pour la relève au lac. Bravo Florent !



## Club de marche La Foulée du Lac

À l'initiative de Louise Bernier, un club de marche a vu le jour en 2007. Les rencontres ont lieu les mardis, jeudis et samedis de 9 h 30 à 10 h 30 sur le pont du lac au Chien. Toutes et tous sont les bienvenus, et chacun marche à son rythme.

## Gardiens

C'est le Manoir du Lac Sept-Îles qui s'est vu, cette année encore, confier le contrat du gardiennage du Club nautique. Didier sera le gardien responsable, il sera secondé au besoin par Junior, fidèle au poste depuis trois ans ainsi que par Maxime qui réside au lac des Aulnaies. Un trio qui saura vous prouver son efficacité.

## Les sentiers de motoneige et de ski de fond

Une fois de plus, nous demandons aux propriétaires de 4 roues de bien vouloir se rendre autonomes en créant et en entretenant eux-mêmes les pistes qu'ils souhaitent emprunter. Les pistes de ski de fond et de motoneiges nécessitent beaucoup de travail, elles sont trop souvent rendues impraticables par les 4 roues !

## Travaux au Club nautique

De gros travaux ont été entrepris ce printemps au club nautique. En effet le

système de fosse septique (procédé Bionest incluant le champ de polissage) a été remplacé. Les études d'investigation ont démontré que cette intervention était indispensable. De plus un puits artésien a été creusé, l'eau a été trouvée avec un débit raisonnable à 400 pieds. Le coût total de ces travaux avoisine les 45 000 \$. Notons que ce budget excède quelque peu celui prévu initialement. En effet, il a fallu excaver sur une hauteur d'environ 30 pouces à l'arrière du club pour permettre à la fois aux eaux de pluie de mieux circuler, mais aussi à ventiler le dessous de la bâtisse.

La profondeur du puits a nécessité un budget supplémentaire. Nous envisagions de trouver de l'eau plus proche de la surface. C'est l'entreprise « Puits du Québec » qui s'est vu confier le forage.

Une plate-forme de bois sous l'auvent à l'arrière a également été construite. Les travaux de réaménagement devraient prendre fin d'ici quelques jours. Les travaux ont été réalisés sous l'oeil averti de Pierre Gauvin et de Walter Adams. C'est l'entreprise Pax Excavation qui était en charge du dossier. Il est important de noter que cette dernière a accordé une réduction de tarif avoisinant les 5 000 \$. « C'est notre contribution à la vie de l'Association » nous confiait Louis, le contacteur.





## Pour un été en beauté, pensez à votre santé !

La clinique de physiothérapie de Saint-Raymond est maintenant dénégagée dans de nouveaux locaux spacieux, ensoleillés et mieux adaptés à vos besoins : salles de traitement fermées, gymnase d'exercices et un coin pour vos bout-de-choux.

De nouveaux et multiples services sont à votre disposition pour votre bien-être. Notre équipe jeune et dynamique vous offre des traitements personnalisés, des approches douces et efficaces ainsi qu'un professionnalisme irréprochable.

### • Physiothérapie générale et sportive

Maux de tête (migraine, céphalée), douleur au cou (cervicalgie) et au dos (lombalgie, hernie discale, etc.) arthrose, arthrite, entorse, tendinite, épicondylite, épine de lenoir (fasciite plantaire), douleur du nerf sciatique (sciatalgie), taping et bien plus.

Offert par : Anne-Marie Voyer, Julie Voyer et Élyse Genois

### • Physiothérapie spécialisée en pédiatrie (dès 2 mois)

Torticolis, plagiocéphalie, stimulation et évaluation du développement moteur de bébé.

Offert par : Anne-Marie Voyer

### • Ergothérapie

Incapacité ou diminution de la motricité fine et/ou globale, évaluation et stimulation des désordres cognitifs, adaptation du poste de travail et ergonomie à la maison.

Offert par : Amélie Paquet

### • Kinésiologie

Programme d'exercices spécifique à votre condition physique. Programme encadré ou programme maison.

Offert par : Audrey Moisan

### • Massothérapie

Suédois, pierres chaudes, etc.

Offert par : Caroline Genois et Kristina Bosvik

### • Approche ostéopathique

Difficulté à respirer (diaphragme), stress émotionnel (anxiété, insomnie), douleur viscérale, thérapie crânienne.

Offert par : Julie Voyer

### • Hygiéniste en soin des pieds et orthésiste du pied

Nettoyage des ongles et sillons, soin du pied d'athlète et verrue plantaire, orthèses plantaires et bien plus.

Offert par : Suzy Lapalme

*« Santé » - vous renaître... de la tête aux pieds !*

Nos réceptionnistes, Yvonne et Eve se feront un plaisir de vous répondre.

149, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond • 337- 8086



418 337-2216  
ST-RAYMOND

101, rue Rosaire-Robitaille, St-Raymond (Québec) G3L 4S7      Tél. : 418 337-2216    Téléc. : 418 337-3824



**Élévateur • Quai**  
VENTE ET  
INSTALLATION











**OUVERT  
LE  
SAMEDI  
JUSQU'À  
MIDI**

# EN QUELQUES MOTS

## Lundi matin, le 27 août 2007 : Un moment de bonheur au lac Sept-Îles

Assise au bout du quai, je sirote un café en laissant vagabonder mes pensées. Je saisis mon bloc-notes et commence à écrire quelques mots comme pour immortaliser ce moment.

Le lac est calme, à peine un léger frisson sur l'eau. Pour ma part, rien au programme, seulement profiter de cette belle journée.

Sur le lac, deux kayacs, quelques chaloupes, un ponton : tout se passe au ralenti ce matin, comme si chacun voulait préserver la quiétude des lieux, et ne pas déranger son voisin.



Pour couronner le tout, un grand héron passe devant moi dans toute sa splendeur. Il semble me faire un clin d'oeil et il va se poser au bout d'un quai au club nautique. Quel bonheur!

Quel beau moment pour faire le point sur la vie et la beauté de la nature, pour penser à nos proches et un peu à soi et se dire combien il est important de profiter du moment présent.

### **Bonne journée!**

Lucie Coulombe



## Nos photos

La photo de couverture, comme bon nombre de celles qui figurent au sein de cette publication nous provient de Jacques Bilodeau. Nous le remercions pour sa précieuse collaboration. Le reste des photos est fourni par Vincent du Manoir. Nous vous informons que nous sommes intéressés à avoir de jolies photos du lac ou des activités pour notre prochaine édition. Vous pouvez nous faire parvenir vos photos à [vincent@manoirdulacseptiles.com](mailto:vincent@manoirdulacseptiles.com)

## Votre adresse courriel

Pour simplifier la diffusion d'informations (dates des 5 à 7, activités diverses, informations officielles) nous vous invitons à déposer au Club nautique votre adresse courriel. Nous pourrons ainsi communiquer rapidement et simplement avec vous.

## Goélands

L'un de nos insulaires, Jacques Bolduc, se penche actuellement avec pertinence sur l'incidence des nombreux goélands qui fréquentent notre lac à la tombée de la journée. Un calcul qu'il a réalisé démontre que les fientes laissées par les palmipèdes atteignent des proportions gigantesques (plusieurs milliers de livres par an !). N'oublions pas que ces mêmes oiseaux se nourrissent durant la journée à la décharge municipale et viennent passer la nuit chez nous ! Jacques est d'ailleurs en relation avec un scientifique qui étudie ce genre d'impact plus au nord. Une initiative qui a trouvé un écho favorable au sein du comité environnement. Affaire à suivre.

## Code d'éthique

L'Association a travaillé sur un code d'éthique de comportement à respecter sur l'eau. Lorsque celui-ci sera mis en place, L'A.P.L.S.I n'exclue pas de demander à la Sûreté du Québec de l'assister dans sa mise en application. Voir détails en page 75

## Bon Thé du Lac

Une adresse qui mérite qu'on la recommande toujours. Le salon de thé de Louise et Jean-Guy Bernier offre des formules très agréables pour découvrir le thé et le cérémonial qui l'entoure. Un véritable régal pour les papilles gustatives. Un détour est recommandé, car on ne soupçonne pas la grande variété de thés, de saveurs, d'origines qui peuvent exister. Prenez rendez-vous au 337-6660.

## Gîte au Nid douillet

N'oubliez pas de recommander le Gîte au Nid douillet à votre visite. Il est situé au 4659, chemin du lac Sept-Îles. Vous pourrez rejoindre Marguerite Giguère, sa propriétaire au 337-2688.

## Accueillir des Français

De nombreuses familles le font déjà au lac. Si vous désirez accueillir des touristes français pour une nuit chez vous, à votre rythme et selon vos disponibilités en contrepartie d'une compensation financière, contactez Vincent au 337-8893.

**CLINIQUE DENTAIRE DUBÉ & DUFOUR**



**Dubé & Dufour**

- DR FRANÇOIS DUBÉ
- DR PIERRE DUFOUR
- DRE MARYSE BOISVERT
- DRE EVELYNE BRADET

TÉL. : 418 337-4641

200, BOULEVARD CLOUTIER, SAINT-RAYMOND (QUÉBEC) G3L 3M8



**On trouve de tout... même un ami!**

Michaël Gariépy, pharmacien-affilié

**OUVERT 7 JOURS**

Lundi au vendredi 9h à 21h  
Samedi et dimanche 9h à 18h

**LIVRAISON GRATUITE**

du lundi au vendredi

service à l'auto

[www.jeancoutu.com](http://www.jeancoutu.com)

212, rue Saint-Jacques, Saint-Raymond 337-3030



Kayaks à partir de 299\$

**BOUTIQUE BORÉALDESIGN**

Kayaks, canots, pédalos, vêtements, accessoires, livres, DVD, cartes, ...



**LE SPÉCIALISTE** du sport nautique à Québec

Vente et location

Formation en kayak  
du 24 mai au 21 septembre

**NOUVEAU !**

**Section pêche**

Plus de 15 embarcations  
conçues pour la pêche

**418.878.3877**

[www.boutiqueborealdesign.com](http://www.boutiqueborealdesign.com)

170, rue de Rotterdam, Saint-Augustin-de-Desmaures



418-337-8744

Saint-Raymond

125, Grande Ligne  
Saint-Raymond G3L 2Y4



**Réparation  
à domicile**

**ENTREPOSAGE**

**• VENTE ET SERVICE •**

Tél. : (418) 337-8744 • Fax : (418) 337-8745

Courriel : [vstar@cite.net](mailto:vstar@cite.net) • Site : [www.performancevoyer.com](http://www.performancevoyer.com)



ESSENCE  
AVEC SERVICE

**Ponton**



**YAMAHA**



# EN QUELQUES MOTS

## Les cyanos

À l'automne 2007, la présence de cyanobactéries est observée dans les eaux du lac Sept-Îles. Pouvons-nous seulement imaginer ce qu'aurait pu être la situation si un projet d'aménagement autour du lac au Chien avait été réalisé en 1989? Sans la bataille alors livrée par l'APLSI, avec l'appui de la Corporation professionnelle des ingénieurs forestiers, ce sont 247 habitations et 25 unités de condominiums qui occuperaient le pourtour du lac et la «passe» permettant d'y accéder. Pourtant, une étude commandée par la Corporation de développement industriel de Saint-Raymond et payée à même les deniers de la municipalité de la Paroisse de Saint-Raymond, au coût de 30 000 \$, ne montrait que les effets négatifs du dit développement, hormis des revenus additionnels pour la municipalité et les gens d'affaires. On comprendra pourquoi le maire du temps voulait faire adopter le projet tout en refusant aux citoyens l'accès à l'étude de la firme Gaston St-Pierre & Ass. Inc. Une bataille de tous les instants, appuyée d'au moins deux conseillers dont la collaboration ne s'est jamais démentie, avait finalement permis d'obtenir copie de l'étude dont il m'a fallu déboursier le coût de la copie, environ 25 \$. Rappelons aussi qu'une somme de 100 000 \$ octroyée par le gouvernement a alors été dépensée pour la construction d'une partie de la route de contour qui ne servira jamais. Il fallait dépenser le montant avant la fin de l'année fiscale, même si le projet n'avait pas encore été adopté.

Voilà un complément d'information au texte de Marcel R. Plamondon de *L'Alouette* 2007, en page 11. Pour avoir une idée de l'ampleur du projet de 1989, une photocopie du plan du projet sera affichée au Club nautique. Je détiens également encore la copie de l'étude.

Le lac Au Chien étant la principale source d'eau fraîche du lac Sept-Îles, l'abandon du projet de 1989 a permis de conserver notre lac en santé un peu plus longtemps. Le sursis est maintenant écoulé, nous en sommes arrivés aux remèdes.

## La FAPEL

Le site officiel de la FAPEL n'existe plus, faute de ressources à la fois humaines et monétaires. M. Tony LeSauteur qui a tenu le fort au cours des dernières années, pour ne pas dire des dernières décennies, a fermé le site. Le fondateur de feu Le Programme des lacs du feu ministère de l'Environnement a tellement la protection de l'environnement à coeur qu'il continue quand même de nous alimenter via son site personnel au [www.tonylesauteur.com](http://www.tonylesauteur.com). Cliquez sur Le programme des lacs. Il y a même transféré une partie de la documentation autrefois accessible sur le site de la FAPEL.

## Revue intéressante

Si vous voulez lire des articles touchant divers aspects de la vie de chalet, l'environnement, les loisirs, etc., un abonnement à la revue *Mon Chalet* vous comblera. C'est seulement 15.99 \$ + taxes pour 6 numéros. On peut s'abonner en ligne à [www.magazinemonchalet.com/abonnements](http://www.magazinemonchalet.com/abonnements) ou en téléphonant au 1-866-895-7184 en indiquant le code G08PAGE03. La revue est aussi en vente en kiosque au coût de 4.50 \$. L'abonnement est réellement avantageux sur le prix en kiosque.

## Construire un quai

Vous devez refaire votre quai? Les Éditions de l'Homme viennent de publier un recueil de plans de 126 pages intitulé *Quais* de l'auteur Chris Lamping. Tous les types de quais y sont montrés, sur roues, sur pilotis, sur pieux, flottants, etc.

## Les géraniums vivaces

«Des géraniums qui survivent à l'hiver et qui font fleurir votre parterre pendant plusieurs mois. Les géraniums vivaces, des couvre-sol à entretien minimal». C'est le spécialiste Michel Renaud qui tient ces propos. Puisqu'il nous faut «revégétaliser» nos terrains pour éviter l'érosion, aussi bien y aller de plantes décoratives pour remplacer le gazon. Même sans fleurs, le feuillage des géraniums est attrayant et en toutes saisons. Sur les 200 espèces, M. Renaud suggère les variétés suivantes : Géranium odorant (Geranium macrorrhizum «Bevans Variety») qui atteint 60 cm de diamètre et 30 cm de haut; géranium sanguin (Géranium sanguineum) 30 cm de haut; géranium «Jonhson Blue», 45 cm de haut. À maturité, un seul plant peut en produire une dizaine par rhizomes. Pour plus de détails, visitez [www.ecosysteme.info](http://www.ecosysteme.info)

## Bateaux électriques

Avec le coût de l'essence qui grimpera indubitablement d'ici une couple d'années, avec l'incitation à utiliser de plus en plus des embarcations non polluantes et respectueuses de l'environnement, quoi de mieux qu'une embarcation électrique! Vous voulez en savoir plus sur le sujet, visitez le [www.impactpleinair.com](http://www.impactpleinair.com) ou le [www.electricboatsintl.com](http://www.electricboatsintl.com). C'est à Magog et à Waterloo.

## Quai à la dérive

Si quelqu'un constate l'absence de son quai après la crue printanière, il a été rescapé et probablement toué au Club par Mme Madeleine Thibault.

## Le lac a «calé».

En ce printemps 2008, le lac a complètement «calé» mardi, le 6 mai.

**ADRENALINE sports**

- Le plus gros magasin de jouets pour adultes
- Plus de 160 bateaux neufs en inventaire
- Financement sur place

1884, boul. W-Hamel Ouest,  
Québec, Québec  
**418 687-0383**  
NOUVEAU SITE WEB  
[WWW.ADRENALINESPORTS.CA](http://WWW.ADRENALINESPORTS.CA)

**Les grands noms de l'industrie !**

BAYLINER where fun lives™ MAXUM  
TROPHY LARSON  
LUND CRESTLINER  
HARRIS SENADO LAISSEZ TOUT DERRIÈRE VOUS™

*La force du regroupement*

PRONAUTIQUE GRAVEL LAURENTIDES

**ADRENALINE sports**

**GRAVEL sports**

**Inventaire incroyable!**  
Profitez d'un choix incomparable de motos marines!

**Adrenaline Sports**  
Salle de montre :  
1884, boul. W-Hamel O., Qc

Ouvert le dimanche de 11h à 16h  
**418 687-0383**

**Gravel Sports**  
7240, boul. Sainte-Anne,  
Château-Richer  
**418 824-4335**



# Ils nous ont quittés



**Cyr, Odina** (Frère Isidore, F.E.C.) décédé le 25 juillet 2007, à l'âge de 102 ans et 11 mois. Il a enseigné au collège de Saint-Raymond. (B)



**Giguère, Jean-Paul**, époux de feu madame Catherine Plamondon, décédé le 28 mai 2008, à l'âge de 87 ans. Monsieur Giguère fut parmi les bénévoles de la première heure de l'A.P.L.S.I. et est le fondateur de Meubles Giguère de Saint-Raymond, Voir article dans *L'Alouette* 2002, page 41. (D)



**Cayer, André O.**, décédé le 17 avril 2008, à l'âge de 79 ans. Il était l'époux de dame Carmella Cayer. (D)



**Gingras, Lionel**, décédé le 28 mai 2008 à l'âge de 89 ans, époux de feu madame Rita Julien. (C)



**Lessard, Roland**, époux de dame Gabrielle Paquet, décédé le 29 juin 2007, à l'âge de 73 ans. Il était un résidant permanent au lac. (D)



**Huot, Suzanne**, décédée le 5 janvier 2008 à l'âge de 47 ans. Elle était la fille de Claude Huot et Jeannine Parent, l'épouse de Martin Lamarre et la soeur de Christiane et Lyne. (D)

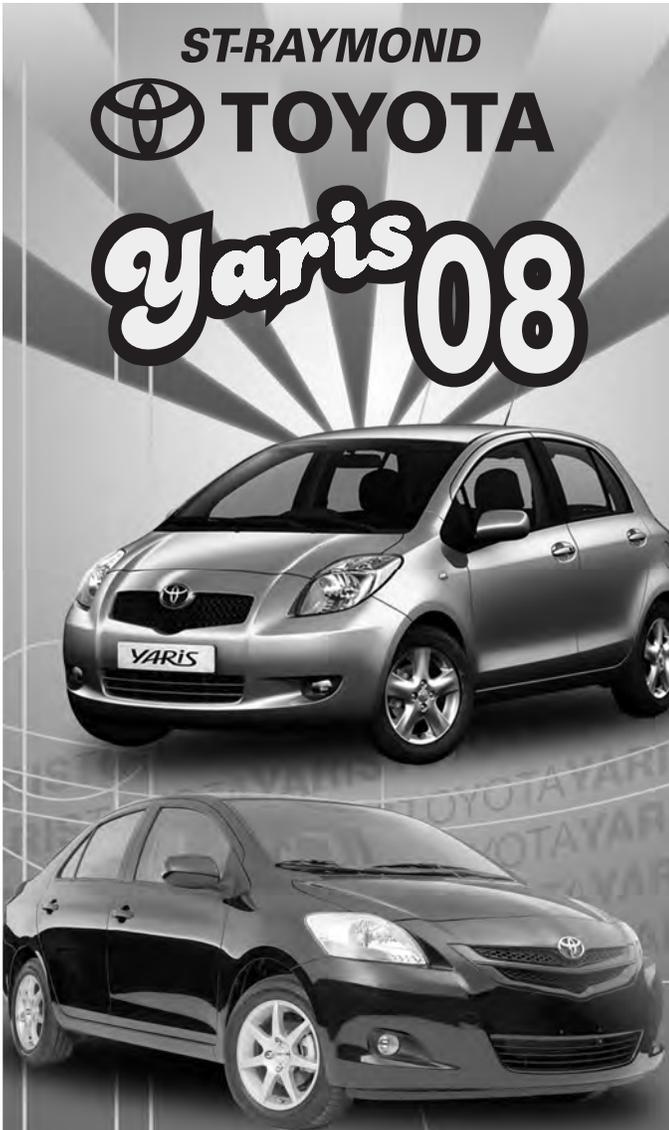
**Paré Chabot, Yvette**, décédée le 28 février 2008, à l'âge de 77 ans, épouse de feu Georges Chabot. Elle était résidante permanente au lac. (D)

**Aux familles touchées par ces décès, L'Alouette offre ses condoléances.**

(....) = secteur

Description des secteurs :

- A Lac des Aulnaies
- B Du pont du lac des Aulnaies au pont de la décharge
- C Du pont de la décharge au pont du lac au Chien
- D Du pont du lac au Chien au pont du lac des Aulnaies
- E Les îles



**REMISE de 1000\$**  
 du gouvernement fédéral  
 Détails chez Toyota



Ouvert le samedi jusqu'à 15 h  
 565, Côte Joyeuse, Saint-Raymond  
 418 337-6745 Sans frais : 1 800 463-3445  
[www.straymondtoyota.com](http://www.straymondtoyota.com)

**Marché Clair**

**ÉPICERIE-BOUCHERIE  
 S T - L O U I S INC**

- Méchoui • Fondue chinoise fraîche
- Viande assaisonnée
- Nombreux produits maison

**OUVERT 7 JOURS / 5 SOIRS**  
 226, Saint-Louis, Saint-Raymond 418 337-7818

*Un nom et un numéro à retenir...*

**Coiffure homme • femme • enfant**

**337-2121**  
 AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

Place Côte Joyeuse      Dépositaire  
 Saint-Raymond      des produits **REDKEN**  
5TH AVENUE NYC

*La Manucure*  
 Une touche qui ajoute à votre élégance

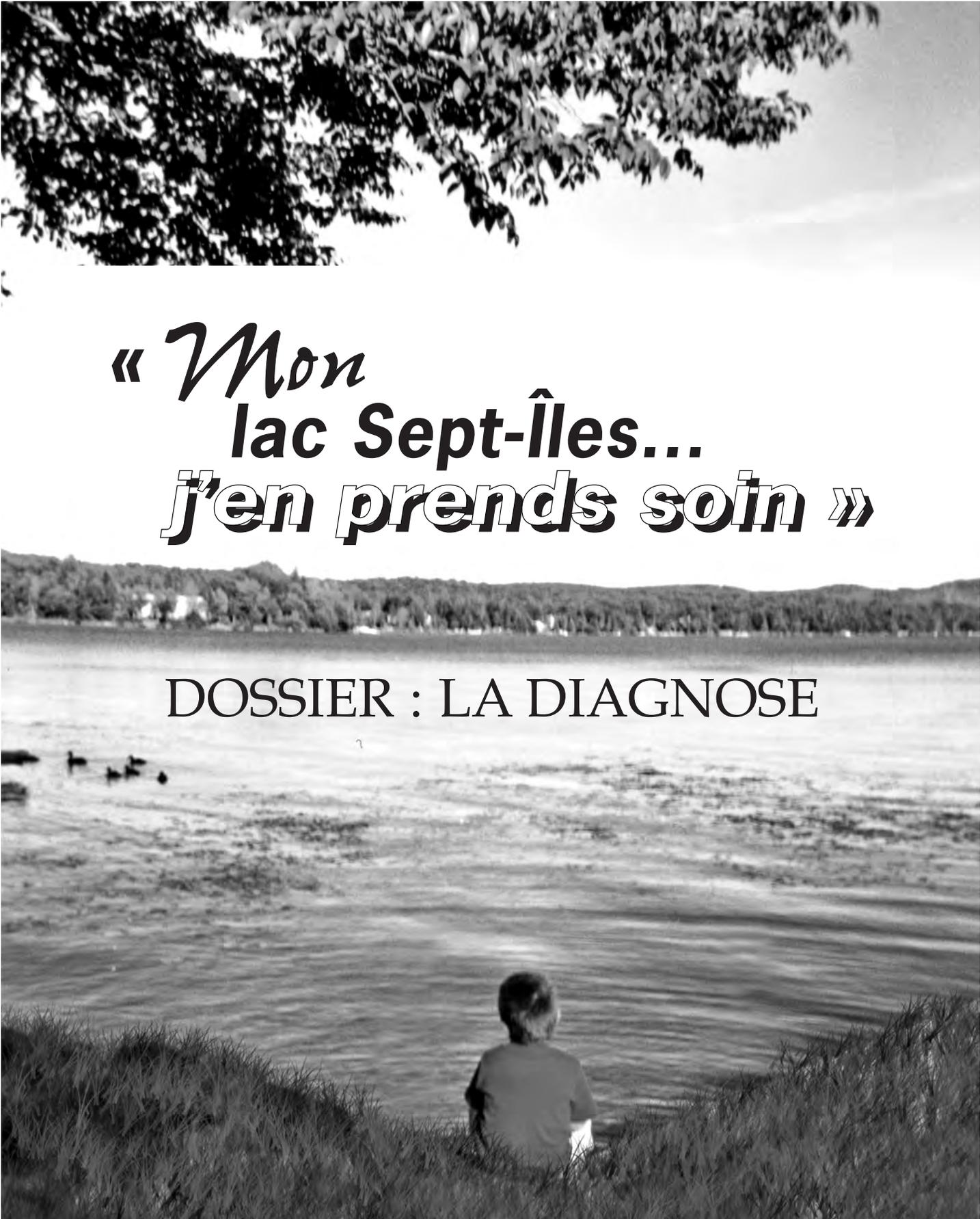
- SOINS DES MAINS
- RECOUVREMENT DE L'ONGLE NATUREL
- ONGLES RONGÉS, ONGLES MOUS
- POSE D'ONGLES : pointes françaises, naturels plus, ongles de fantaisie

*Josette Ricard*  
 technicienne diplômée

*Beauté du pied*  
 pédicure française

**NOUVEAU SERVICE**

*Certificat-cadeau disponible*  
 3599, chemin du Lac Sept-Iles  
 Sur rendez- vous      (418) 340-1693



*« Mon  
lac Sept-Îles...  
j'en prends soin »*

DOSSIER : LA DIAGNOSE



- Aqueducs et égouts
- Installations septiques
- Installateur certifié  
**BIONEST**  
Incorporé à l'environnement<sup>MD</sup>
- Vente et transport  
terre • sable • gravier

## EXCAVATION GÉNÉRALE

résidentiel - commercial - industriel

- Empierrement - protection de berges
- Terrassement
- Démolition
- Débroussailleuse sur pelle



Louis Cayer et  
Richard Déry,  
*estimateurs*

**Estimation  
gratuite**

### NOTRE ADRESSE

74, avenue Saint-Jacques, Saint-Raymond G3L 3X8

### TÉLÉPHONE

418 337.7956

### TÉLÉCOPIEUR

418 337.8338

### SITE WEB

[www.paxexcavation.com](http://www.paxexcavation.com)

CERTIFIÉ ISO 9001

LICENCE RBQ : 3089-7888-20

# DOSSIER : LA DIAGNOSE

## Pourquoi avoir commandé une diagnose du lac ?



***Occupé par près de 480 résidences riveraines, un camping-plage accueillant près d'une centaine de roulotte chaque été, un camp de vacances pour les jeunes, quelques commerces en tourisme offrant l'hébergement, le lac Sept-Iles ainsi que le lac des Aulnaies présentent un développement de villégiature accru et ce depuis de nombreuses années.***

Le lac a également toujours fait figure de plan d'eau privilégié par les amateurs de sports nautiques, que ce soit de la simple embarcation à moteur, aux amateurs de ski nautique, bateau à voile, kayak ou plus récemment, par la venue des embarcations à ballast

accompagnant les amateurs de planche à vague communément nommé « wake-board ».

Il ne faut pas oublier que la présence d'un plan d'eau de qualité sur le territoire bénéficie non seulement à une grande partie de la communauté mais présente avant tout un habitat essentiel pour une multitude d'organismes vivants et interdépendants qui font toute la richesse de ce milieu convoité. L'accélération des apports nutritifs vers le lac, le déboisement intensif des rives, l'accroissement du développement résidentiel, le développement des réseaux routiers périphériques sont tous des facteurs contribuant à accélérer le processus de vieillissement des lacs : l'eutrophisation.

De façon plus évidente depuis 2006, un phénomène symptomatique de cette affluence autour des lacs québécois s'ajoute aux préoccupations engendrées par ce lot d'activités, soit l'apparition de fleurs d'eau de cyanobactéries (algues bleu-vert). Organismes encore peu connus des chercheurs, la présence de fleurs d'eau de cyanobactéries ou bloom d'algues

attisent d'autant plus les inquiétudes en raison notamment de la capacité de certaines souches de ces cyanobactéries à produire des toxines, préjudiciables à la santé humaine.

C'est dans le cadre du plan d'action en vue de protéger l'environnement et la qualité des eaux du lac adopté en décembre 2006 par l'A.P.L.S.I que cette diagnose a été envisagée. Pour sa mise en oeuvre notre association, conjointement avec la ville de Saint-Raymond (qui nous a soutenus financièrement) a fait appel à la CAPSA, organisme fort d'une expérience et d'une expertise dans la réalisation de projets similaires.



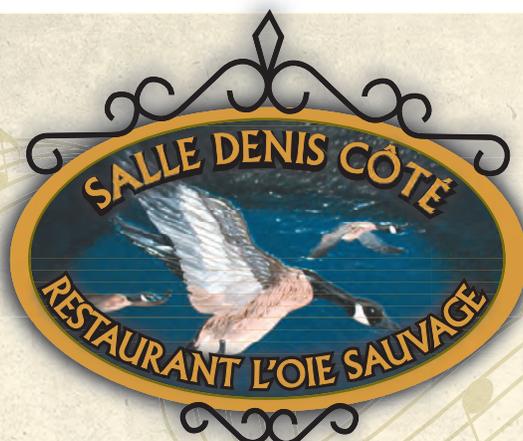
# Les principaux objectifs visés par la diagnose écologique sommaire étaient :

---

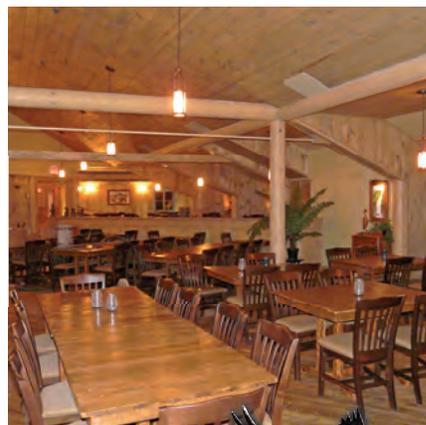
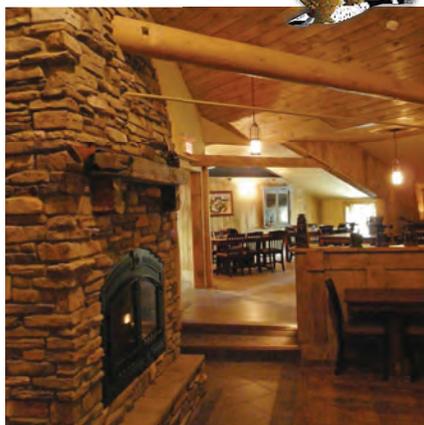


- Évaluer les différents paramètres physico-chimiques et biologiques nécessaires à l'interprétation sommaire de la qualité de l'eau du lac (incluant certaines investigations au niveau des lacs des Aulnaies et au Chien) ;
- Estimer le niveau trophique du lac Sept-Îles (stade de vieillissement) ;
- Établir le taux de renouvellement annuel du lac Sept-Îles ;
- Évaluer le portrait du littoral des lacs Sept-Îles et des Aulnaies ;
- Évaluer le portrait des berges des lacs Sept-Îles, des Aulnaies et de l'embouchure de la rivière Gosford ;
- Effectuer un portrait sommaire de la rivière Gosford ;
- Évaluer l'état des installations septiques entourant les lacs Sept-Îles et des Aulnaies ;
- Effectuer des recommandations quant à l'état de l'environnement du lac Sept-Îles et des orientations à considérer.





La **Salle Denis Côté** et son **Restaurant L'Oie Sauvage** vous feront redécouvrir les bonheurs d'antan par les plaisirs d'une bonne table tout en prenant le temps de vous divertir en bonne compagnie dans un décor chaleureux et authentique!



## *Programmation*

**Denis Côté** avec son accordéon aux mois de juin, novembre ainsi que les 13 et 25 décembre

**Daniel Fontaine**, venez chanter avec lui en juin

**Dan et Lou**, un duo à ne pas manquer pour le 25 juillet

**Nadja Delisio** (protégée de Mario Pelchat) aux mois d'août, septembre et octobre

**Guy Dussault** en septembre

**Musiciens de l'agence Roland Martel** pour le grand bal du 31 décembre

Plusieurs autres artistes à venir pour 2008 et 2009

Salle et restaurant disponibles pour mariage, anniversaire de tous genres, rencontre corporative, etc. Aussi, chalets à louer et plusieurs activités offertes en toutes saisons.

Informez-vous et voyez notre programmation sur internet

**[www.auchaletenboisrond.com](http://www.auchaletenboisrond.com)**

Salle Denis Côté et Restaurant L'Oie Sauvage, Sainte-Christine d'Auvergne

**418-329-1233 • 1-877-629-1233**



RBQ : 2327-6058-41

**François Noreau**      **Réjean Noreau**  
418 337-6842      418 337-4419

Télécopieur : 418 337-8789  
605, av. Saint-Louis, Saint-Raymond

- **Vente et transport**  
sable, gravier, pierre concassée, terre à gazon, pierre de rivière
- **Déneigement**  
commercial et résidentiel
- **Excavation**
- **Location de machinerie lourde**
- **Installation** de fosse septique et champ d'épuration
- **Installateur** autorisé



**Location Économique M. Paquet Inc.**  
144, av. Saint-Jacques, Saint-Raymond Tél.: 337-8101

- Location d'outillage
- Location d'équipement réception
- Sciage de béton
- Décoration de salle
- Vente pièces propane/remplissage
- Arrangement de ballons
- Vente pièces VR (véhicule récréatif)
- Location de costumes
- ÉNERGIE SOLAIRE
- Feux d'artifice



**GÉNOIS & Associés**  
arpenteurs-géomètres



**Élizabeth GÉNOIS, a.g.**

Dépositaire des greffes :

- André GÉNOIS, a.g., Saint-Raymond
- Claude Brodeur, a.g., Pont-Rouge

Saint-Raymond  
**418 337-7015**

Pont-Rouge  
**418 873-2488**

Sans frais  
**1 866 337-7015**

Télécopieur  
**418 337-8540**

135, Saint-Jacques  
Saint-Raymond (Québec) G3L 3Y4  
genois@cite.net • www.geomatiqueag.ca

# GESTION SANITAIRE PORTNEUF

**3 camions**

*pour mieux vous servir*

**POMPAGE DE : FOSSES SEPTIQUES,  
BASSINS D'ÉPURATION  
BRAN DE SCIE, SABLE ET CENDRE**

*Propriétaires :*  
**Michel Faucher et Ghislaine Denis**

**418 873-2201**

**NETTOYAGE DE PUIXS DE SURFACE  
NETTOYAGE DE GRILLES  
D'ÉGOUTS-DRAINS**



# Avant de débuter, quelques notions de limnologie

Niveau trophique	Âge	Description
Oligotrophe	Jeune	Pauvre en éléments nutritifs. Flore réduite. Oxygène dissous disponible dans toute la masse d'eau.
Mésotrophe	Moyen	Enrichissement en matière organique. Déficit relatif en oxygène. Transparence entre 4 et 1 mètre.
Eutrophe	Vieux	Faible transparence (<1m). Riche en éléments nutritifs. Déficit fréquent en oxygène. Algues microscopiques et filamenteuses abondantes. Prolifération des plantes aquatiques.

« Les lacs ont une durée de vie limitée et comme les espèces vivantes, ils sont voués à plus ou moins brève échéance à cesser d'exister. Durant la vie d'un lac, la diminution progressive de la profondeur moyenne fait que sa flore et sa faune évoluent. La raison d'un tel bouleversement s'explique du fait que la productivité biologique est de beaucoup supérieure en eau peu profonde et que le milieu aqueux se trouve globalement plus riche en matières nutritives. Ainsi, après plusieurs milliers d'années, les lacs deviennent marécageux. Ce phénomène est irréversible. Il existe plusieurs stades de vieillissement et les principaux facteurs de cette évolution sont les conditions du bassin versant, le climat, la géologie et la biologie du milieu. » Le processus entier s'appelle l'«eutrophisation» et comprend trois niveaux trophiques tel que présentés dans cette page. Ce processus se produit donc naturellement, mais peut également être influencé et accéléré par les activités anthropiques entourant le milieu.

Au travers de ce cycle de vie, les lacs sont également régis par des cycles saisonniers. Globalement, ces cycles sont influencés par quatre périodes distinctes : d'abord par une période sous couverture de glace, qui se vit pendant l'hiver et où les températures oscillent de 0°C à la surface (point de congélation) jusqu'à 4°C vers le fond; par une importante période de stratification des eaux en été (caractère fondamental des écosystèmes lacustres) ainsi que par deux périodes de brassage des eaux (appelé aussi période de retournement), qui sont influencées par les importants changements climatiques et variations atmosphériques du printemps et de l'automne. Les périodes de brassage se caractérisent notamment par une uniformisation des températures sur toute la colonne d'eau du lac, oscillant habituellement autour des 4° à 6°C, de la surface jusqu'au fond.

Pendant la période de stratification thermique estivale, on remarque très distinctement, trois couches superposées dans l'ensemble de la masse d'eau du lac : soit la couche supérieure appelée épilimnion, la couche inférieure appelée hypolimnion et finalement une couche plus mince que les précédentes et se situant à la jonction de celles-ci : la thermocline. Chacune d'elles possède des caractères distinctifs telles que des densités et des variations de températures différentes qui influencent grandement la répartition des composantes physique et biologique tels que l'oxygène dissous, les poissons et le seston.



# Carl Beaupré

## CAMIONNEUR



**Sable • Gravier • Terre  
Pierre concassée  
Nivelage • Excavation**

RBQ : 8236-3086-20

1231, Rang Notre-Dame  
Saint-Raymond

**Tél. : (418) 337-6497  
Cell. : (418) 657-9380**

## FER-DI-MO INC.

110, Saint-Jacques, C.P. 1467  
Saint-Raymond, Québec  
G3L 3Y2



**ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE :**  
Aluminium, Mig, Rod

Prop. : Guy Moisan      **Tél. : (418) 337-8078**  
**Rés. : (418) 337-4009**



**Nettoyants LEMIEUX**  
[www.nettoyants-ecolo-lemieux.com](http://www.nettoyants-ecolo-lemieux.com)

**Plus de 45 produits sans phosphate**  
écologiques et biodégradables

- Lave-vaisselle
- Entretien ménager
- Lessive
- Soins corporels, etc.

**Maintenant disponibles**

**IGA Des Sources**

4904, Route de Fossambault

**PROVIGO St-Raymond**

260, rue St-Cyrille

Pour plus d'informations : **418 875-3024**



- **MEILLEUR PRIX**
- **SERVICE RAPIDE**  
et **COURTOIS**
- **SUIVI** de votre **DOSSIER**  
un **SEUL NOM...**

# Sani St-Basile (1998) inc.

**NETTOYAGE :** • Fosses septiques • Bassin d'épuration, sable, cendre  
• Grilles d'égout • Etc.

**PROPRIÉTAIRE : DENIS PERRON**  
29, Delage, C.P. 3002, Saint-Basile (Québec) G0A 3G0

**418 329-2775**

Sans frais : 1-877-533-2775  
Télec. : 418 329-1208

*Merci d'appeler,  
votre clientèle est appréciée !  
Bonne saison estivale à tous !*



D'un point de vue plus physique, parmi les composantes importantes qui ceignent le lac, on retrouve, hormis la zone profonde appelée « fosse », le littoral et la rive. Véritable pouponnière pour le lac, le littoral débute à partir de la ligne des hautes eaux (LHE) et se termine à une profondeur d'environ 6 mètres. Autrement dit, c'est la zone d'eau peu profonde présente sur tout le contour du lac. On retrouve, dans ce milieu très productif, un herbier abondant et diversifié. Une grande variété d'insectes, d'amphibiens, d'oiseaux et de poissons profitent de l'abondance de nourriture, des nombreux abris ainsi que de l'eau plus chaude présente au littoral. C'est dans les baies et les zones calmes que le littoral est davantage sollicité parce que plus productif biologiquement.

La rive, que l'on nomme également « bande riveraine » ou « berge », est une zone de transition entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. Cette partie, adjacente au littoral, débute à partir de la ligne des hautes eaux et s'étend sur une largeur de 10 à 15 mètres vers l'intérieur des terres. Tout comme le littoral, la rive constitue un écosystème particulier, essentiel pour plusieurs espèces fauniques et végétales et indispensable au maintien de la qualité de l'eau du lac.

### Ligne des hautes eaux (LHE)

Selon la Politique des rives, du littoral et des plaines inondables du MDDEP, la LHE se situe à la ligne naturelle des hautes eaux, soit : plan d'eau ;

- a) à l'endroit où l'on passe d'une prédominance de plantes aquatiques à une prédominance de plantes terrestres ou, s'il n'y a pas de plantes aquatiques, à l'endroit où les plantes terrestres s'arrêtent.
- b) dans le cas où il y a un ouvrage de retenue des eaux, à la cote maximale d'exploitation de l'ouvrage hydraulique pour la partie du plan d'eau située en amont ;
- c) dans le cas où il y a un mur de soutènement légalement érigé, à compter du haut de l'ouvrage ;
- d) ou, si celle-ci ne peut être délimitée à partir des critères précédents, à la limite des inondations de récurrence de 2 ans.

### Rive

Selon la Politique des rives, du littoral et des plaines inondables du MDDEP, la rive est une bande de terre qui borde les lacs et cours d'eau et qui s'étend vers l'intérieur des terres à partir de la ligne des hautes eaux. La largeur de la rive à protéger se mesure horizontalement.

- a) La rive a un minimum de 10 mètres :
  - Lorsque la pente est inférieure à 30%, ou ;
  - Lorsque la pente est supérieure à 30% et présente un talus de moins de 5 mètres de hauteur.
- b) La rive a un minimum de 15 mètres :
  - Lorsque la pente est continue et supérieure à 30%, ou ;
  - Lorsque la pente est supérieure à 30% et présente un talus de plus de 5 mètres de hauteur.



## Un service solide et coulé dans le **BÉTON**

### mini-mix

SAINT-BASILE INC

## 329-2619

Guy Germain, propriétaire



Bétonnières plus petites pour vos endroits restreints.



Shell

**Jean-Guy Cantin inc.**  
*une entreprise privée  
pour un meilleur service*

## 337-2705

*Huile à fournaise - Huile à poêle  
Gazoline - Diesel*

*Huile à moteur - Huile hydraulique*

1409, Rang Notre-Dame, Saint-Raymond G3L 1M9

## HONCO

BÂTIMENTS D'ACIER

*L'art de concevoir un environnement  
correspondant à vos besoins*

Certifié  
A660-04



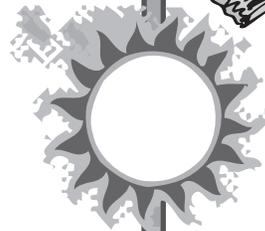
- Grande portée libre
- Installation rapide
- Qualité supérieure

1190 Chemin Industriel  
St-Nicolas (Qc) G7A 1B1  
Tél : (418) 831-2245  
Télé.: (418) 831-6302

[www.honco.ca](http://www.honco.ca)

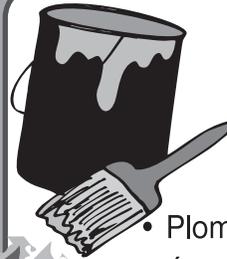
## Pour le Jardinage :

- Engrais à pelouse et jardin
- Terre pour le jardinage
- Terre noire
- Insecticides à pelouse et jardin
- Fumier de mouton
- Compost de crevettes



**Venez nous voir dans nos  
nouveaux locaux...  
plus de 10 000 pi<sup>2</sup> en quincaillerie  
pour mieux vous servir!**

## Pour tous vos Projets :



- Plomberie
- Électricité
- Taillage de vitres
- Réparation de moustiquaires
- Pompes à eau  
*(vente, réparation et pièces en magasin)*
- Peinture Sico

LES EXPERTS  
EN PEINTURE

*et plus encore...*

- Chandelles à la citronnelle
- Chasse-moustiques (Off, Raid)
- Nourriture à oiseaux
- etc...

R.B.Q. 8320-9569-38

Quincaillerie

**ah** Home  
hardware

**Jean Denis Ltée**  
268, Saint-Joseph, Saint-Raymond

418 **337-2777**

**ah** Entre nous, c'est du solide.

Livraison à domicile

[www.homehardware.ca](http://www.homehardware.ca)

# État global du lac Sept-Îles

**Les conclusions de la diagnose écologique sommaire réalisée en 2007 révèlent que notre lac vit depuis plusieurs années des perturbations significatives liées à l'utilisation résidentielle de ses rives. Le déboisement de la bande riveraine, dont près de 60% de la surface est sans végétation notable, la présence de nombreuses résidences dont les installations septiques sont non-conformes au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2.r.8), la tendance au réchauffement de l'eau, l'absence d'oxygène dans les zones profondes (8 mètres et plus), le taux de phosphore observé en période de retournement et un premier épisode d'éclosion de fleurs de cyanobactéries à l'automne 2007 permettent de conclure que le lac Sept-Îles opère actuellement des changements importants au sein de sa balance écologique et dont il faut tenir compte dès aujourd'hui.**

Afin de prévenir, ralentir les effets observés et même améliorer la qualité de l'eau, le rapport recommande différentes mesures pour assurer un suivi de la situation et améliorer les connaissances, minimiser les surcharges en phosphore, limiter le transport des sédiments et tempérer le réchauffement de l'eau, informer et sensibiliser les résidents du lac, mieux régir la circulation des embarcations motorisées et suivre l'évolution de la présence des cyanobactéries.

## Constats :

Les éléments révélateurs de cette étude sur l'état du lac Sept-Îles par rapport aux plans d'eau moins affectés par l'activité humaine, dont le lac au Chien est un exemple, sont les suivants :

- La température de l'eau du lac Sept-Îles est généralement de 4° à 5°C plus chaude au niveau de la couche inférieure (hypolimnion), comparée à celle au niveau de la couche inférieure du lac au Chien.
- L'oxygène dissous est pratiquement à zéro dans les couches inférieures du lac Sept-Îles (hypolimnion complet en anoxie) alors que le taux d'oxygène varie autour de 5 à 6 mg/l dans les couches profondes du lac au Chien (adéquat pour les besoins de l'omble de fontaine notamment).

## Explications :

Ces observations indiquent qu'il y a fort possiblement consommation de tout l'oxygène disponible par les organismes décomposeurs de la matière organique présente au fond du lac, ce qui n'est pas le cas du lac au Chien. Le lac Sept-Îles est au début de sa phase intermédiaire de vieillissement dite mésotrophe. Les lacs jeunes, au début de leur vie écologique sont dans la phase dite oligotrophe. L'enrichissement de notre lac prend donc de l'importance, mais ceci peut être freiné en réduisant l'apport de matières organiques, de sédiments et de nutriments dans le lac (poissons morts rejetés à l'eau, gazon, engrais, débordement des champs d'épuration, ruissellement des eaux de surface, etc.). Il est à noter que les poissons de la famille des salmonidés (truites mouchetées ou arc-en-ciel) qui préfèrent l'eau froide et bien oxygénée des cours d'eau ne sont certainement plus dans leur habitat préféré au lac Sept-Îles et leur chance de survie se trouve durement hypothéquée si la tendance se maintient.

## Autres constats :

- Les propriétés physico-chimiques de l'eau du lac (conductivité, alcalinité, transparence, minéraux, matière en suspension et pH) sont heureusement encore bonnes et celles-ci sont favorisées notamment par l'apport d'eau neuve des nombreux tributaires qui alimentent le lac Sept-Îles.
- L'apport permis de nutriments et de phosphore serait dépassé de 4,8 fois au lac Sept-Îles, selon les données du Cadre écologique de Référence de la MRC de Portneuf (MDDEP), pour une valeur équivalente à 480 %, alors que la valeur n'est que de 62 % au lac au Chien. Cependant, dans le lac Sept-Îles, le phosphore en solution dans la colonne d'eau atteint 16 µg/l à l'automne lors de la période de retournement des eaux (brassage thermique relié au refroidissement des températures). Il n'est qu'à 4 µg/l à la surface en période estivale. Le simple brassage automnal disperse uniformément le phosphore dans la colonne d'eau ce qui explique cette différence de concentration à l'échantillonnage et peut partiellement expliquer l'apparition de fleurs d'eau de cyanobactéries en fin de saison ou à l'automne. Il est à noter que les critères en phosphore



Construction  
**DOMINIQUE  
BOUCHER** inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL  
construction - rénovation

• résidentielle • commerciale • industrielle

R.B.D.Q. NO. 8005-9264-79

132, Du Vieux Chemin  
Saint-Raymond G3L 1Y4

Tél.: **(418) 337-4414**  
Fax: (418) 337-3814

LISE BÉDARD

TÉL.: **337-2724**

PROPRIÉTAIRE

*Gaz Propane Lise Bédard Enr.*

**GAZ PROPANE et VENTE DE PIÈCES**

155, AV. DU JARDINIER  
SAINT-RAYMOND G3L 3K3

JEAN-GUY BÉDARD  
PRÉPOSÉ AU SERVICE

**GARAGE ROGER**  
**Légaré**  
Ltée  
**VENTE ET RÉPARATION**  
Scie à chaîne • Tondeuse

### Vente et services

- SCIE À CHAÎNE
- TONDEUSE
- SOUFFLEUSE À NEIGE
- DÉBROUSSAILLEUSE

129, SAINT-JACQUES, SAINT-RAYMOND G3L 3Y4 • TÉL. : **337-2891** • FAX : 337-3476

*Rénovation*

- Portes et fenêtres
- Revêtement extérieur
- Toiture - isolation
- De tout pour vos projets de rénovation
- Service conseil rénovation, plan, soumission, etc.

**Unimat**  
Centre de rénovation  
**LABRIE**

*Surveillez  
nos promotions  
dans la circulaire*

**Unimat**

*Livraison*

- Couvre plancher
- Peinture Sico
- Peinture Sikkens
- Service de décoration à domicile
- Service de pose
- Dépositaire Béton Bolduc

207, Saint-Jacques  
Saint-Léonard

**337-7150**

habituellement attribués aux lacs mésotrophes se situent entre 10 et 20 µg/l.

- Les autres nutriments comme l'azote et les nitrites-nitrates sont en concentration heureusement faible ce qui est une bonne nouvelle pour la qualité de l'eau.
- Une émergence de fleur d'eau de cyanobactéries en faible concentration fut détectée à l'automne 2007 sur l'ensemble du plan d'eau du lac Sept-Îles. Toutefois la présence de toxines n'a pas été signalée.
- Le niveau d'envasement (dépôt de sable, matières organiques etc.) du littoral du lac Sept-Îles ne présente pas d'accumulations préoccupantes, sauf à trois endroits : à proximité de la plage du Camp de Portneuf, face à la décharge du lac au Chien et dans le secteur du lac des Aulnaies.
- Le lac Sept-Îles présente une bonne communauté de plantes submergées. Leur présence est un indicateur de la disponibilité de lumière (zones peu profondes) et d'un terreau fertile, riche en éléments nutritifs. La présence de plantes envahissantes n'a pas été signalée.
- 94% des rives des lacs Sept-Îles et des Aulnaies sont habitées. 54,5% de la bande riveraine du lac Sept-Îles, soit près de 10,7 km, offrent des conditions non-optimales ou inadéquates pour préserver la qualité de l'eau du lac.
- Enfin, la compilation des données sur les installations septiques de 482 résidences autour du lac et de ses îles suggère que 35% de celles-ci, soit près de 170 propriétés n'ont bénéficié d'aucune inspection depuis la mise en vigueur du premier Q2-r.8 en 1981 et que plusieurs autres ont des installations septiques qui ne sont pas conformes à la réglementation actuelle.

### Les recommandations qui en découlent.

Voici donc la liste (aménagée pour la lecture) des recommandations que la CAPSA propose aux différents intervenants afin de prévenir, contribuer ou même améliorer la qualité de l'eau des lacs Sept-Îles et des Aulnaies.

#### 1. Afin d'améliorer les connaissances sur les variations annuelles ou saisonnières du lac Sept-Îles, il est recommandé de :

- Poursuivre, sur une base régulière et sur au moins l'une des trois fosses du lac Sept-Îles le suivi des paramètres suivants : phosphore total en trace, chlorophylle a et carbone organique dissous. ( L'adhésion au Réseau de surveillance volontaire

des lacs de villégiature du Québec (RSV-lacs), tel que proposé par le MDDEP permet d'assurer le suivi de ces trois paramètres au cinq ans, ainsi que le suivi annuel de la transparence.

- De la disponibilité en oxygène avec profil des températures en profondeur ainsi que la mesure du pH et températures de surface.
- D'autres expertises telles que la concentration en phosphore aux différentes profondeurs en période estivale ainsi que les concentrations de phosphore pouvant être présent dans les sédiments de fond permettraient également d'améliorer les connaissances sur les conditions réelles du lac Sept-Îles.
- Adhérer au réseau de surveillance volontaire des lacs de villégiature du Québec (RSV-lacs, MDDEP).

#### 2. Afin de minimiser les surcharges en apport de phosphore en provenance des installations septiques, il est recommandé de :

- S'assurer de la mise aux normes des installations septiques déficientes ou susceptibles de l'être en procédant selon certaines priorités (vérifier les installations inconnues, les installations considérées comme désuètes ou en passe de l'être)
- Assurer une opération de vidanges périodiques ou saisonnière (Vidange aux 2 ans pour résidences permanentes ou 4 ans pour résidences saisonnières et vidange saisonnière pour fosses fermées (sans élément épurateur).
- Assurer une opération de vidanges hivernales pour le secteur des îles ;
- Favoriser l'utilisation de produits nettoyants domestiques sans phosphate et rapidement biodégradables. (voir la liste des produits recommandées, ainsi que les points de ventes)

#### 3. Afin de limiter le transport des sédiments et de nutriments par ruissellement et l'érosion des rives aux abords du lac, il est recommandé de :

- Amorcer un processus de dépistage des zones érosives importantes (ou sol à nu) directement présentes sur les rives du lac (ex : plage réensablée périodiquement, débarcadère érosif, etc.) et favoriser la sensibilisation des intervenants à leur réfection ;



**BOIS de QUALITÉ**  
selon vos besoins

**BOIS DE CAMPING**

**SPÉCIAL 40\$**/corde

Jusqu'au 30 juin 2008

Visitez notre site :  
[www.econaud.ca](http://www.econaud.ca)

Sylvain Naud **418 337-8717**

245, route du Moulin, Saint-Léonard G0A 4A0

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL



CONSTRUCTION • RÉNOVATION

Résidentielle • Commerciale • Industrielle

Prop. : **Paul-Alain Moisan**

Tél. : 418 337-8611

Télé. : 418 337-4565

159, du Sentier

Saint-Raymond G3L 3L1



**Construction Polyvalent inc.**

R.B.Q. 8004-1114-18



**LES PUIITS  
DU QUÉBEC**

R.B.Q. 1158-6146-06

Michel Lizotte

856, John-West  
Québec (Québec) G1V 3E1

Tél. : 418 653-4582

1 866 653-4582

Fax : 418 656-9365

info@puits.com

www.puits.com



**337-7937**

Daniel Trudel, prop.



REMORQUAGE **24h** et

TRANSPORT  
GÉNÉRAL



CARROSSERIE

- VÉHICULE
- MACHINERIE LOURDE
- FIBRE DE FERRE
- MOTO, etc

NETTOYAGE par jet de sable

*Plus de 35 ans à votre service!*

931, Côte Joyeuse, Saint-Raymond **337-7937**

- Procéder et/ou favoriser la réalisation de programmes de revégétalisation des berges, accessibles à tous les riverains en donnant en particulier priorité à certains secteurs comme les terrains en pente forte et/ou sans végétation adéquate. (vous pourrez trouver la liste des secteurs priorités sur demande auprès de l'A.P.L.S.I.)
- Par un programme de revégétalisation adéquat, favoriser les essences arbustives indigènes tels que le myrique baumier, les saules arbustifs riverains, les spirées et/ou les mélanges de semences du type Éco-riverain.

#### **4. Accentuer les démarches de sensibilisation, notamment à ce qui à trait à l'utilisation de la rive :**

- Limiter l'utilisation d'engrais, et même de compost naturel dans la bande riveraine (10 à 15 mètres de la ligne des hautes eaux) ;
- Éviter la tonte des végétaux en bordure du lac et particulièrement l'élimination des résidus de tontes vers le lac ;
- Ne permettre qu'une ouverture de 5 mètres de largeur pour l'accès au lac ;
- Favoriser les accès non perpendiculaire au lac (ex. ; sentiers sinueux ou obliques) ;

#### **5. Afin de minimiser l'impact du transport des sédiments et des nutriments en provenance du bassin versant, il est recommandé de :**

- Favoriser la technique du « tiers inférieur » pour l'entretien des fossés de drainage du réseau routier ;
- Favoriser l'implantation de bassins de rétention aux confinements des voies propices aux transports des sédiments (ex. : chemins et fossés perpendiculaires au lac) ;
- Minimiser l'utilisation d'abrasifs lors de l'entretien du réseau routier périphérique (tels que sable et sels de déglçage).

#### **6. Favoriser une régie saine des embarcations nautiques et de leur circulation sur le plan d'eau en privilégiant notamment :**

- Des zones désignées à la circulation nautique (éviter les zones peu profondes qui favorisent le brassage des sédiments) ;

- L'utilisation d'un débarcadère commun à tous les riverains (éviter la multiplication de débarcadères individuels, propices à l'érosion et au transport de sédiments) ;

#### **7. Afin de mieux connaître les impacts de la structure de retenue à la décharge du lac Sept-Iles, il est recommandé :**

- D'améliorer les connaissances concernant les impacts de ce type de structure (vidange inférieure au niveau de l'eau) sur la qualité de l'eau et des habitats ;
- D'améliorer les connaissances concernant les impacts d'un effet de marnage au lac Sept-Iles en période hivernale.

#### **8. Assurer une certaine vigilance quant à l'observation de cyanobactéries et veiller à prévenir les autorités concernées si les émergences s'observent pendant plus de trois jours ou à plus de trois reprises pendant une période d'environ 15 jours et ce, à plus d'un endroit sur le lac.**

#### **9. Promouvoir et favoriser la collaboration entre les différents usagers et intervenants du bassin** (ex. : camp de vacances, camping-plage, station Duchesnay, association, municipalité, etc.), par la formation, la sensibilisation et/ou la création de comités, tables de concertation, tables de travail, etc.





528, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

Tél. : 337-4667

Ligne Québec : 888-437-4667

Visitez notre site internet :

**www.autofiset.com**

## ACHAT ET VENTE

D'AUTOS ET DE CAMIONS  
D'OCCASION

*FAITES CONFIANCE À DES GENS  
D'EXPÉRIENCE*

DANIEL FISET  
MARIO FISET  
NICOLAS FISET

*Depuis 1980 à votre service !*

### SALON DE BEAUTÉ pour véhicules

*Nettoyage intérieur - Moteur  
à la vapeur - Cirage*

AUTOS • CAMIONS  
BATEAUX • PONTONS

#### VÉHICULES

GARANTIS

INSPECTÉS

Tous nos véhicules  
sont **GARANTIS**  
pour 3 mois et plus

**UN BEL ÉTÉ À TOUS !**  
**418 337-4667**



**EMILE DENIS** Ltée

#### CHAUSSURES

*Clarks*

Josef Seibel

NAOT

Hush Puppies

#### VÊTEMENTS

BIG  
BILL

*Lois*  
JEANS & JACKETS

POINT ZERO

PROJEK

et plus encore...

Centre-ville, Saint-Raymond • **337-7042**



**P. GINGRAS  
& FILS**  
781-0626

Prop. : Sylvain Beaupré

- Soudure de tous genres
- Soudure d'aluminium
- Travaux de forge
- Fabrication de métaux oeuvrés

2425, rue Watts, porte 6, Parc Colbert, Québec

Toute votre vie, vous êtes appelés à prendre des décisions d'ordre juridique, économique et sociale très importantes. Afin d'obtenir des conseils adéquats, la prudence vous suggère de consulter un notaire.

***Avant tout, il faut bien se renseigner!***



Nathalie Renaud  
notaire

**BOILARD, RENAUD  
NOTAIRES inc.**

196, avenue Saint-Michel  
Saint-Raymond (Québec) G3L 3W6

**Tél. : 418 337-2222** Fax : 418 337-2271

## Les actions concrètes que l'Association souhaite mettre en place

*C'est pourquoi un programme de renaturation des rives et des propriétés, la mise aux normes des installations septiques et l'utilisation généralisée de produits de lessive et de nettoyage sans phosphore ni phosphates doivent devenir la préoccupation première de la municipalité et de tous les résidents du lac Sept-Îles.*

Les effets des rives déboisées et des terrains gazonnés près du lac doivent être corrigés par des aménagements adéquats. Rappelons que la renaturation des rives permet la filtration des nutriments et du phosphore qui s'écoulent en surface et par la nappe phréatique, contribue à abaisser la

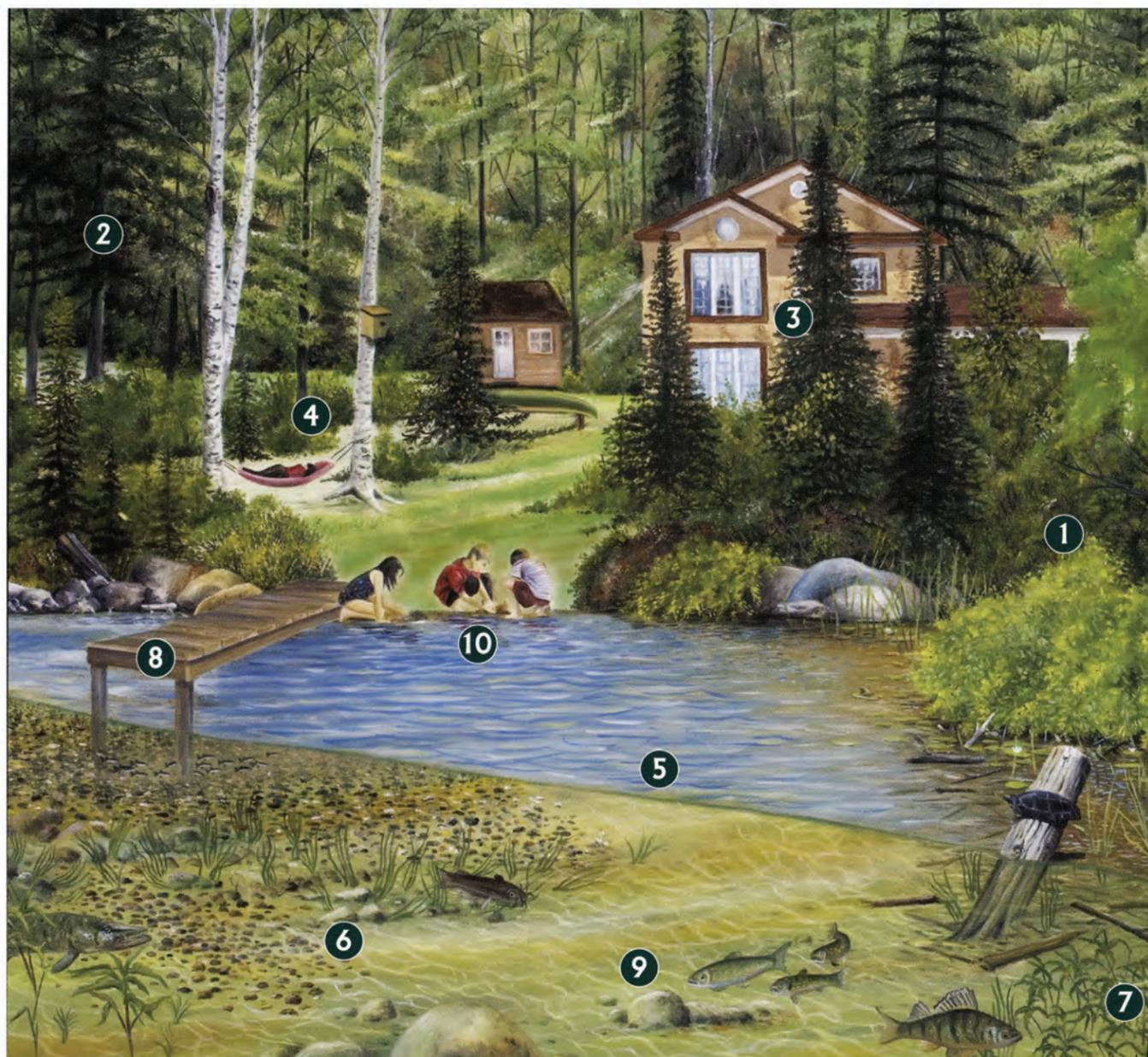
température de l'eau et à protéger les rives contre l'érosion. La renaturation des rives n'est pas une excuse pour déboiser le reste du terrain. Une coupe à blanc sur une propriété cause plus de ruissellement de surface, réchauffe le sol et l'air environnant, provoque la montée de la nappe phréatique et le débordement éventuel du champ d'épuration.

C'est pourquoi, il sera aussi nécessaire de revoir nos pratiques et de procéder à du reboisement lorsque c'est possible.

Enfin, comme il peut y avoir du phosphore en sédimentation au fond du lac et que le moindre brassage des eaux peu profondes remet le phosphore en suspension dans la colonne d'eau, les activités perturbatrices dans les zones de moins de 5 m de profondeur sur tout le bassin du lac Sept-Îles devront être encadrées. Les activités provoquant des vagues artificielles devraient être éliminées dans les zones peu profondes (moins de 5 m) et même éliminées dans les secteurs de 1 m d'eau comme dans la passe du lac au Chien. En effet, il est bon de rappeler qu'une étude de l'Université du Minnesota révèle que les remous de fond et l'énergie provoquée par les vagues artificielles générées par des embarcations du type wake boat est 30 fois plus grande que l'énergie d'une vague de surface provoquée par les vents ce qui augmente également l'érosion des berges.

Une première réunion d'information présentée conjointement avec la CAPSA avait lieu le samedi 24 mai au Manoir du lac Sept-Îles, elle rassemblait plus de 100 participants. (voir les autres dates prévues dans la rubrique « En quelques mots ». Le rapport complet de la diagnose est disponible sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : [www.ville.st-raymond.qc.ca](http://www.ville.st-raymond.qc.ca)





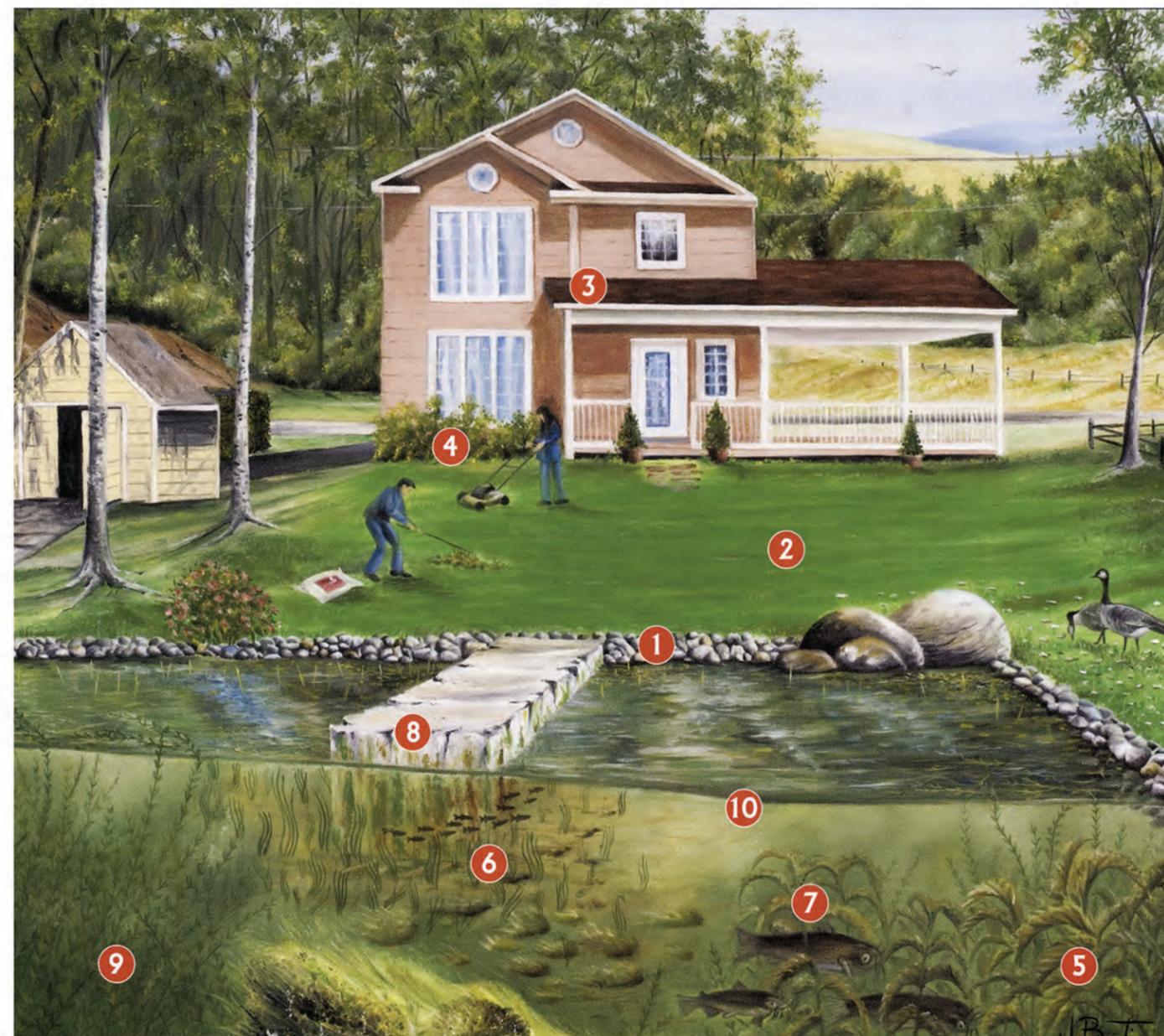
## Bon aménagement

### La rive

- 1- La végétation riveraine est conservée, elle constitue des habitats fauniques importants et protège la rive contre l'érosion.
- 2- Plus de 50% du couvert végétal est préservé, ce qui ralentit la vitesse d'écoulement de l'eau vers le lac et maintient une climatisation naturelle de la propriété.
- 3- Un élagage modéré des arbres ouvre une fenêtre discrète qui donne une vue sur le lac et le paysage.
- 4- Un terrain naturel nécessite peu d'entretien et laisse plus de temps pour la détente...naturellement !

### Le littoral

- 5- Le littoral, la pouponnière du lac, est un habitat naturel productif avec une flore et une faune diversifiées.
- 6- Le fond de l'eau est un ensemble d'agrégats propices à la frai de certaines espèces de poissons.
- 7- Les herbiers aquatiques, formés d'une variété d'espèces, constituent un refuge, un garde-manger et un lieu de reproduction pour les poissons.
- 8- Un quai sur pilotis permet la libre circulation de l'eau et de la faune aquatique.
- 9- Un littoral en santé est celui qui conserve ses caractéristiques naturelles.
- 10- Une eau saine et de bonne qualité permet des usages récréatifs comme la baignade.



## Mauvais aménagement

### La rive

- 1- La végétation riveraine a été remplacée par de la pelouse et des enrochements, les habitats fauniques sont disparus et la rive est exposée à l'érosion.
- 2- Le couvert végétal, réduit au gazon, ne permet plus de ralentir les eaux de ruissellement; sédiments fins, fertilisants s'accumulent dans le lac.
- 3- Privé de ses arbres, le paysage naturel cède la place aux façades des résidences et aux aménagements artificiels.
- 4- Un aménagement de type urbain est coûteux et nécessite beaucoup d'entretien; il reste moins de temps pour la détente et les loisirs.

### Le littoral

- 5- Les aménagements ont dégradé le littoral, la diversité biologique diminue au profit de quelques espèces de plantes aquatiques qui envahissent le lac.
- 6- Les plantes aquatiques surabondantes meurent et s'accumulent au fond; le fond naturel disparaît sous une couche de matière organique (vase).
- 7- La prolifération des plantes aquatiques réduit la quantité d'oxygène; les espèces sensibles disparaissent au profit d'espèces plus tolérantes.
- 8- Un quai fermé empêche la circulation de l'eau et de la faune, favorise les dépôts de sédiments et la prolifération des algues et des plantes aquatiques.
- 9- Un littoral dégradé entraîne un vieillissement prématuré du lac.
- 10- La qualité de l'eau et du fond se détériore et limite des usages récréatifs comme la baignade et la pêche sportive.



**OUVERT LES SAMEDIS**

### Saint-Raymond

560, Côte Joyeuse

Tél. : 418 337-2226

Sans frais : 1 866 700-2226

[www.germainautomobiles.gmcanada.com](http://www.germainautomobiles.gmcanada.com)

### Donnacona

104, rue Commerciale

Tél. : 418 285-0970

Sans frais : 1 866 585-0970

[www.germainpontiac.gm.ca](http://www.germainpontiac.gm.ca)

**Fiset  
&  
Marcotte**  **inc.**

Manufacturier de  
portes et fenêtres  
- Fenêtres P.V.C.  
- Portes d'acier  
- Portes de garage

Lévy Marcotte, président  
Pierre Fiset, vice-président

**Tél. et télécopieur  
(418) 329-2850**

84, av. D'Auteuil, C.P. 236, Saint-Basile (Québec) G0A 3G0

Licence R.B.Q. : 8293 6105-20

*GARAGE SYLVAIN PAQUET & fils inc.*



**MÉCANIQUE GÉNÉRALE • STATION SERVICE • MINI-DÉPANNEUR**



Marie-Josée Bourgeois  
Sylvain Paquet



• Téléc. : 418.337.1339 • **Tél. : 418.337.7646**

728, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1M3  
[syl-jo@cite.net](mailto:syl-jo@cite.net)



HABITATION



AUTOMOBILE



ENTREPRISES



VOYAGE



VIE



SERVICES  
FINANCIERS

**PMT  
ROY**  
ASSURANCES ET  
SERVICES FINANCIERS

Nous connaissons l'assurance  
Permettez-nous de vous connaître

**Saint-Marc-des-Carières** 750, boul. Dussault  
**268-3591 • 1 800 463-3833**

**Saint-Raymond** 292, rue Saint-Joseph  
**337-2294 • 1 800 463-7301**

# Les activités

## EN 2008

Les conclusions de la diagnose écologique sommaire et un premier épisode d'éclosion de cyanobactéries l'automne dernier confirment les orientations et les priorités d'actions en 2008. Le programme d'activités 2008 doit contribuer à réduire l'apport en phosphore dans le lac, contribuer à abaisser la température de l'eau et mieux contrôler l'utilisation du plan d'eau.

Les activités retenues en 2008 visent à :

- Informer et sensibiliser les résidents du lac Sept-Îles sur l'état de sa situation;
- Initier un programme échelonné à l'intérieur d'un délai déterminé pour renaturaliser les rives du lac et ses tributaires;
- Compléter la mise aux normes des installations septiques le plus rapidement possible et s'assurer de leur vidange périodique;
- Mieux contrôler l'utilisation du plan d'eau par les embarcations motorisées.

Fort de l'appui de la municipalité concernant la renaturalisation des rives et la gestion des fosses septiques afin d'établir des règles équitables pour tous les riverains du lac Sept-Îles, les actions retenues en 2008 seront réalisées avec la participation et l'implication active des résidents. La sauvegarde de notre plan d'eau devient une responsabilité collective.

## Les rencontres D'INFORMATION

### 1. Les dossiers qui nous concernent

Pour connaître les résultats détaillés du bilan de santé du lac (diagnose écologique sommaire), en savoir plus sur les cyanobactéries et le plan d'action 2008 et poser les questions qui vous préoccupent, des rencontres d'information sont organisées à votre intention.

Contenu de la présentation :

- Résultats du bilan de santé du lac (diagnose écologique sommaire)
- Les cyanobactéries et le vieillissement des lacs
- Les résultats des analyses concernant les cyanobactéries
- La programmation des activités 2008
- Les produits de lessive et de nettoyage sans phosphore à utiliser
- Échanges – Discussions – Réponses aux questions

Dates des rencontres: Jeudi le 26 juin 19 h 30 à 21 h 30  
Dimanche le 29 juin 9 h 30 à 11 h 30

Endroit : Club nautique du lac Sept-Îles,  
3309, Chemin du lac Sept-Îles, Saint-Raymond

- Vous pouvez signifier votre présence à l'une ou l'autre des rencontres au 337-3232.
- L'activité est gratuite.

Pour obtenir plus d'informations : Le Comité environnement de l'APLSI

### 2. Les fosses septiques et les équipements épuration

Les données compilées lors de la réalisation de la Diagnose écologique du lac Sept-Îles réalisée par la CAPSA suggèrent que 35% des 482 résidences situées en périphérie du lac n'ont bénéficié d'aucune inspection depuis la mise en vigueur du premier Q2-r.8 en 1981 et que plusieurs autres ont des installations septiques non conformes à la réglementation actuelle.

Lors de cette rencontre d'information, des spécialistes vous présenteront de l'information vulgarisée avec des illustrations sur ce sujet.

Contenu de la présentation :

- La réglementation du gouvernement du Québec (Q2-r.8)
- La réglementation municipale
- Les types d'équipements et leur fonctionnement
- Le milieu d'implantation
- L'entretien requis
- Échanges – Discussions – Réponses aux questions

Date de la rencontre : Dimanche le 6 juillet 9 h 30 à 11 h 30

Endroit : Club nautique du lac Sept-Îles,  
3309, Chemin du lac Sept-Îles, Saint-Raymond

- Vous pouvez signifier votre présence à la rencontre au 337-3232.
- L'activité est gratuite.

Pour obtenir plus d'informations : Le Comité environnement de l'APLSI



**CLINIQUE VÉTÉRINAIRE  
SAINT-RAYMOND**

*Dr Michel Potvin, M.V.*

118, rue Saint-Pierre, Saint-Raymond, Qc G3L 1P6  
**Tél. : (418) 337-8140**



**CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS**

AVOCATS - S.E.N.C.R.L.

**Stéphane Martin**

Avocat  
Agent de marque de commerce

196, avenue Saint-Michel, bureau 1  
Saint-Raymond (Québec) G3L 3W6  
Téléphone : (418) 337-6971

580, Grande-Allée, bureau 440, Québec, G1R 2K2  
Téléphone : (418) 522-4580 • Télécopieur : (418) 529-9590  
stephane.martin@clcw.qc.ca • www.clcw.qc.ca

*Réseau Notarial Plus*

**PERRON ET DION NOTAIRES**

**Me Bernard Perron, L.L.L., D.D.N. • Me Annie Dion, L.L.B., D.D.N.**  
Notaires et conseillers juridiques

135, avenue Saint-Jacques, suite 200  
Saint-Raymond, Québec G3L 3Y4

**Tél. : 337-2621** Fax: 337-2877  
Adresse électronique : bperron@notarius.net

Cessionnaire des greffes de :  
Me Philémon Bergeron, notaire  
Me Marcel LaRue, notaire  
Me Henri LaRue, notaire

**SPÉCIALITÉS**

- ALIGNEMENT
- Suspension voitures américaines et importées
- Freins
- Amortisseurs MONROE
- Crémaillère
- Injection
- Mise au point
- Pose et vente de pneus
- Air climatisé (R 134)

Bon été...  
Soyez prudents !



*Garage N. Duplain Ltée*

370, Côte Joyeuse, Saint-Raymond  
Benoit Hardy, propriétaire **337-2521**

## Programme de RENATURALISATION DES RIVES

Les résultats de la diagnose écologique sommaire du lac Sept-Îles réalisée par la CAPSA démontrent que 10.7 km de la rive du lac Sept-Îles, soit 54.5% du périmètre total du lac, présentent des conditions non-optimales et inadéquates pour préserver la qualité de l'eau.

L'objectif du programme est de procéder à la renaturation des rives le plus rapidement possible sur une largeur suffisante afin de sauvegarder notre plan d'eau.

En 2008, l'activité se déroulera en deux étapes.

### 1<sup>re</sup> Étape :

#### Rencontre d'information technique :

##### Contenu :

- La bande riveraine et l'utilisation responsable des rives;
- Les techniques de plantation et de bouturage;
- La planification des travaux
- Les aménagements à privilégier
- Les ressources professionnelles disponibles
- Le choix des plants
- Échanges – Discussions – Réponses aux questions

La rencontre a eu lieu le samedi 24 mai de 9 h 30 à 11 h 30 au Manoir du Lac Sept-Îles. Plus de 100 personnes étaient présentes.

### 2<sup>e</sup> Étape :

#### Distribution de plants

Lieu : Club nautique du lac Sept-Îles.

Des **spécialistes** seront **sur place** pour vous rappeler, au besoin, les techniques de plantation et d'aménagement et prodiguer des conseils pratiques.

- Distribution des arbustes

Selon les espèces disponibles, les prochaines dates de distribution sont fixées le **21 juin et le 30 août 2008 entre 9 h 00 et 16 h 00.**

Grâce à la participation financière de l'APLSI et de la Municipalité de Saint-Raymond, les résidents du lac Sept-Îles pourront acquérir des plants à des tarifs réduits. Un rabais supplémentaire sera consenti aux membres de l'APLSI.

Espèces disponibles (quantités à confirmer)

- Dierville chevreuille (diervilla lonicera)
- Myrique baumier (myrica gale)
- Vigne vierge (part. quinifolia)
- Saule artique nain (salix gracilis)
- Spirée à large feuille (spirea latifolia)

##### • Distribution d'arbres

500 arbres dont les espèces sont compatibles avec notre milieu sont également disponibles **gratuitement** afin de compléter les aménagements ailleurs sur la propriété. Les quantités et les espèces, pour chaque résident intéressé, seront déterminées lors de la rencontre d'information.

Pour obtenir plus d'informations, communiquer avec la CAPSA :  
Véronique Cantin, Tél. : 418 337 1398  
Adresse Internet : v.cantin@capsa-org.com

## Autres services

### Services conseils pour le réaménagement des rives

Selon les demandes des résidents au cours de l'été.

- Le coût d'une visite à domicile pour prodiguer les conseils requis est fixé à 50.00\$, plus les taxes.
- Le coût de production d'un plan d'aménagement est fixé à 50.00\$/l'heure, plus les frais de déplacement et les taxes.

Les demandes d'informations et de services sont adressés à la CAPSA :

Véronique Cantin,  
Tél. : 418 337-1398  
Adresse Internet : v.cantin@capsa-org.com

### Services de plantation pour le réaménagement des rives

Selon les demandes des résidents au cours de l'été

Le tarif demandé pour la plantation d'arbustes ou d'arbres est fixé à 25.00\$/l'heure plus les taxes.

Les demandes d'informations et de services sont adressés à la CAPSA :

Véronique Cantin  
Tél. : 418 337-1398  
Adresse Internet : v.cantin@capsa-org.com

# Nos activités



# *en images ...*



# Nombreux services à un seul endroit

- **Orthopédie**  
(Vente et location)
- **Médecine douce**  
(Homéopathie produits naturels)
- **Appareils de diagnostic**  
(Diabète, pression artérielle, etc)
- **Dispill**  
(service spécialisé de distribution de médicaments)
- **Photo: passeport,  
assurance-maladie et arme à feu**
- **Comptoir photo,  
deux guichets libre-service**
- **Boutique cadeaux**
- **Livraison gratuite**
- **Papeterie, librairie, cosmétiques**
- **Service de photocopies et de  
de télécopies (fax)**
- **Guichet automatique  
Desjardins**
- **Accès direct à une clinique  
médicale, physiothérapie et optométrie**

**UNIPRIX**  
**LAWLESS ET BARRETTE**

Centre-ville, St-Raymond • 337-2238

Lingerie  
**MO** arquisette





• VÊTEMENT ENFANT • LINGERIE DAME

*Huguette Linteau, propriétaire*

**239, Saint-Joseph  
Saint-Raymond  
Tél. : 418 337-2289**

 **Centre Dentaire**  
**Dre Éleine Rodrigue, d.m.d.**  
chirurgienne-dentiste  
**(418) 337-7693**

 **Clinique de denturologie**  
**Yvon Paquet, d.d.**  
denturologiste  
**(418) 337-2655**

*Nous stérilisons tout, sauf le sourire*

267, Saint-Maxime, Saint-Raymond, G3L 3W3



*À l'avant-garde de la mode*

*Pour une élégance  
naturelle,  
un style recherché,  
un charme  
irrésistible...*

**TRICOTTO**

*Spécialisée  
dans l'ajustement  
de vêtements  
de base.*

*Certificat-cadeau disponible*



Centre-ville Saint-Raymond **337-6776**



# VIE DE L'ASSOCIATION



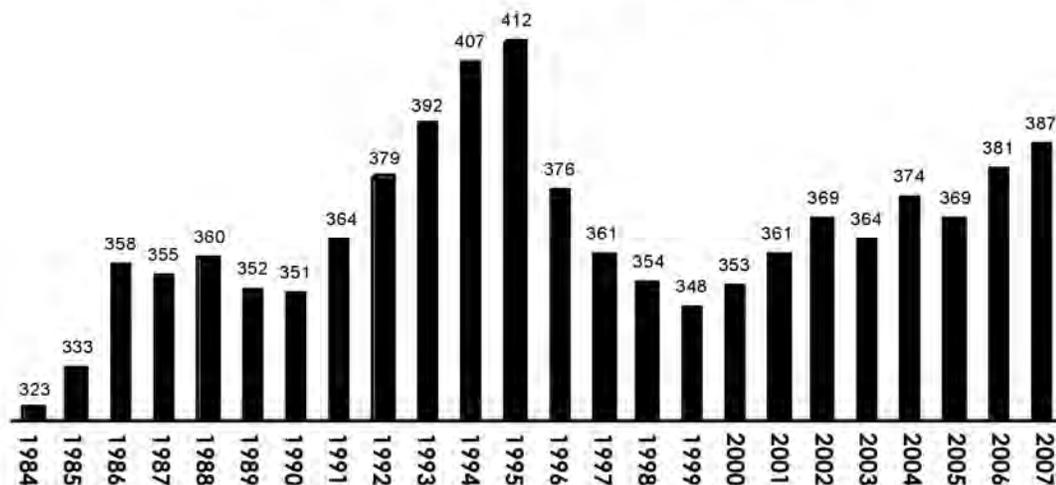
Le nombre de membres en 2007 a augmenté à 387 soit 6 de plus qu'en 2006. On constate que 33 nouveaux membres se sont joints à nous, mais que 11 membres de 2006 n'ont pas pris leur carte en 2007 même s'ils sont

toujours au lac. La différence est constituée de membres qui ont quitté le lac définitivement. On note aussi que 205 résidants sont maintenant permanents soit 3 de plus que l'an dernier dont près de 80 % sont membres. Les permanents représentent toujours près de la moitié des résidences répertoriées au lac. On compte finalement 26 membres associés qui sont locataires. De ce nombre, 2 sont de la Plage Beausoleil. Le service postal est encore très populaire et a été utilisé par 337 membres soit plus de 87 % du total des membres. Le graphique présente l'évolution du nombre de membres. La provenance des membres a peu changé en 2007 et on peut se référer à un autre article sur ce sujet.

## PROVENANCE DES RÉSIDANTS EN 2007

Québec et banlieue rive-nord		Rive sud de Québec	
Beauport	9	Beaumont	1
Boischatel	1	Lévis	3
Cap-Rouge	3	Pintendre	2
Charlesbourg	9	St-Jean Chrysostome	1
Lac Beauport	4	St-Nicolas	8
Lac St-Charles	3	St-Romuald	1
L'Ancienne-Lorette	9	<b>sous-total</b>	<b>16</b>
L'Ange Gardien	1		
Les Saules	1	Comté de Portneuf	
Loretteville	8	Donnacona	2
Neufchatel	80	Neuville	2
Québec	3	Pont-Rouge	9
Shannon	1	Portneuf et Portneuf Station	3
Sillery	5	St-Augustin de Desmaures	7
St-Émile	1	St-Basile	3
Ste-Foy	23	St-Léonard	2
Stoneham	2	St-Marc	2
Val-Bélair	7	St-Raymond	243
Vanier	1	Ste-Catherine de la J.C	2
<b>sous-total</b>	<b>171</b>	<b>sous-total</b>	<b>275</b>
Autres régions			
Bas St-Laurent	1		
Hors Canada	1		
Hors Québec	4	<b>Total des résidants</b>	<b>476</b>
Montréal	8	<b>répertoriés en 2007</b>	
<b>sous-total</b>	<b>14</b>	(incluant des locataires)	

## Évolution du nombre de membres



## Recrutement 2007

N'oubliez pas de nous transmettre tout changement d'adresse en cours d'année. Vous pouvez téléphoner à Jacques A. Bilodeau au 337-6979 (avant 20h) ou nous rejoindre par écrit à l'adresse suivante: APLSI, 3309 Chemin du Lac Sept-Iles, Saint-Raymond, QC, G3L 2S3



**BOUCHARD PAGÉ TREMBLAY**  
S.E.N.C.  
**AVOCATS**

*La force d'une équipe*

- Troubles de voisinage
- Achat et vente de maisons
- Vices cachés
- Droits des affaires
- Testament et succession

**Portneuf :**

499, boul. Dussault, Saint-Marc-des-Carières  
Téléphone : (418) 268-6667

**Québec :**

6580, 1<sup>re</sup> avenue, Québec (Québec)  
Téléphone : (418) 622-6699

**Sans frais : 1-866-768-6667**

St-Raymond  
**Jabagie**  
*Josée*

*Plusieurs services à  
un seul endroit !*

**RÉSEAU BILLETECH**

- Timbres-postes
- Choix de revues unique  
à Saint-Raymond  
réservation et commandes personnelles
- Dépôt nettoyeur

Nombreux groupes  
organisés pour  
différentes loteries



**loto-québec**  
Centre de validation

Visitez notre  
salle de montre

**SEARS**



**SLUSH  
PUPPIE**

*Pour un bon  
rafraîchissement*



Service  
de  
livraison

**Place Côte Joyeuse, Saint-Raymond 337-6761**

**SUBWAY**  
*mangez frais.*

**OUVERT**  
tous les jours  
dès 7 h

- Plus  
GRAND
- Plus  
ACCESSIBLE

Venez découvrir notre **CHARMANTE TERRASSE**

181, rue Saint-Cyrille, Centre-ville Saint-Raymond

418 **337-3666**

# Les priorités du bureau de direction en 2007-2008

En plus de la réalisation de son programme d'activités 2008 et de la gestion des affaires courantes de la corporation, le bureau de direction s'est préoccupé de différents dossiers. Ainsi des rencontres ont eu lieu avec les représentants de la Plage Beau Soleil, de la base commerciale d'hydravions et avec la municipalité pour discuter entre autres d'un plan de mesures d'urgence, d'un programme d'activités de loisirs conjoint et de moyens pour assurer un meilleur contrôle des embarcations sur le lac et la municipalisation possible des descentes à bateau.

Parmi les dossiers qui ont continué à drainer les efforts des administrateurs et de plusieurs bénévoles, comme l'an dernier, mentionnons l'avenir des installations du Club nautique et le plan d'action en environnement.

## 1.- Travaux prioritaires

Rappelons qu'une entente avec la municipalité n'a pu être conclue pour la réalisation du plan initial de travaux afin d'assurer la pérennité des installations du Club Nautique estimé alors à plus de 400 000.00\$. Des travaux prioritaires devaient être réalisés et le bureau de direction a décidé de procéder, selon les urgences, en fonction de la capacité financière de notre organisation. Rappelons que la municipalité est toujours disposée à cautionner l'APLSI, selon des conditions à convenir, advenant qu'il soit nécessaire d'emprunter.

Les travaux retenus seront réalisés dans l'ordre suivant :

- Le puits artésien et le remplacement des installations septiques;
- La consolidation des fondations du bâtiment et les corrections au contreventement de la bâtisse;
- La réfection des installations sanitaires et du réseau d'alimentation en eau;

- Le remplacement du bardeau d'asphalte du toit.

## 2.- Puits artésien, fosse septique et champ d'épuration :

Les travaux d'investigation réalisés à l'automne 2007 par une firme d'experts conseils ont permis de confirmer :

- que le champ d'épuration n'est pas fonctionnel et est localisé à un endroit qui ne respecte plus les distances réglementaires avec la propriété voisine;
- que la fosse septique en métal, bien qu'elle soit encore fonctionnelle, n'est plus réglementaire et devra être remplacée par un équipement conforme;
- que les eaux usées de la fosse septique n'atteignent pas le champ d'épuration et que ces eaux se perdent dans le sous-sol et se dispersent principalement du côté nord de la propriété pour ensuite atteindre le Lac;
- que le réseau des égouts du bâtiment du club nautique est à refaire étant donné que les pentes sont inversées à certains endroits;
- enfin que l'eau du puits de surface qui alimente le bâtiment n'est pas potable.

Après analyse de ces constats et vu que les surplus financiers accumulés ont été jugés suffisants, le bureau de direction a décidé :

- a) De procéder au remplacement des installations septiques existantes par un système Bionest localisé entre le stationnement et les tennis, près du bâtiment du club nautique;
- b) De procéder au creusage d'un puits artésien pour alimenter en eau potable les installations du club nautique.
- c) D'autoriser un montant de l'ordre de 35 000.00\$ au cours du prochain

exercice financier pour assurer la réalisation de ces travaux au printemps 2008.

## 3.- Autres travaux à réaliser selon les priorités :

Pour réaliser les autres travaux décrits dans les priorités, le bureau de direction a convenu :

- a) De réaliser ces travaux, dans la mesure du possible, à même les revenus générés par les opérations courantes de l'APLSI : membership, locations du Club et opération du bar, vente d'essence, etc.
- b) Advenant que l'APLSI doive procéder à un emprunt pour réaliser des travaux urgents, la limite de cet emprunt est établie à 150 000.00\$ et l'APLSI devra obtenir le cautionnement de la municipalité selon des modalités à établir. Entre autres, pour obtenir ce cautionnement, la charte de l'APLSI devra être modifiée afin que la municipalité devienne bénéficiaire privilégiée d'actifs de la corporation advenant que les obligations de remboursement ne puissent être respectées. Une assemblée générale spéciale devra être convoquée pour procéder aux modifications de notre charte, s'il y a lieu.
- c) Après avoir analysé les résultats financiers au 31 décembre 2007, ceux des années antérieures et le projet de budget 2008, il a été convenu d'établir à 12 000.00\$ le montant à être consacré annuellement au remboursement d'un emprunt pour réaliser les travaux de rénovation prioritaires. Ce montant proviendrait du remboursement des taxes municipales, si une entente est conclue avec la municipalité, à raison de 5 000.00\$ annuellement et d'un montant de 7 000.00\$ puisé à même les opérations courantes de l'APLSI.



**PLUS DE 50 COMMERCES ET SERVICES**

*Merci d'acheter à Saint-Raymond*

**provigo** 

Protégez l'environnement...

Plusieurs produits sans phosphate disponibles



- détergent à lessive • produits nettoyants
- savon vaisselle et plusieurs autres...

**260, Saint-Cyrille, Saint-Raymond**

**337-2278**

**4.- Le plan d'action en environnement:**

Un montant de 5 700.00\$ a été consenti par le bureau de direction de l'APLSI pour soutenir le plan d'action 2008 dont les priorités visent à initier un programme pour renaturaliser les rives, informer et sensibiliser sur l'état de santé de notre lac et la nécessité que chaque résidence soit équipée d'installations sanitaires adéquates et assurer un meilleur contrôle des embarcations motorisées. Le programme d'activité sera réalisé avec la collaboration de la CAPSA. La participation financière de la municipalité de Saint-Raymond sera de 11 000.00\$

Le bureau de direction de l'APLSI est convaincu que les démarches entreprises dans le cadre de la réalisation de notre plan triennal en environnement devront être appuyées par une réglementation municipale adaptée aux objectifs poursuivis afin que les mesures adoptées soient efficaces, équitables et impliquent tous les résidents du lac Sept-Îles.

La position suivante de l'APLSI a été transmise à la municipalité le 17 mars dernier à savoir :

« Compte tenu de la présence de cyanobactéries constatée à l'automne 2007 dans le lac et des résultats de la diagnose écologique sommaire du lac Sept-Îles déposée par la CAPSA en mars 2008 et afin que les actions pour corriger la situation qui seront mises de l'avant soient efficaces, équitables et impliquent tous les résidents du lac Sept-Îles, il a été unanimement résolu de demander à la municipalité de Saint-Raymond :

- a) L'adoption d'un règlement obligeant les riverains à renaturaliser la rive de leur propriété sur une profondeur de 5 mètres d'ici octobre 2013 selon des modalités favorisant la participation et l'engagement des concernés, assurant un support technique adéquat et au besoin contraignant pour les récalcitrants;
- b) L'adoption d'un règlement assurant la vidange périodique des fosses septiques localisées dans le bassin versant du lac Sept-Îles;
- c) De compléter la mise aux normes

des installations septiques en conformité avec le règlement Q2 R8 y compris sur les Îles;

- d) De procéder, au besoin, à l'évaluation technique de l'état de fonctionnement des installations septiques existantes;
- e) L'adoption d'un règlement de sécurité nautique concernant, entre autres, les wake boats, les embarcations équipées de ballast et les moto marines afin de mieux appuyer la Sûreté du Québec dans ses interventions;
- f) De collaborer à la mise en place, éventuellement, d'une patrouille nautique durant la saison estivale.

En réponse à notre demande, la municipalité adoptait, à la réunion du conseil municipal tenue le 7 avril 2008 une résolution acceptant le dépôt de la diagnose écologique sommaire du lac Sept-Îles réalisée par la CAPSA et que la ville poursuive conjointement avec l'APLSI les efforts de protection du lac Sept-Îles et ce notamment en évaluant la possibilité d'adopter des règlements visant à :

- Obliger la renaturalisation des rives;
- Assurer la vidange périodique des fosses septiques des unités d'habitation situées au pourtour de lac Sept-Îles;
- Contrôler les embarcations à moteur;
- Et évaluer la mise en oeuvre de tout autre moyen jugé nécessaire pour préserver la qualité du lac Sept-Îles.

A ce jour, les travaux au Club nautique prévus en 2008 sont complétés, le travail se poursuit dans le dossier environnement et le programme d'activités 2008 est en cours de réalisation. Les membres du bureau de direction souhaitent vous rencontrer en grand nombre à notre prochaine assemblée générale qui se tiendra le dimanche 10 août 2008 à compter de 9h30 au Club nautique.

# COMITÉS RÉPARTITION DES TÂCHES 2008

**Recrutement des membres et Lotomatique :**

- Jacques A. Bilodeau
- Claudette Génois, Marcel Paré (participants)

**Fonctionnement du Club nautique :**

Supervision du contrat de gardiennage et gestion :

- Anne St-Gelais

Locations

- Ginette Charette

Fonctionnement du bar et contrôle des inventaires

- Ginette Charrette

Entretien et réparation

- Denis Cayer

Descente à bateau

- Marcel Paré

Registre des clefs du cadenas descente à bateaux

- Michel Fleury

Service d'essence

- Denis Cayer
- Jean-Guy Bernier (participants)

Inventaire des biens meubles

- Ginette Charette

**Comité information :**

- Denis Cayer

**Édition de L'Alouette :** Vincent Caron  
**Thème 2008 :** L'environnement en mettant l'accent sur la renaturalisation des rives et les équipements septiques.

**Panneaux publicitaires :** Denis Cayer

**Mini Alouette :** Jacques A. Bilodeau

**Conférences de presse :** Michel Fleury



# NATHALIE BEAULIEU

agent immobilier affilié

## de SAINT-RAYMOND

*près de vous  
pour vous servir*

*en toute* **Tranquilli-T**

### Si votre transaction est retardée ou annulée...

**RE/MAX\* vous rembourse les frais occasionnés.**

La promesse d'achat est signée. Votre acheteur se désiste ou demande un délai. RE/MAX vous rembourse vos dépenses jusqu'à 25 000 \$.

### Si votre acheteur décède...

**RE/MAX\* vous paie le prix convenu dans la promesse d'achat.**

Votre acheteur ou son/sa conjointe décède. La promesse d'achat est annulée. RE/MAX vous paie votre maison au prix convenu dans votre promesse d'achat.

### Si vous avez besoin d'une assistance juridique...

**RE/MAX\* vous l'offre.**

Que vous soyez acheteur ou vendeur, si vous découvrez des problèmes ou un vice caché après la transaction, RE/MAX vous donne accès à une info-ligne gratuite pour consulter un conseiller juridique. RE/MAX couvre aussi les honoraires d'un professionnel jusqu'à 5 000 \$ en cas de litige.



Certaines conditions s'appliquent  
\*Dans le cadre du programme Tranquilli-T



**Opération  
Enfant Soleil®**  
Des soins en premier



**Vous voulez vendre, acheter OU vous cherchez...**

J'ai **@ccès** à tout ce qu'il y a sur le marché.

Vous pouvez réaliser un rêve en toute **Tranquilli-T** avec moi.

*À l'écoute de vos besoins.*

**RE/MAX @ccès**<sup>Inc.</sup>

**418 948-1000**

[www.nathaliebeaulieu.com](http://www.nathaliebeaulieu.com)

## Activités de l'APLSI:

Responsable du programme des activités conjointes avec la municipalité : Nancy Frenette

Activités conjointes possibles : danse, work out, peinture, yoga, embarcations non-motorisées, tennis, bibliothèque, etc.

### **Méga journée d'ouverture**

- Walter Adams
- Danielle Garneau, Jean-Guy Bernier (*participants*)
- Parade de bateaux, marché aux puces, feux d'artifice, rencontre au Club.
- **Date** : 28 juin 2008

### **Souper des membres**

- Ginette Charette
- Nancy Frenette, Jacques Hardy
- **Date** : 19 juillet 2008

### **Vendredis 5 à 7**

- Ginette Charette
- Jacques Hardy (*participant*)
- **Dates** : 20 juin, 4 et 25 juillet, 8 et 22 août, 5 septembre 2008

### **Activités hivernales**

- Jacques A. Bilodeau
- Ginette Charrette, Denis Cayer (*participants*)
- **Dates** : 2 et 24 février 2008

### **Bibliothèque**

- Jacques A Bilodeau
- Jacqueline Côté, Michelle Lacoursière, Marcelle Chateauvert, Louise Leclerc, Rachel McKinnon (*participants*)
- Du 22 juin au 6 septembre 2008
- **Horaire** : 10 h 00 à 12 h 00

### **Foire du livre usagé**

- Jacques A Bilodeau
- Jacqueline Côté, Michèle Lacoursière, Marcelle Chateauvert, Louise Leclerc, Rachel McKinnon (*participants*)
- **Date** : 22 juin 2008 de 11 h 00 à 16 h 00

### **Ensemencement :**

- Jacques A. Bilodeau
- Marcel Paré (*participants*)

## **Tennis :**

- Nancy Frenette

### **Club de marche « La foulée du lac »**

- Louise Tanguay Bernier ( 337 6660)
- **Horaire** : 9 h 30 mardi, jeudi et samedi
- **Lieu de rencontre** : pont du lac au Chien

## Comité environnement

### **Plan d'action APLSI**

- Michel Fleury
- Lucie Coulombe, Alain Bardenet, Pierre Gourdeau, Jean-Pierre Thiffault, Luc Proulx, Diane Myrand (*participants*)

### **Nettoyage des tributaires**

- Marcel Paré
- Jean-Guy Bernier (*participant*)

## Descente à bateau, accessibilité et contrôle des embarcations motorisées :

- Marcel Paré
- Pierre Asselin, Jean-Guy Bernier, Jacques A. Bilodeau (au besoin), Lucie Coulombe (*participants*)

### **Mandat :**

#### **APLSI**

- Évaluation du mode actuel de gestion de la descente à bateau;
- Mise à jour du règlement de la descente à bateau au Club nautique
- Règlement particulier concernant les wake boats et les embarcations équipés de ballast;

#### **Avec la municipalité :**

- Harmonisation de la réglementation avec la Plage Camping Beau Soleil
- Mise sur pied d'une patrouille marine
- Contrôle des autres sites de mise à l'eau d'embarcations

## Dossiers particuliers du bureau de direction :

### **Entente avec la municipalité concernant le Club nautique:**

- Denis Cayer
- Jacques A. Bilodeau, Michel Fleury

### **Mandat :**

- **Cautionnement** : Établir les conditions. Mise à jour du plan de rénovation des installations
- **Accessibilité** de installations à la population de Saint-Raymond. Évaluation du programme actuel d'activités de l'APLSI. Élaboration d'une programmation conjointe avec la municipalité pour l'été 2008. ( Nancy Frenette )

## Comité conjoint environnement Municipalité- APLSI

- Michel Fleury
- Marcel Paré, Pierre Asselin (*participants*)

## Plan des mesures d'urgence:

- Pierre Gauvin

### **Mandat :**

- Identification des résidences
- Accessibilité
- Identification des accès autour du lac
- Résidants sur les Îles : Incendie, évacuations sanitaires, accès aux îles, communications.
- Publication d'un plan des mesures d'urgences pour les résidants du lac.
- ETC

### **Contrat de gardiennage du Club nautique**

- Anne St-Gelais
- Denis Cayer (*participant*)

### **Entente avec la Plage Camping Beau Soleil**

- Michel Fleury
- Denis Cayer (*participant*)

### **Rénovations des installations du Club nautique :**

- Pierre Gauvin
- Walter Adams, Jean-Pierre Thiffault, Denis Cayer (*participants*)



**DOLLARAMA 1\$**

*On y trouve  
de tout à 1\$*



Grand choix de

**COOLERS**



**SAQ**

Saint-Raymond

OUVREZ ET  
SAVOUREZ



333, Place Côte Joyeuse 337-2950



**Place Côte Joyeuse**  
au quotidien

[www.placecotejoyeuse.com](http://www.placecotejoyeuse.com)

**METRO**

Alimentation  
Raynald Lortie inc.

Invite sa distinguée clientèle du Lac Sept-Îles à venir découvrir la nouvelle ambiance plus chaleureuse et plus conviviale de son marché nouvellement rénové. Plus de 100 variétés de produits ont été ajoutés pour répondre à vos besoins. Nous offrons aussi une gamme de produits sans danger pour l'environnement.

Le propriétaire M. Raynald Lortie, résident du Lac Sept-Îles, et toute son équipe ont comme priorité une service chaleureux, courtois et hautement professionnel qui place le client avant tout.

**OUVERT DE 8h à 22h**

333, Place Côte Joyeuse, Saint-Raymond  
337-6781



## HEURES D'OUVERTURE DU CLUB NAUTIQUE EN 2008

<b>Fins de semaine du printemps</b>	Samedi 3 et dimanche 4 mai (si le lac est calé) Tous les samedis et dimanches en mai et juin Et lundi le 19 mai Jusqu'à l'ouverture complète le 18 juin	<b>10 h à 16 h</b>
	Descente à bateaux tous les mercredis en mai et juin	<b>12 h à 20 h</b>
<b>Du 18 juin au 13 juillet</b>	Mercredi, jeudi et vendredi le 18, 19 et 20 juin	<b>12 h à 20 h</b>
	Samedi et dimanche	<b>10 h à 20 h</b>
	Du lundi au vendredi	<b>12 h à 20 h</b>
<b>Du 14 juillet au 27 juillet</b>	Samedi et dimanche	<b>10 h à 20 h</b>
	Du lundi au vendredi	<b>10 h à 20 h</b>
<b>Du 28 juillet au 10 août</b>	Samedi et dimanche	<b>10 h à 20 h</b>
	Du lundi au vendredi	<b>12 h à 20 h</b>
<b>Du 11 août au 21 septembre</b>	Samedi, dimanche et lundi le 1 septembre	<b>10 h à 16 h</b>
	Du lundi au vendredi	<b>FERMÉ</b>

# Wake Boat

Le règlement concernant les embarcations de type *wake boat* demeure en vigueur.

- Seul un membre propriétaire en règle de l'APLSI peut utiliser la descente à bateau pour mettre à l'eau un *Wake boat* ou une *embarcation équipée de ballast* qui lui appartient. Sur présentation du certificat d'immatriculation de l'embarcation, une vignette autocollante d'identification sera apposée par le préposé à la rampe de mise à l'eau.
- Aucun invité ou locataire d'un chalet ne peut utiliser la descente à bateau pour la mise à l'eau d'un *Wake boat* ou d'une *embarcation équipée de ballast*.
- Préoccupations environnementales :

La pratique du « wake board » suscite des préoccupations environnementales importantes. Les recommandations issues du bilan de santé du lac (diagnose) réalisé en 2007 et le fait que le lac Sept-Îles a été affecté à l'automne par des cyanobactéries doivent inciter les amateurs de la pratique de cette activité à une plus grande collaboration. Ainsi, nous invitons les amateurs de « wake board » et tous les autres conducteurs provoquant des vagues surdimensionnées à ne pas pratiquer leur sport favori dans des zones peu profondes (moins de 5 m) et à se

tenir dans des corridors localisés au centre du lac afin de minimiser le brassage des sédiments de fond et l'érosion des berges.

Pour tous les propriétaires d'embarcations, les préoccupations de protection de l'environnement sont donc plus importantes que jamais. Nous vous invitons à nettoyer vos embarcations loin du lac, à l'extérieur du périmètre du bassin versant du lac. En effet, en nettoyant les embarcations avec des produits spécialisés près du lac, l'eau et les produits souvent toxiques se retrouvent tôt ou tard dans le lac et possiblement même dans les puits. De plus, nous vous invitons à acquérir des équipements nautiques motorisés plus propres de type 4-temps par exemple.

**Pour obtenir votre vignette 2008 permettant la mise à l'eau au club, vous devez avoir en main les documents suivants :**

- Votre carte de membre de l'APLSI 2008 (si payée par la poste, expédiez votre chèque au moins 7 jours avant la date de mise à l'eau sinon vous ne serez pas inscrit sur notre liste des cartes payées)
- Le certificat d'immatriculation de votre embarcation

En terminant, nous vous invitons à prendre connaissance de l'ensemble du règlement modifié concernant la descente à bateau dans l'Alouette 2008! Bon été et conduisez prudemment

# Curves®

centre de conditionnement pour femmes

Les femmes  
du lac gardent  
la forme...

VENEZ FAIRE

**30** MINUTES  
D'ENTRAÎNEMENT

dans un centre

**CLIMATISÉ**



Quand vous êtes  
membre **CHEZ-NOUS**,  
vous êtes membre  
**PARTOUT.**  
**INFORMEZ-VOUS !**

**418 337-1717**

168, rue Saint-Joseph  
Centre-ville Saint-Raymond

[www.curvessaintraymond.com](http://www.curvessaintraymond.com)

## Concept Beauté Marie-Jo



Nathalie Cloutier  
COIFFEUSE



Jacinthe Voyer  
COIFFEUSE



Valérie Cloutier  
COIFFEUSE



Josée Lapointe,  
propriétaire  
ESTHÉTICIENNE  
ELECTROLYSTE



Rachel Paré  
ESTHÉTICIENNE  
ELECTROLYSTE  
TECHNICIENNE EN  
POSE D'ONGLES



Anne-Jasmine Grenier  
MASSOTHÉRAPEUTE

Coiffure HOMME - FEMME  
ENFANT  
Esthétique  
Électrolyse

**HORAIRE**

Mardi : 9h à 17h  
Mercredi : 9h à 20h  
Jeudi : 9h à 21h  
Vendredi : 9h à 17h30  
Samedi : 8h à 12h

Certificat-cadeau  
disponible

Dépositaire des produits :

CLAYTON SHAGAL



716, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond • 337-6364



## Tendance Décor Plus

De tout pour la  
**DÉCORATION**  
en un seul endroit

- Peinture • papier peint • stores
- toiles solaires • couvre-lits
- tissus • céramique • prélat flottant
- tapis • moulures de bois et MDF • quincaillerie pour rideaux
- accessoires pour salle de bain
- articles de couture et laine...

Service de décoration à domicile  
Service de pose et de confection



Hélène Readman & Véronique Tremblay  
décoratrices, propriétaires  
Pascale Viel, designer d'intérieur

668A, Saint-Joseph, Saint-Raymond  
ancien local de Spéciaux Variétés

**418 337-2552**



## DESCENTE À BATEAUX

La descente à bateaux est un privilège réservé aux membres et votre Association doit en assurer un contrôle adéquat. Ce contrôle vise à ce que seuls les membres puissent avoir accès au lac via les installations du Club nautique et à réduire le nombre d'embarcations sur le lac. En effet, afin d'assurer un meilleur contrôle des embarcations sur le lac, à partir de 2008, les embarcations d'invités ne sont plus autorisées. Pour l'essentiel, la procédure adoptée l'an dernier demeure en vigueur avec les améliorations suivantes :

En dehors des heures normales d'ouverture, il est possible de prendre rendez-vous à 24 heures d'avis pour s'assurer de la disponibilité du responsable désigné ( Guillaume ou Vincent ) au Manoir du Lac Sept-Îles au 337-8893. Nous vous demandons votre collaboration pour respecter des heures raisonnables entre 9 h et 12 h et 13 h à 17 h, selon la disponibilité du responsable. Ceux qui se présentent fortuitement à la barrière de descente à bateaux sans rendez-vous préalable le font à leur risque de voir le responsable non disponible à ce moment. Un montant de 10\$ est exigé pour le service sur rendez-vous.

## LES ACTIVITÉS OFFERTES EN 2008

### LA MUNICIPALISATION DES INSTALLATIONS DU CLUB NAUTIQUE

Les négociations avec la Ville de Saint-Raymond n'ont pas permis d'arriver à une entente satisfaisante pour les deux parties. Le bureau de direction a donc mis un terme aux démarches entreprises et il n'y aura pas de cession des installations du club à la Ville. Par contre, le rapprochement a permis d'identifier des solutions qui nous assurent le support de la Ville advenant que nous soyons obligés de contracter des emprunts bancaires. Par exemple, une contribution financière tangible de la Ville à l'APLSI moyennant la mise en commun de certaines de nos activités culturelles ou de loisirs pour l'ensemble de la population de Saint-Raymond. Il a été convenu que cela ne s'appliquerait pas aux embarcations motorisées afin de protéger le lac et d'être compatible avec le programme de protection de l'environnement actuellement en cours de réalisation. Les activités communes seront décrites un peu plus loin dans ce texte.

### LES PRIORITÉS RETENUES POUR RENOVER LE CLUB NAUTIQUE

Le bureau de direction a retenu les travaux à effectuer en priorité pour le maintien et l'amélioration des installations du club nautique. Ils seront réalisés dans l'ordre en priorisant la protection de l'environnement et selon les disponibilités budgétaires qui seront dégagées. Ce sont:

- Puits artésien, fosse septique et champ d'épuration en 2008;
- Consolidation des fondations du bâtiment et corrections au « contreventement » de la bâtisse;
- Réfection des installations sanitaires et du réseau d'alimentation en eau;
- Remplacement du bardeau d'asphalte du toit.



**LA FROMAGERIE Alexis de PORTNEUF FINE CHEESE MAKERS**

**NOUVEAU**  
comptoir à  
**CRÈME GLACÉE**

- Molle saucée dans le chocolat belge
- Crème glacée dure «La Bella Italiana»

- Service conseil pour vos dégustations
- Pain frais cuit sur place
- Produits du terroir
- Panier-cadeau
- Épicerie fine
- Le plus grand choix de fromages de la région
- Vin

*Toujours les meilleurs prix de la région*

LA BOUTIQUE EST OUVERTE 7 JOURS/7  
418 337-4287 (Horaire : poste 300)  
71, avenue Saint-Jacques, Saint-Raymond  
www.alexisdeportneuf.com

**Saint-Raymond**  
CHRYSLER  
CAMIONS DODGE JEEP

625, Côte Joyeuse  
Saint-Raymond

Tél. : (418) 337-6777  
Télééc. : (418) 337-2090  
Accès total : 990-0124

**St-Raymond**  
*Service em.*

Service d'appareils électroménagers  
et de réfrigération de toutes marques  
ACHAT & VENTE  
**337-6192**

Raymond Jobin 877, Côte Joyeuse  
Étienne Jobin Saint-Raymond G3L 4B5

*Soins esthétiques et corporels pour elle et lui*

**pevonia BOTANICA**

**LA CITÉ DU CORPS**  
♀ CENTRE SANTÉ ♀

Services :

- Massothérapie
- Exfoliation
- Enveloppement
- Balnéothérapie
- Pressothérapie
- Épilation laser
- Pédicure
- Manucure
- Facial
- Micro dermabrasion
- Épilation : cire - électrolyse
- Traitement de cellulite
- Maquillage permanent

465, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond • 418 337-4373 • www.citeducorps.com



### **CORVÉE DE NETTOYAGE DU CLUB NAUTIQUE** (samedi 17 mai)

Le début de la saison estivale marque aussi la saison du grand ménage. Votre Club nautique n'échappe pas à cette règle. Nous comptons sur un grand nombre de bénévoles, mais nous notons que, cette année encore, ils se sont fait rares. Par chance, quelques irréductibles de la première heure sont toujours au rendez-vous. Rassurez-vous, le travail n'est pas harassant, on peut même plutôt dire que le moment est convivial. Il se termine toujours autour d'un petit casse-croûte arrosé d'un petit vin et de quelques bières offerts par le Manoir du Lac Sept-îles. Rejoignez-nous la prochaine fois, vous passerez un bon moment, c'est assuré !

### **GRAND PRIX CYCLISTE DE SAINT-RAYMOND**

Pour la troisième année consécutive, Saint-Raymond était l'hôte d'une course cycliste à laquelle participent les meilleurs coureurs sur route du Québec. Se déroulant autour du lac Sept-Îles, cette course constitue l'épreuve de sélection de l'équipe du Québec pour les championnats canadiens sur route, catégories junior et senior, hommes de moins de 23 ans. Cette activité a eu lieu les 17 et 18 mai dernier. Le grand prix a rassemblé 313 compétiteurs qui ont roulé à fond de train dans notre secteur.



### **LES VENDREDIS « 5 À 7 »** (début, vendredi 20 juin)

Cette activité permet à plusieurs d'entre vous, jeunes comme plus âgés, de venir débiter la fin de semaine de façon agréable entre amis dans une atmosphère de détente tout en dégustant les excellents mets offerts à prix modiques et préparés par l'équipe du Manoir selon le thème du jour. Comme toujours, la fête se continue toujours en soirée. Consultez le calendrier et soyez des nôtres pour partager ces moments de détente. Vous êtes aussi invités à venir tous les autres vendredis pour prendre un verre et rencontrer vos amis, mais il n'y a alors aucun repas de disponible. Le bar est ouvert en tout temps au Club. Les dates à retenir sont : 4 juillet, 25 juillet, 8 août, 22 août et 5 septembre.

### **LA FOIRE DU LIVRE USAGÉ**

**DATE:** DIMANCHE, LE 22 JUIN AU CLUB NAUTIQUE  
**HEURE:** 11 h à 16 h

Venez acheter des livres usagés pour des prix dérisoires de 0.50 \$ à 5 \$. Il y aura aussi des parutions de *L'Alouette* des années antérieures pour les collectionneurs intéressés. Venez bouquiner, rencontrer vos bénévoles pour partager votre passion de la lecture. Venez voir les nouveautés de 2008 qui seront disponibles cet été et profitez-en pour vous inscrire à la bibliothèque.



### **LA BIBLIOTHÈQUE** (début, dimanche le 22 juin)

La bibliothèque du lac Sept-Îles offre aux membres de l'APLSI un choix très intéressant de volumes : BEST SELLERS, BIOGRAPHIES, ROMANS POLICIERS, CONTES, NOUVELLES, etc. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges. De belles collections autant pour les adultes que pour les enfants. Chaque année, la bibliothèque s'enrichit de nouvelles parutions. On accepte les dons de livres. L'équipe de bénévoles vous attend en



**MARCHÉ GINGRAS**  
FRUITS ET LÉGUMES INC.

**Le spécialiste des**  
**FRUITS**  
et  
**LÉGUMES**

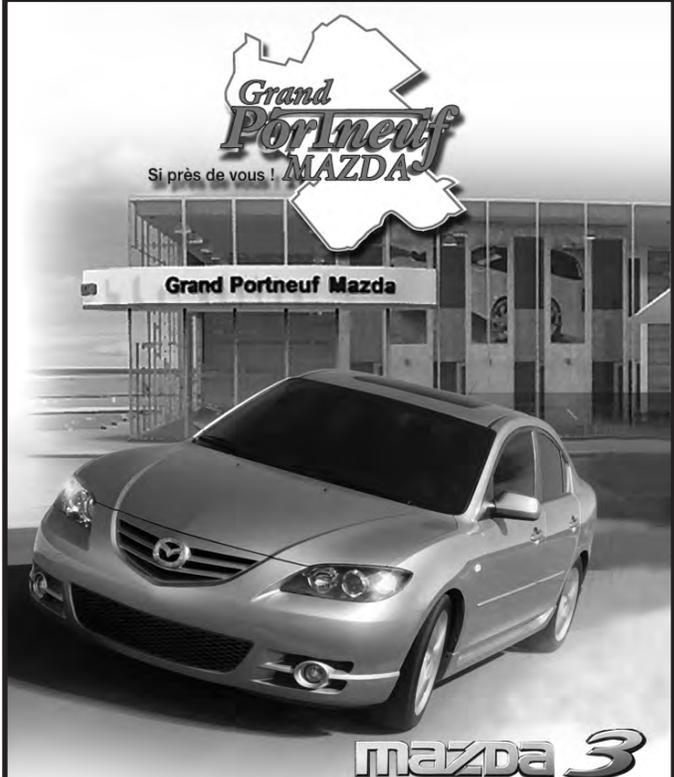


**Produits**  
**Maison**

**OUVERT**  
**7 JOURS / 7 SOIRS**  
**DE 7 H À 21 H**

- BIÈRE
- VIN
- LOTO

**734, RUE SAINT-JOSEPH,**  
**SAINT-RAYMOND 337-7936**



*Grand Portneuf*  
**MAZDA**

Si près de vous !

**Grand Portneuf Mazda**

**mazda 3**

141, rue Commerciale, Donnacona  
Aut. 40, sortie 274  
**285-2020 • 1 877 285-1020**

**Il va y avoir  
de la glace  
tout l'été...**

Venez déguster nos délicieuses  
crèmes glacées et yaourts glacés  
aux fruits!



**Ti-Oui**  
**SNACK-BAR**  
**BAR LAITIER**  
SAINT-RAYMOND

grand nombre et se fera un plaisir de vous accueillir et de vous conseiller. Encouragez vos enfants à venir nous visiter et passez de belles heures de lecture. Merci aux généreux donateurs qui apportent des livres usagés pour enrichir la bibliothèque.

**Où:** À la chapelle du lac Sept-Îles

**Inscription:** Lors de la foire du livre usagé et en tout temps aux heures d'ouverture

Coûts : **3 \$ par enfant et 6 \$ par adulte pour la saison**

Horaire: Tous les samedis de 10 h à 12 h à compter du 22 juin (exceptionnellement un dimanche) jusqu'au 6 septembre 2007

## LE CLUB DE MARCHÉ

### « La foulée du lac »

**Les mardis, jeudis et samedis, à 9 h 30, rendez-vous sur le pont du lac au Chien.** Pour information: Louise Tanguay Bernier, tél. : 337-6660

### Le work Out , les mardis dansants, le yoga et le kayak avec la Ville de Saint-Raymond

La Ville de Saint-Raymond et l'APLSI organiseront des sessions de work out, des cours de danse, des cours de yoga et des cours de kayak à l'été 2008 au Club nautique. Ces activités seront tenues seulement s'il y a un nombre minimum de 8 participants par activité. Toute la population de Saint-Raymond y sera invitée. Plus d'informations sur cette activité seront publiées dans le calendrier distribué par la Ville de Saint-Raymond. De plus, les citoyens de Saint-Raymond seront invités à utiliser la bibliothèque et à participer à la foire du livre usagé. Ils seront aussi les bienvenus au Club pour se restaurer lors de leur randonnée à vélo.

Pour information à l'APLSI, contactez madame Nancy Frenette, 337-2540

## LA MÉGAJOURNÉE D'OUVERTURE

**(le samedi 28 juin) (le 29 juin en cas de pluie)**

Cette journée spéciale qui marque le début de la période estivale vous offre plein d'activités intéressantes. Il y aura marché aux puces, un bar ouvert, une parade de bateaux et des feux d'artifice après la parade. En cas de mauvais temps, les activités de la mégajournée seront reportées au lendemain dimanche le 1er juillet.

### Le marché aux puces au Club nautique, la parade à bateaux et les feux d'artifice

Le début de l'été est souvent l'occasion de faire du ménage et de se débarrasser de ce qui ne sert plus. Ces

objets qui vous encombrant peuvent être utiles à d'autres. Nous vous offrons d'en faire profiter vos voisins en participant au marché aux puces organisé au Club nautique. De 9 h à 13 h, les terrains du Club vous accueilleront pour vous permettre de mettre en vente vos trésors ou de profiter des aubaines que les nombreux membres vous offriront. Réservez votre table (10 \$) au Club nautique dès le 4 juin.

Les parades de bateaux des dernières années ont été de grands succès. Les participants ont égayé cette soirée en faisant le tour du lac et nombreux furent les riverains à les acclamer au passage et même à y aller de feux d'artifice pour souligner le passage de la parade. Le rassemblement des bateaux se fera en face du Club nautique vers 20 h 30 pour un départ à 21 h. Décorez votre bateau et surtout, mettez des lumières sur votre embarcation pour agrémenter la parade autour du lac. Assurez-vous que votre embarcation est conforme aux normes (lumières, vestes de flottaison et autres accessoires). Les résidents pourront aussi se joindre au groupe lorsque la parade passera devant chez eux ou bien faire des feux d'artifice pour saluer les plaisanciers de la parade. Venez en grand nombre, c'est gratuit.

Cette année, la fin de notre magnifique balade en soirée qu'est la parade de bateaux se fêtera au Club. D'abord un feu d'artifice bien nourri. Puis la salle du Club vous accueillera dans une atmosphère de détente afin de finir cette soirée en beauté entre amis. Venez vous joindre à nous pour prolonger la fête.



**In-Extrême**  
**BOARD SHOP**  
**Vêtements · Accessoires · Chaussures**

Nouvelle promotion chaque mois

Vente et location de DVD  
 de Sports Extrêmes

- Sandales
- Accessoires de plage
- Maillots de bains
- Skates et accessoires

206 rue Saint-Joseph  
 Saint-Raymond  
 Propriétaire : Isabelle Genois

418 337-6685

**HOTEL ROQUEMONT**  
 MOTEL-RESTAURANT-BAR-RECEPTIONS

nouvelle ambiance  
 nouveau décor !

337-6734

à St-Raymond

à l'auberge  
 notre cuisine créative du terroir

**La Bastide**  
 Auberge de villégiature - cuisine créative

337-3796

**M E U B L E S**

**Giguère**

**MULTI MEUBLES**

*Ma source de confort...  
 et d'inspiration!*

**Meubles et électroménagers  
 Matelas  
 Boutique cadeaux**

**4** ÉTAGES  
 entièrement réaménagés présentant  
 un nouveau concept personnalisé

*Depuis 1944 à votre service.*

**240, Saint-Jacques, Saint-Raymond (418) 337-2722**

## LE SOUPER DES MEMBRES (samedi 19 juillet)

Le « souper bénéfique » est une tradition au lac et la formule de repas gastronomique avec une musique d'ambiance a été très populaire depuis les deux dernières années.

Nous vous invitons à être des nôtres le samedi, 19 juillet, vers 18 h, pour partager le succulent souper préparé par toute l'équipe du Manoir du Lac Sept-Îles. Rien à envier aux plus grandes tables du Québec. Le souper sera complété par une soirée de danse populaire pour tous les goûts.

Saisissez l'occasion de rencontrer des amis ou de faire de nouvelles connaissances. Venez discuter de façon informelle avec les membres du Bureau de direction. Achetez votre carte au Club nautique ou au Manoir du Lac Sept-Îles dès le 1er juillet et venez en grand nombre. C'est une occasion unique de rencontrer vos amis et de vous en faire de nouveaux. Pour assurer la qualité de la soirée, le nombre de cartes est limité. Premier arrivé, premier servi

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE - AVIS DE CONVOCATION (dimanche 10 août)

Prenez avis qu'une assemblée générale des membres de la corporation de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles Inc. sera tenue au Club nautique, 3309, Chemin du lac Sept-Îles, Saint-Raymond, dimanche 10 août 2007 à compter de 9 h 30. L'ordre du jour est celui prévu aux règlements de l'Association. Donné par ordre du bureau de direction, à Saint-Raymond, ce 17 ième jour de février 2008.

Denis Cayer, Président  
Michel Fleury, secrétaire

## MARCHE EN FORÊT sous le thème « DÉCOUVRONS NOS COULEURS », (dimanche 7 septembre)

Départ vers 10 h du Club nautique pour une marche en forêt dans la montagne autour du Club. Retour au Club nautique pour un brunch vers 11 h 30. Découverte des couleurs d'automne entre amis et safari-photos. Organisé par le Manoir du Lac Sept-Îles.

## ACTIVITÉS HIVERNALES EN 2009

Il y aura deux activités hivernales en 2008-2009. En collaboration avec le Manoir du Lac Sept-Îles, deux randonnées seront organisées et suivies d'un repas au Manoir.

Activité no 1 : randonnée en raquettes, samedi 31 janvier 2009

Le groupe partira de l'entrée du Chemin de l'Île Desrochers vers 15 h pour une excursion autour du lac au Cèdre. D'une durée d'environ 1 h 15, le trajet sera balisé et guidé. Il sera suivi par un bon souper-spaghetti au Manoir. La priorité pour le souper sera donnée aux 50 premiers participants et à leurs conjoints ou invités (avec réservations). S'il reste de la place pour le souper, ceux qui n'auront pas participé du tout à l'activité de plein air seront sur une liste d'attente jusqu'à la veille de l'évènement. Pour la randonnée, c'est gratuit et le nombre de participants est illimité.

Activité no 2 : ski de fond et raquettes , dimanche 22 février 2009

Les skieurs de fond et les raquetteurs évolueront sur une piste entretenue autour du lac au Cèdre. D'une longueur d'environ 8 km et d'une durée d'environ 1 h 20, la randonnée sera suivie d'un brunch au Manoir. Le départ se fera vers 9 h 30 pour un retour vers 11 h 30 pour le brunch au Manoir. La priorité pour le brunch sera donnée aux 60 premiers participants et à leurs conjoints ou invités (avec réservations). S'il reste de la place pour le dîner, ceux qui n'ont pas participé du tout à l'activité de plein air seront sur une liste d'attente jusqu'à la veille de l'évènement. Pour la randonnée en ski, c'est gratuit et le nombre de participants est illimité.



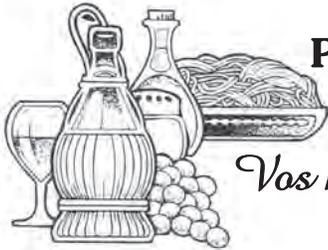
## FONDS D'IMMOBILISATIONS

En 2007, 106 personnes ont contribué volontairement au fonds d'immobilisation pour un total de 3 080 \$. Cette somme a contribué directement à payer une partie des

Restaurant

**Le Nocturne**

Spécialités : Mets chinois  
& Pizza  
Poulet O'Marie



Vos hôtes :  
Denis &  
Gaétane Lirette

LIVRAISON du JEUDI au DIMANCHE de 17h à 20h

434, Saint-Cyrille, Saint-Raymond (Québec) G3L 1T7  
Tél. : 418 337-2824

## Accommodation Marie-Claude inc.

OUVERT  
DÈS 6H00  
SUR SEMAINE  
ET 7H00 LA  
FIN DE SEMAINE

Le Dépanneur

GRANDE VARIÉTÉ  
DE PRODUITS

Duo Café/Muffin frais  
1,71\$+tx

BIÈRE À PRIX  
COMPÉTITIF

Location DVD  
2,61\$

**NOUVEAU !!!  
SLUSH PUPPIE !**



Les 1<sup>er</sup> à vous  
accueillir  
avec le sourire !

**EXCLUSIF**

Droit d'accès pour la Zec Batiscan Neilson  
Accueil Ste-Anne et Accueil Talayarde  
Vers • Glace

775, Saint-Joseph, Saint-Raymond, Québec G3L 1M4  
Tél. et fax : (418) 337-2868



Anne Bédard



Nathalie Julien



Carolle Jobin



Marlène Morasse

Nouveau bureau à Saint-Raymond

**Pour être plus près de vous !**

225, rue Saint-Cyrille, Saint-Raymond

**418 337-2002**

*Tout commence par la confiance*



**PROMUTUEL**  
PORTNEUF-CHAMPLAIN

promutuel.ca

ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS

travaux déjà réalisés au Club. La volonté des membres s'est exprimée lors de la consultation de l'hiver 2002 à l'effet qu'il fallait maintenir en bon état les installations. En 2007, l'APLSI a acquis de nouveaux quais flottants, des bouées et un auvent. La rénovation majeure du Club nautique est encore une priorité pour les prochaines années. Elle se poursuivra en 2008 avec la réfection des installations septiques incluant le réseau d'épuration et le creusage d'un puits artésien.

### FONDS D'ENSEMENCEMENT : nécessaire pour continuer de prendre du poisson

Pour la dix-huitième année consécutive, l'APLSI, avec l'argent recueilli dans le fonds d'ensemencement, a mis à l'eau au printemps de très belles truites arc-en-ciel. La Pisciculture de la Jacques Cartier a mis à l'eau, le 16 mai, plus de 1200 belles truites arc-en-ciel de 10 à 14 pouces.

Ces truites élevées à l'extérieur sont très combattives et agréables à prendre.

Si vous voulez en profiter, non seulement cette année mais pour les années à venir et pêcher dans votre lac, il faut contribuer à tous les ans pour assurer la survie du fonds d'ensemencement. Le programme de dépôt-retrait de poissons mis de l'avant en 1991 est toujours de mise pour avoir chaque année de beaux poissons prêts à se faire prendre. L'ensemencement est encore le seul moyen d'y parvenir, sinon il n'y aurait pratiquement pas de truites dans le lac.

Votre contribution est volontaire mais le groupe propose une contribution de l'ordre de 30 \$ par pêcheur, de 50 \$ pour une famille et de 100 \$ et plus par année pour les très gros pêcheurs qui prennent plus de truites arc-en-ciel que la moyenne. Chaque poisson de 11 pouces (28 centimètres) coûte en moyenne 1.50 \$ et ceux en haut de 14 pouces coûtent 5\$ l'unité. Il vous est donc très facile de calculer selon vos prises si vous en prenez plus que les autres et, si tel est le cas, de fournir davantage la saison suivante. Ceux qui ne pêchent pas, mais qui ont des visiteurs ou de la parenté qui pêchent, peuvent aussi donner au fonds toute somme qu'ils jugent à propos car tous les montants sont acceptés. En 2007, 111 personnes ont contribué volontairement au fonds d'ensemencement pour un total de 3270 \$. Merci de votre générosité. Faites un effort. C'est très peu cher à comparer avec les coûts d'un voyage de pêche et c'est là, disponible tous les jours en face de chez vous. N'oubliez pas d'inscrire le nombre de prises et le nombre de jours de pêche de l'an dernier sur la fiche de renouvellement de votre carte de membre.



### LES RÈGLEMENTS DE PÊCHE POUR L'ANNÉE 2008

La région de Québec est dans la zone 27. Le règlement du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs prévoit que la pêche à l'omble de fontaine (truite mouchetée) débute le 25 avril et ferme le 7 septembre 2008. La pêche blanche durant l'hiver est maintenant permise sur le lac Sept-Îles du 20 décembre 2008 au 31 mars 2009.

De plus, toutes les activités de pêche au lac et les limites de possession sont soumises aux règlements de pêche du Québec et le permis provincial est obligatoire. Les agents de conservation font d'ailleurs des vérifications sur le lac. La limite quotidienne de truites arc-en-ciel au lac Sept-Îles est de 5 prises seulement et l'omble de fontaine (truite mouchetée) de 15 prises. Veuillez consulter la brochure du ministère ou le site internet (<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-peche/regles-generales/index.asp>) pour plus d'informations.

### LE TENNIS DE PLUS EN PLUS ACCESSIBLE

Afin de favoriser une pratique familiale du tennis, l'accès au tennis est GRATUIT les avant-midi et les après-midi pour les membres comme pour leurs enfants. Toutefois, les détenteurs d'un abonnement au tennis auront priorité sur l'usage des terrains. L'abonnement, de 25 \$ par personne ou 45 \$ pour un couple permet aussi de jouer en soirée. L'abonnement pour les étudiants de moins de 18 ans est de 12 \$ et de 18 \$ pour les étudiants de 18 ans et plus. Par contre, ceux et celles qui ne sont pas abonnés au tennis peuvent profiter des terrains en soirée à raison de 3 \$ l'heure pour les détenteurs de la carte de membre de l'APLSI et pour 4 \$ l'heure pour les non-membres.



**BÉDARD  
GUILBAULT**

Société en nom collectif  
comptables agréés

## NOS BUREAUX

### DONNACONA

110, rue Commerciale  
Donnacona  
G3M 1W1  
Tél. : 285-1234  
Fax : 285-1242

### SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

1885, av. Bona Dussault  
G0A 4B0  
Tél. : 268-3334  
Fax : 268-3359

### SAINT-RAYMOND

423 A, rue Saint-Cyrille  
G3L 4S6  
Tél. : 337-2231  
Fax : 337-2232

## NOS SERVICES

### Vérification :

compagnies;  
municipalités;  
commissions scolaires;  
institutions de santé et  
de services sociaux;  
etc.

### Fiscalité :

consultation et planification;  
demande de subvention;  
planification successorale;  
évaluation d'entreprise;  
évaluation immobilière.

### Gestion :

acquisition, vente ou  
fusion d'entreprises;  
réorganisation de structure financière;  
assistance dans le financement;  
analyse de système comptable;  
conseillers en matière d'insolvabilité;  
administrateurs gestionnaires.

### Informatique :

implantation de systèmes;  
traitement de données;  
formation et support.

Site web : [www.bedardguilbault.qc.ca](http://www.bedardguilbault.qc.ca)

# Internet DERYtelecom

» » » Accès résidentiel et affaires

» Télé analogique

» Télé numérique

» Hébergement

» Vente et réparation

» d'ordinateurs

» » (418) 337-2413

[www.derytele.com](http://www.derytele.com)



» » DERYtelecom

\* Offert là où la technologie le permet.



*Manoir  
du Lac Sept-Îles*



Hôtel  
Restaurant  
Traiteur

3679, ch. lac Sept-Îles

**337-8893**

[www.manoirdulacseptiles.com](http://www.manoirdulacseptiles.com)



## LA LOCATION DU CLUB AU SERVICE DES MEMBRES

Encore en 2008, nous vous offrons toujours la possibilité de louer, à frais abordables, la salle du Club nautique pour organiser vos réceptions privées. L'an dernier, plusieurs membres ont profité du Club pour y recevoir parents ou amis et même pour des mariages dans une atmosphère unique au bord du lac. Déjà, la salle est réservée pour plusieurs fins de semaine pour l'été 2008. N'attendez plus, car elle risque d'être déjà occupée. Aucune baignade n'est possible lors de ces événements pour des raisons de sécurité.

Dans le but de diminuer le bruit émanant du Club lors des activités, l'utilisation d'amplificateurs bruyants sera interdite le soir et ce, tel que spécifié lors de la signature du contrat avec le locataire. Advenant un dépassement de la norme de **80 décibels** ou l'utilisation abusive des basses fréquences, le locataire s'exposera à la saisie de son dépôt de bonne foi de 200\$ par lequel il s'était engagé à respecter cette norme lors de la signature.

Pour plus d'informations sur les services que nous offrons et les conditions de location, contactez madame Ginette Charrette au 337-1728 ou adressez-vous au Club nautique. Réservez tôt pour profiter des dernières places disponibles en 2008 et pour organiser votre réception; premier arrivé, premier servi. Pour louer, il faut être membre en règle de l'APLSI.

## HORAIRE DES MESSES À LA CHAPELLE (Par Richard Marchand)

Les messes auront lieu tous les dimanches à 10 h 30 du 22 juin au 31 août 2008.

Tel qu'il est indiqué sur les affiches du stationnement de la chapelle, celui-ci est réservé uniquement aux usagers de la chapelle et de la bibliothèque, les samedis et

dimanches. Nous apprécions la bonne collaboration que la majorité des résidants du lac ont fourni l'été dernier et espérons que nous pourrions l'avoir à nouveau durant la saison estivale 2008.

## LA LOTOMATIQUE

La LOTOMATIQUE est une autre source de financement de l'APLSI. Il rapporte environ 500\$ par année de commission sur les ventes. Le nombre de participants a permis à l'APLSI de conserver son accréditation et de générer des revenus intéressants pour l'Association. S'abonner à LOTOMATIQUE, c'est encourager votre association et contribuer à son financement. Vous pouvez aussi obtenir un dépliant au Club nautique ou en obtenir un par la poste en téléphonant à Jacques A. Bilodeau au 337-6979.

## L'OPÉRATION DU CLUB NAUTIQUE (337-3232)

La satisfaction générale des membres a conduit le bureau de direction à poursuivre la nouvelle pratique de confier en 2008 le gardiennage et toutes les tâches qui entourent l'opération du Club nautique à une compagnie privée dirigée par Vincent Caron du Manoir du Lac Sept-Îles. C'est Denis Cayer, qui assume, au sein du Bureau de direction, la responsabilité de la gérance du Club. N'hésitez pas à lui faire part de vos commentaires et suggestions. Le numéro du gardien du Club nautique est le 337-3232 et celui du Manoir du Lac Sept-Îles, pour la descente à bateau, sur rendez-vous seulement 24 heures à l'avance, en dehors des heures régulières d'ouverture, est le 337-8893.

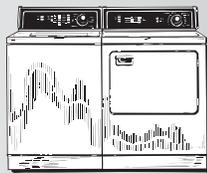
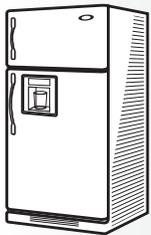


# B. MOISAN ENR.

## Service d'appareils ménagers

- RÉPARATION ET VENTE
- VENTE D'APPAREILS USAGÉS RECONDITIONNÉS

656, Grande Ligne,  
Saint-Raymond  
**337-4946** bureau



*Le plus près du Lac Sept-Îles, côté sud...*

## DÉPANNEUR THIQUET ENR.

**Bière — Vin**

Location de cassettes vidéo

**CARTE DÉBIT ACCEPTÉE**

706, Grande-Ligne, Saint-Raymond

**337-6598**



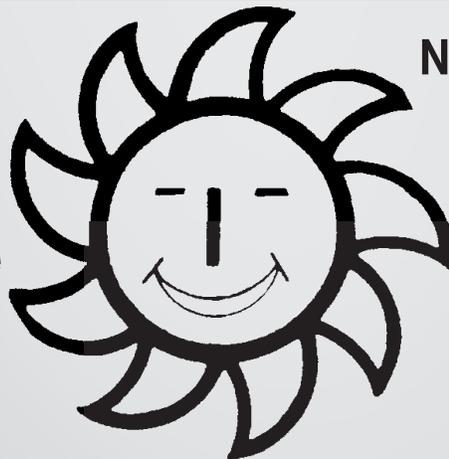
## HYUNDAI St-Raymond

[www.hyundaistraymond.com](http://www.hyundaistraymond.com)

484, CÔTE JOYEUSE    Tél. : (418) 337-2234  
SAINT-RAYMOND    Ext. : 1-877-337-2234  
Fax : (418) 337-2235

Ouvert  
du  
1<sup>er</sup> juin  
au  
1<sup>er</sup> septembre

Nicole Allard Moisan  
**337-6396**



**Camping  
Plage Beau-Soleil**

vous souhaite

*un bel été !*

1850, Rang Notre-Dame, Lac Sept-Îles, Saint-Raymond G3L 1N9

# CODE D'ÉTHIQUE DES CONDUCTEURS DE BATEAUX

Suite au rapport sur la diagnose, pour des raisons environnementales de protection du lac, pour des raisons de sécurité et en relation avec des plaintes croissantes au chapitre des nuisances publiques, l'Association des Propriétaires du Lac Sept-Îles a adopté un Code d'éthique pour conducteurs de bateaux afin d'assurer une utilisation du plan d'eau qui respecte l'environnement et le droit de quiétude des autres utilisateurs du plan d'eau et propriétaires autour du lac. En effet, le « brassement » des sédiments de fond par les vagues surdimensionnées peut remettre le phosphore sédimenté en solution dans la colonne d'eau en plus de contribuer à la détérioration des rives. Des études scientifiques ont démontré que les vagues provoquées par les embarcations de type wake boat génèrent une onde 30 fois plus forte que celle générée par le vent ou les bateaux standards. Le Règlement du ministère de l'Environnement sur la protection des rives et des cours d'eau et la Loi sur les compétences municipales, chapitres des nuisances publiques peuvent éventuellement être invoqués pour faire respecter certaines limitations décrites dans ce code d'éthique. Des démarches sont d'ailleurs en cours pour que ce code d'éthique serve de base à l'adoption éventuelle d'une réglementation municipale à cet effet et à la mise en place d'une patrouille marine conjointe avec les lacs des bassins versants locaux.

**Wake-boats, bateaux équipés de ballast et toutes conduites ou activités provoquant des vagues surdimensionnées. Nous invitons les adeptes de ces sports à :**

- Éviter la pratique de ces activités **dans toutes les zones de moins de 5 mètres de profondeur d'eau**, entre autres tous les secteurs ouest du lac Sept-Îles qui sont peu profonds, les zones de charge et décharge du lac, le lac des Aulnaies, la passe du lac au Chien, les corridors au sud des îles Nadeau et Desrochers vers la baie Vachon, etc.
- Se tenir dans les corridors centres et/ou à 200 m des rives lorsque possible.
- Se tenir à 100 m de toutes les autres embarcations, surtout non motorisées ; canots, kayak, voiliers, etc.
- Éviter ces activités après le coucher du soleil.
- Respecter la plage horaire d'exclusion de ces activités décrétée par l'APLSI afin de tenir compte des droits des autres utilisateurs du plan d'eau pour des activités plus paisibles : **les dimanches, mardis et jeudis, jusqu'à 10 h a.m.**

**Ancrage en groupe et nuisances publiques, activités interdites :**

- L'ancrage à moins de 100 m des rives vis-à-vis des résidents.
- L'ancrage en groupe de 3 bateaux et plus dans tous les secteurs, le jour et également la nuit. Ceci vise à éviter les comportements de gangs et party sur le lac.

- Jeter tout type de déchets dans le lac et y uriner.
- Systèmes de sons audibles de la rive après le coucher du soleil et puissance limitée en tout temps par respect des résidents.
- Cris, comportements voyous et autres nuisances publiques la nuit sur le lac ou en bordure du lac.

**Restrictions à la conduite des bateaux et vitesses excessives :**

- Vitesse maximale de 5 km/h dans la passe du lac au Chien et sous le pont du lac des Aulnaies ou dans toute zone de 1 m de profondeur et moins afin d'éviter le « brassage » des sédiments de fond.
- Vitesse maximale de 10 km/h sur une bande de 100 m calculée à partir de la rive et à 50 m au large de toutes les bouées de zones restreintes.
- Vitesse maximale de 45 km/h le soir 1 heure après le coucher du soleil et la nuit.

**Respecter les autres règles de sécurité nautique déjà en vigueur sur ce lac.**

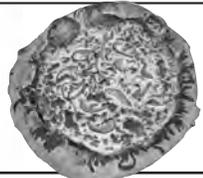




- SALLE À MANGER
- COMPTOIR

Heures d'ouverture

Lundi, mardi :	16 h 00 à 21 h 00
Mercredi :	11 h 00 à 21 h 00
Jeudi :	11 h 00 à 22 h 00
Vendredi :	11 h 00 à 23 h 00
Samedi :	11 h 00 à 22 h 00
Dimanche :	11 h 00 à 21 h 00

*Découvrez une ambiance décontractée et conviviale!*

## LIVRAISON

Jeudi au dimanche : 16 h 00 à la fermeture  
Samedi : 11 h 00 à 13 h 00

### 418 337-1515

251 A, rue Saint-Pierre, Saint-Raymond  
(Situé dans l'ancien Salon Rouge)



## Une entreprise en constante évolution...

Nous sommes fiers de collaborer à la réalisation de votre revue annuelle l'Alouette



**BORGIA**  
LES IMPRESSIONS • INC

550, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1K9  
Tél. : (418) 337-6871 • Téléc. : (418) 337-7748  
[www.impressionsborgia.com](http://www.impressionsborgia.com) • [borgia@cite.net](mailto:borgia@cite.net)





## REMODELAGE

## CRÉATION

163, Saint-Joseph,  
Saint-Raymond  
(En face du Curves)

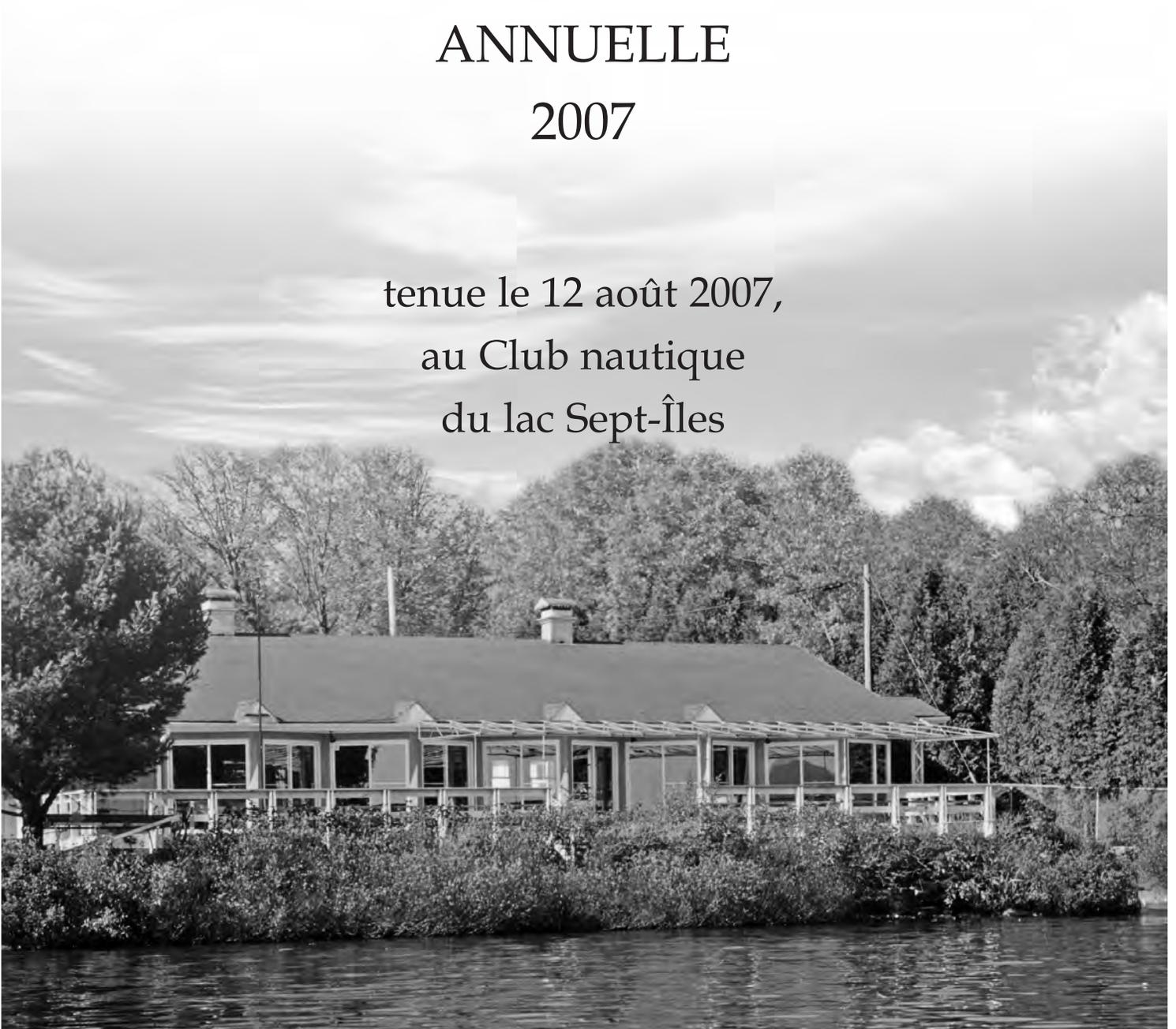
la bijouterie  
**MORENCY**  
Creation & Réparation  
sur place

### 418 337-8007

# PROCÈS-VERBAL

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2007

tenue le 12 août 2007,  
au Club nautique  
du lac Sept-Îles



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2006

## 1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Denis Cayer, président de l'APLSI informe l'assemblée que 51 membres en règle ont signé le registre des présences. Puisque la présence de 25 membres est requise pour établir le quorum nécessaire à la tenue de l'assemblée générale, il déclare l'assemblée officiellement ouverte.

## 2.-NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

André Martin, appuyé par Walter Adams, propose Denis Cayer pour agir comme président d'assemblée et Michel Fleury comme secrétaire.

Résolu à l'unanimité

## 3.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Jacques Proulx, appuyé par Alain Bardenet, propose l'adoption de l'ordre du jour déposé.

Résolu à l'unanimité

## 4.- PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Jacques Proulx, appuyé par Gilles Hardy, propose de ne pas faire la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 13 août 2006 étant donné qu'il a été reproduit dans *L'Alouette* 2007 et d'accepter le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tel que déposé.

Résolu à l'unanimité

## 5.- RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION

Denis Cayer procède à la lecture du rapport annuel du bureau de direction. Une copie du rapport a été remise aux participants lors de la signature du registre des présences.

Il souligne, en début de présentation, que les membres des comités et du dernier bureau de direction de l'APLSI ont encore accompli, au cours de la dernière année, un travail digne de mention. Le bureau de direction s'est réuni à huit (8) reprises pour prendre les décisions nécessaires à la bonne marche de l'Association. Des remerciements leur sont adressés.

## L'avenir des installations du Club nautique

L'assemblée générale 2006 adoptait à l'unanimité une résolution qui mandatait le bureau de direction afin de poursuivre les discussions avec la Municipalité pour définir les modalités d'une entente qui céderait les immeubles de la corporation à la Ville en échange de la rénovation de ceux-ci dans un délai à déterminer. Les travaux à réaliser étaient estimés à plus de 400 000.00\$. La même résolution prévoyait que si une entente devenait possible, l'APLSI devait conserver son statut actuel et s'assurer de la gestion des installations. Toutefois le bureau de direction devait soumettre les résultats des discussions à une assemblée générale spéciale avant de prendre une décision finale.

Cinq rencontres de travail ont eu lieu avec les représentants de la Municipalité afin de définir les modalités d'un projet d'entente. Suite à la dernière réunion avec la Municipalité qui a été tenue le 20 juin 2007, le bureau de direction de l'APLSI a été informé lors de la réunion du 8 juillet qu'une

entente ne pourrait être possible sur la municipalisation des installations du Club nautique en échange de leur rénovation puisque les modalités de financement de l'opération ne pouvaient rencontrer les intérêts de chacune des parties.

La Municipalité proposait de financer l'opération par l'adoption d'un règlement d'emprunt de l'ordre de 500 000.00\$ sur un période de 20 ans. Cet emprunt était remboursé à 50% par l'ensemble de la population de Saint-Raymond et à 50% par le secteur du lac Sept-Îles.

L'APLSI proposait plutôt de tenir compte de la valeur actuelle des installations estimée à près de 300 000.00\$ dans le calcul de la répartition des coûts puisque cette valeur avait déjà été défrayée par les résidents du lac et les membres de l'APLSI. La balance des coûts nécessaires à la rénovation des installations, estimés à 200,000.00\$, serait financée par l'ensemble de la population de Saint-Raymond.

Dans les deux cas, il était possible d'atténuer la participation financière des résidents du lac Sept-Îles par la réduction du coût de la carte de membre de l'APLSI.

# Nos activités *en images ...*



Par contre, lors de cette dernière rencontre, la Municipalité acceptait, à notre suggestion, d'étudier la possibilité de cautionner l'APLSI pour les emprunts nécessaires à la réalisation des travaux projetés et de subventionner l'Association pour l'équivalent des taxes municipales annuelles en échange d'une entente sur une accessibilité plus grande aux installations du Club nautique pour la population de Saint-Raymond.

À la réunion de son caucus du 30 juillet dernier, le conseil municipal a accepté le principe de cautionner l'APLSI et a également accepté de subventionner annuellement l'APLSI pour une somme équivalente au montant annuel des taxes foncières sujet à une entente à intervenir pour rendre plus accessibles les installations de Club nautique à la population raymondoise.

Les discussions avec la Municipalité se poursuivront sur cette base par le prochain bureau de direction. Compte tenu du fait que nous profiterons de taux d'intérêts privilégiés à cause du cautionnement de la Municipalité, si des emprunts sont nécessaires, et de l'exemption de la taxe foncière, nous estimons à près de 10 000.00\$ annuellement la contribution municipale possible.

Un deuxième sujet a fait l'objet de discussions particulières lors des rencontres de travail. Ces discussions portaient sur la possibilité de permettre aux résidents de Saint-Raymond d'utiliser la rampe de mise à l'eau du Club nautique, selon des modalités à être définies, pour mettre leur embarcation motorisée à l'eau. Étant donné les objectifs poursuivis par notre plan d'action en environnement dont la municipalité est partenaire, les parties ont vite décidé d'abandonner cette possibilité. Tous les participants à la discussion ont plutôt convenu que des règles plus contraignantes visant à réduire l'accessibilité aux embarcations motorisées au lac Sept-Îles, y compris les rampes de mise à l'eau appartenant à des propriétaires privés et aux utilisateurs de la Plage Beau Soleil, devraient être adoptées.

### **Autres dossiers discutés avec la municipalité**

Le président rappelle que d'autres dossiers ont aussi été discutés avec la Municipalité. L'incendie d'une résidence en décembre dernier a permis de remettre en évidence la nécessité de mettre en place un plan de mesures d'urgence qui tient compte des possibilités d'accès aux propriétés pour les équipements pour combattre les incendies et l'accès à des sources d'eau rapidement. Une visite de certains secteurs du lac a fait prendre conscience aux autorités du service des incendies de la nécessité d'élaborer un plan détaillé d'accès afin de pouvoir intervenir avec efficacité. Ce travail semble amorcé. Dans une lettre transmise le 5 juillet dernier, quelques recommandations étaient transmises afin de pouvoir vous les communiquer.

Ces recommandations rappellent la nécessité de mettre en évidence les numéros civiques des résidences et libérer un accès aux propriétés en assurant un dégagement de 12 pieds en hauteur et en largeur. D'autres recommandations concernent les résidents des îles. Entre autres, un responsable par île devrait être en charge d'une chaîne téléphonique et le point de rencontre pour les interventions sur les îles serait le Club nautique. Les discussions se poursuivront au cours de l'automne afin de pouvoir publier un plan de mesures d'urgence adapté aux besoins des résidents du lac Sept-Îles.

Le suivi des travaux autorisés par les permis de construction accordés par la Municipalité pose aussi un problème. Il semble que ce problème est en voie d'être corrigé puisque nous avons remarqué la présence plus fréquente des inspecteurs municipaux chez les propriétaires concernés. D'autres devront procéder à la réalisation de travaux correctifs, à leurs frais, après avoir enfreint la réglementation relative à la protection des rives et du littoral des lacs et cours d'eau.

Nous avons fait part au conseil municipal de notre déception de ne pas avoir été impliqués, tel que promis par le maire lors de la présentation du budget 2006, dans la recherche de champs de taxation ou la tarification serait possible afin d'établir une répartition équitable du fardeau fiscal entre tous les résidents de Saint-Raymond. Nous souhaitons être entendus avant la préparation du prochain budget.

Un avis a été déposé le 2 août dernier dans le cadre de la consultation sur un projet de règlement visant à protéger le couvert forestier. Ce nouveau règlement devrait être adopté en septembre prochain.

Il est à noter que dans toutes les discussions publiques et privées que les représentants de l'APLSI ont eu avec les autorités municipales, ils se sont efforcés de changer la perception à l'effet que les résidents du lac Sept-Îles étaient des privilégiés et constituaient un milieu isolé par rapport à l'ensemble de la population de Saint-Raymond. Nous avons plutôt insisté sur le fait que nous nous considérons comme des citoyens à part entière et que nos interventions étaient souvent dans l'intérêt de l'ensemble de la Municipalité.

### **Le plan d'action en environnement**

Le plan d'action en environnement en est un bon exemple. Toutes les activités d'information et de sensibilisation étaient ouvertes à tous les citoyens de Saint-Raymond.

Le plan d'action sous le thème « Mon lac Sept-Îles... j'en prends soin » a été adopté par le bureau de direction le 10 décembre dernier. Les activités prévues couvrent une période de trois ans et visent, rappelons-le, l'atteinte de trois objectifs :

- a) Prévenir le développement de fleurs de cyanobactéries en réduisant l'apport en phosphore dans les eaux du lac Sept-Îles
- b) Assurer un meilleur contrôle de l'utilisation du plan d'eau
- c) Développer un plan de communication permanent à propos de la vie communautaire et la protection de l'environnement au lac Sept-Îles.

Au cours de la première année, le plan vise à sensibiliser, informer et mobiliser tous les propriétaires et villégiateurs sur l'importance de changer nos comportements afin de ralentir le vieillissement évident de notre plan d'eau, de prévenir les conséquences comme l'apparition des fleurs de cyanobactéries et nettoyer les tributaires du lac pour assurer l'apport d'une plus grande quantité d'eau fraîche dans le lac. Nous procédons également, en cette première année, à l'établissement d'un bilan de santé de notre lac. Des résultats seront communiqués d'ici la fin de l'automne. Ces résultats et leur interprétation permettront de doser l'importance de mesures à prendre au cours des prochaines années pour conserver notre lac dans le meilleur état possible. Le bureau de direction est déterminé à prendre toutes les mesures nécessaires.

Pour les années à venir, nous reviendrons sur le sujet à un prochain item inscrit à l'ordre du jour.

Convaincu de l'importance des enjeux, la municipalité n'a pas hésité à appuyer les actions proposées au plan d'action et à s'impliquer à titre de partenaire pour un montant de 12 500.00\$. Ce montant servira à réaliser la diagnose du lac ( bilan de santé). De plus, la Municipalité a fourni sans frais différents services comme le plantage des supports pour les affiches aux entrées du lac, les pochettes et l'impression des documents d'information et le matériel audio visuel pour la tenue des rencontres d'informations.

Pour sa part, l'APLSI a investi, pour la première année de réalisation du plan d'action, un montant de 7 500.00\$. Ce montant supporte les actions d'information et de sensibilisation ainsi que le nettoyage des tributaires.

Ces montants ont aussi servi à s'assurer les services professionnels de spécialistes de la CAPSA. L'implication de cet organisme dans notre milieu au cours des 20 dernières années a notamment contribué à l'amélioration de la qualité des eaux et du milieu du bassin versant de la rivière Sainte-Anne. En plus, cet organisme est établi à Saint-Raymond.

Enfin permettez de vous rappeler que la qualité de l'environnement du lac Sept-Îles et de son bassin versant est en relation directe avec la valeur de nos propriétés et celle de notre patrimoine collectif que constituent le lac et ses tributaires.

### **La Plage Camping Beau Soleil**

La mise de l'avant des actions prévues au plan d'action en environnement a été l'occasion d'impliquer la Municipalité dans la recherche d'un mode de cohabitation harmonieux avec les villégiateurs de la Plage Camping Beau Soleil.

À l'instigation de la Municipalité, une première rencontre impliquant l'APLSI et les propriétaires de la Plage Camping Beau Soleil a eu lieu le 31 juillet dernier. Les discussions ont permis de mieux faire comprendre les objectifs poursuivis par notre plan d'action en environnement et d'identifier les sujets qui pourraient faire l'objet d'une entente tripartite sous la forme d'un protocole ou sous une autre forme à déterminer.

Les sujets identifiés sont entre autres : le contrôle de la mise à l'eau des embarcations, la diffusion de l'information à l'intention des utilisateurs de la Plage Camping Beau Soleil, le traitement des plaintes et des différends ainsi que la participation des campeurs et des propriétaires de la plage aux efforts pour protéger le lac. La prochaine rencontre de travail est prévue au cours du mois de septembre prochain.

Enfin, la conférence atelier offerte aux résidents du lac a été présentée aux villégiateurs de la Plage Camping Beau Soleil le 22 juillet dernier. Près de 70 personnes ont participé à l'activité.

### **Les activités et les services de l'APLSI**

Les membres du bureau de direction impliqués individuellement ou dans des comités ont pris en charge des activités afin d'assurer aux membres et à leurs invités des activités variées ou des services de qualité correspondant, pensons-nous, aux besoins exprimés.

Les activités tels que la Méga journée et la parade de bateaux, le conditionnement physique, les Mardis dansants, les Vendredis 5 à 7, la bibliothèque et la foire du livre, le tennis et les activités hivernales semblent avoir été très appréciés.

D'autres responsabilités ont été confiées à des membres du bureau de direction ou à des comités comme le recrutement de membres, la trésorerie, les locations du Club nautique, les plans pour les rénovations et l'entretien des bâtiments et des équipements, la descente à bateaux, l'ensemencement de truites, etc.

*L'Alouette* 2007 présente encore un cachet particulier. Bien qu'une partie de son contenu ait été préparé pour supporter la réalisation du plan d'action en environnement, plusieurs articles sur des sujets variés qui concernent la vie au lac Sept-Îles ont été publiés grâce à des collaborateurs intéressés. Une invitation est lancée à tous ceux et celles qui voudraient collaborer au prochain numéro. Des remerciements s'adressent également à Vincent Caron qui a assumé la responsabilité de l'édition de *L'Alouette* 2007

en plus de rédiger des articles pertinents relatifs à la protection de l'environnement de notre lac.

La gestion estivale du Club nautique a encore été confiée par contrat à l'équipe du Manoir du Lac Sept-Îles. Les services rendus sont à la hauteur des attentes formulées par le bureau de direction.

Parmi les tâches qui sont confiées aux gestionnaires des installations du Club nautique, il y a celles relatives à l'application des règlements adoptés par le bureau de direction. Le règlement concernant la descente à bateaux figure parmi ceux-ci.

Pour une deuxième année, nous avons appliqué des règles qui visent un meilleur contrôle des embarcations motorisées afin, encore une fois, de sauvegarder la qualité des eaux du lac, protéger la quiétude des résidants et assurer une plus grande sécurité sur le plan d'eau notamment pour ceux qui utilisent des embarcations non motorisées. Pour donner suite à la volonté de la dernière assemblée générale, nous avons modifié le règlement afin de limiter l'accès au lac aux wake boats et aux embarcations équipées de ballast. Seuls les propriétaires membres de l'APLSI peuvent utiliser la descente à bateaux pour mettre à l'eau ce type d'embarcation.

De façon générale, les règles établies par le bureau de direction de l'APLSI concernant la descente à bateaux semblent être de mieux en mieux comprises et acceptées par la majorité des utilisateurs et leur collaboration est acquise.

Toutefois, un certain nombre de propriétaires ou leurs invités ne semblent pas comprendre la nécessité d'une telle réglementation. Souvent ils donnent l'impression que le lac leur appartient et que leurs intérêts personnels priment sur ceux des autres. Pourtant nos voisins du lac Saint-Joseph et ceux du lac Sergent ont adopté des règles qui leur permettent d'éliminer les indésirables et réduire le nombre d'embarcations motorisées.

Enfin, le président rappelle à ceux et celles qui ne semblent pas avoir encore compris que l'enjeu est important pour tous les résidants du lac Sept-Îles et que le bureau de direction est déterminé à faire respecter la réglementation qu'il adopte. Les enjeux sont trop importants pour l'avenir de notre lac. Le bureau de direction est même déterminé à trouver les moyens pour que son règlement concernant la descente à bateaux s'applique à l'ensemble du lac afin d'éliminer ceux qui rendent accessible notre plan d'eau au premier venu pour des raisons pécuniaires ou autres.

## Conclusion

Enfin, le président rappelle que l'année qui vient sera encore sous le signe de l'amélioration de la qualité de vie au lac Sept-Îles en intensifiant notre partenariat avec la municipalité, la sauvegarde et l'amélioration de la qualité de notre plan d'eau par l'adoption de mesures efficaces et appropriées et la remise en état de nos installations suite à la conclusion d'une entente satisfaisante avec la municipalité.

Il invite les participants à l'assemblée générale à appuyer le prochain bureau de direction et chaque membre à s'impliquer personnellement. Les décisions à venir concernant entre autres la protection du lac nécessiteront de la clairvoyance et de la détermination.

Pour traduire le thème de notre plan d'action en environnement « Mon lac Sept-Îles ...j'en prends soin » dans les faits, il souhaite que chaque membre de l'APLSI et que chaque résidant devienne l'acteur ou l'actrice individuel de nos succès collectifs.

## 6.- RAPPORT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2006

Les états financiers au 31 décembre 2006 ont été remis aux participants lors de l'inscription. Le président remercie Jacques Proulx qui a accepté bénévolement d'analyser les résultats financiers et de préparer leur présentation.

Jacques Proulx indique à l'assemblée que les revenus du fonds d'administration générale totalisent 112 907.00\$ et les dépenses 94 760.00\$ laissant un excédent des revenus sur les dépenses de 18 147.00\$ comparativement à 10 838.00\$ en 2005.

Les principales sources de revenus sont la cotisation des membres, l'opération du bar et la vente de produits pétroliers. Au 31 décembre 2006, les surplus accumulés totalisent 57 138.00\$ et la valeur des immobilisations est établie à 281 887.00\$.

Des précisions sont apportées à propos de l'item «Honoraires». Une partie du montant de 2467.00\$ a servi à défrayer les coûts pour la tenue des livres. L'autre partie a servi à rembourser les honoraires professionnels pour des services d'ingénierie et d'architecture dans le dossier des rénovations du bâtiment du Club nautique.

Le comité de vérification a déposé, en date du 3 août 2007, son rapport de vérification. Le rapport, joint aux états financiers, indique que les états financiers reflètent bien les différents rapports des transactions et des opérations ainsi que la valeur de l'Association. Toutefois, le comité mentionne, qu'en raison du traitement différent des payés d'avance et d'une dépense importante non capitalisée, la comparaison de l'état des opérations avec l'année précédente a été plus laborieuse.

Le comité souligne que les remarques émises par le passé ont généré des corrections significatives et les membres du comité s'en disent satisfaits.

Il est mentionné à l'assemblée que la vérification 2006 a été effectuée par Paul H Desrochers et Gilles Hardy, le troisième membre du comité, Yvon Alain, étant absent pour cause de maladie.

Suite aux discussions et aux commentaires du comité de surveillance, l'acceptation des états financiers au 31 décembre 2006 tel que présentés est proposée par Claude Plamondon et appuyée par Lucie Coulombe.

Résolu à l'unanimité.

## **8.- RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

Paul H.Desrochers, au nom du comité de surveillance, mentionne à l'assemblée que les livres de la corporation sont tenus selon les règles de l'art et que plusieurs contrôles ont été ajoutés au cours de la dernière année pour donner suite aux recommandations du rapport de vérification 2005.

De plus, le comité a été informé qu'une méthode de dépréciation des équipements et des ameublements a été adoptée par le bureau de direction lors de sa réunion du 8 juillet 2007. Cette décision permettra d'établir une valeur plus juste des actifs de la corporation.

Concernant la remarque formulée au rapport de vérification sur les dépenses payées d'avance, le comité souhaite que la méthode actuelle soit conservée afin de faciliter la comparaison des résultats d'une année à l'autre.

Enfin il adresse des félicitations à Anne St-Gelais, trésorière, ainsi qu'aux membres du bureau de direction pour le travail accompli et la rigueur apportée au contrôle des finances de la corporation.

L'acceptation du rapport du comité de surveillance est proposée par Ginette Charette et appuyée par Marcel Paré.

Résolu à l'unanimité

## **8.- NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SURVEILLANCE POUR L'EXERCICE 2007**

Paul H Desrochers et Gilles Hardy acceptent de poursuivre leur travail pour la prochaine année. Par contre, le poste de Yvon Alain doit être comblé.

Lucien Goulet, appuyé par Roxanne Leclerc, propose que le comité de vérification pour l'année financière 2007 soit formé de Paul H. Desrochers, Gilles Hardy et André Martin.

Résolu à l'unanimité

## **9.- QUITTANCE DES DIRECTEURS POUR LES GESTES POSÉS**

Sur une proposition de André Martin, appuyée par Magella Leclerc, quittance est donnée aux membres du bureau de direction pour toutes les décisions prises et pour tous les gestes posés au cours de la dernière année. Des félicitations et des remerciements sont également adressés aux membres du bureau de direction et à son président pour le travail accompli.

Résolu à l'unanimité

## **10.- RECRUTEMENT 2007**

Jacques A Bilodeau, 1er vice-président et responsable du recrutement, informe l'assemblée que 387 cartes de membres ont été émises à ce jour en 2007. Les membres 2007 ont contribué au fonds d'ensemencement un montant de 3220.00\$ et au fonds d'immobilisation 3030.00\$. Afin de recruter un maximum de membres, 460 invitations à devenir membre de l'APLSI ont été expédiées aux résidents du lac en début d'année.

## **11.- PLAN D'ACTION EN ENVIRONNEMENT**

Michel Fleury, responsable du dossier, présente les membres du comité environnement de l'APLSI. Il indique que le comité s'est réuni à sept reprises pour préparer le plan d'action en environnement pour les trois prochaines années sous le thème « Mon lac Sept-Îles ...j'en prends soin » et organiser les activités 2007. Il rappelle que le plan d'action a été publié intégralement dans *L'Alouette* 2007.

Pour assurer la réalisation du plan d'action, il rappelle que l'APLSI a conclu une entente de collaboration avec la Municipalité de Saint-Raymond. Celle-ci s'est impliquée financièrement et techniquement en plus de mettre à notre disposition plusieurs services

comme le président en faisait part dans son rapport. Les services professionnels de la CAPSA ont également été retenus afin d'assurer un soutien spécialisé aux actions retenues.

Il rappelle les activités de publicité et de promotion qui ont été mises de l'avant et dresse un bilan sommaire des activités réalisées à date :

- a) Conférences-Ateliers : 231 personnes ont participé aux quatre rencontres. Les participants ont manifesté des préoccupations concernant la mortalité de poissons constatée au début de l'été, les bateaux qui génèrent des vagues de plus en plus importantes, l'utilisation des produits de lessive et de nettoyage sans phosphore, la présence de la plage Camping Beau Soleil et les responsabilités de la municipalité concernant l'environnement au lac Sept-Îles.
- b) Visite des résidents : 352 résidences ont été visitées par les représentants du bureau de direction et la CAPSA et 459 personnes ont été rencontrées. En général, l'accueil a été excellent et plusieurs ont formulé leurs inquiétudes concernant les cyanobactéries, la santé du lac et la conformité des installations septiques. Plusieurs ont apprécié la liste des produits de lessive et de nettoyage sans phosphore et l'implication de l'APLSI pour protéger le lac. Toutefois, pour les bénévoles impliqués dans cette activité, une interrogation persiste : est-ce que les résidents rencontrés sont prêts à procéder aux correctifs nécessaires sur leur propriété afin de conserver et d'améliorer la qualité des eaux du lac?
- c) Les activités à venir : au début d'août, les tributaires du lac seront nettoyés. Le président invite les personnes présentes à participer à l'activité à titre de bénévoles. Enfin les spécialistes de la CAPSA procéderont à la diagnose du lac. Les résultats de la diagnose seront communiqués d'ici la fin de l'automne 2007.

L'APLSI s'est impliquée dans d'autres dossiers qui concernent l'environnement. M. Michel Fleury insiste sur la nécessité de collaborer avec les représentants des lacs voisins afin d'assurer une cohérence dans les interventions et une plus grande force de frappe auprès des instances gouvernementales. Parmi les dossiers traités, il mentionne la mise sur pied d'un regroupement des organismes situés dans le bassin versant de la rivière Portneuf, notre participation à la préparation et à la visite de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de Parcs dans le cadre de sa tournée à propos des problématiques générées par la présence des cyanobactéries et le vieillissement prématuré des lacs et l'avis de l'APLSI formulé à la Municipalité concernant son projet de règlement de protection du couvert forestier.

Pour 2008, à l'aide des résultats de la diagnose, des actions concrètes et adaptées à la situation du lac seront mises de l'avant concernant la renaturalisation des rives et la vérification du fonctionnement adéquat des équipements septiques. D'autres actions seront également retenues pour assurer un meilleur contrôle de l'utilisation du plan d'eau et prévenir l'utilisation d'engrais chimiques et biologiques. Pour atteindre les objectifs de protection et de mise en valeur de notre plan d'eau, l'appui de tous les résidents sera nécessaire.

Enfin, l'APLSI espère conclure une entente avec les propriétaires de la Plage Camping Beau Soleil afin de formaliser une collaboration dans le but d'harmoniser nos façons de faire concernant les embarcations motorisées et la protection de l'environnement du lac.

## 12.- AVENIR DES INSTALLATIONS DU CLUB NAUTIQUE

Denis Cayer rappelle, comme il était indiqué dans le rapport de bureau de direction, que la Municipalité est prête à cautionner l'APLSI si des emprunts devenaient nécessaires pour assurer la pérennité des installations et des équipements du Club nautique. L'envergure des travaux et les étapes de réalisation seront conditionnées par la capacité de rembourser de l'APLSI. Pour la réalisation de certains travaux, des bénévoles pourront également s'impliquer.

Quant à la possibilité d'obtenir un remboursement des taxes municipales en échange d'une plus grande accessibilité aux installations du Club nautique et au lac pour la population de Saint-Raymond, les discussions se poursuivront pour en arriver à conclure une entente formelle.

Une assemblée générale spéciale pourra être convoquée au besoin.

## 13.- QUESTIONS, COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

- a) FAPEL : Le président confirme que l'APLSI est membre de la FAPEL et paye sa cotisation annuelle. Il est proposé par Tony Lacoursière appuyé par Yves-Jean Fournier de renouveler notre membership à la FAPEL pour l'année 2008.
- b) Entretien du réseau routier : Le piètre état du réseau routier autour du lac soulève les commentaires d'un participant à l'assemblée. Il souhaite que des représentations soient faites à la municipalité afin de corriger la situation compte tenu du montant des taxes annuelles versé par les résidents du lac Sept-Îles.
- c) Ponton : Un ponton est accosté près du pont du lac au Chien. Le président explique que la Sûreté du Québec a été avisée de la situation mais que peu de recours sont à la disposition de l'APLSI pour faire déplacer l'embarcation. Les autorités de la

SEPAQ seront saisies de la situation étant donné que le problème a été constaté sur leur territoire.

d) Wake boat : il est proposé d'adopter des règlements pour encadrer la pratique du wake board sur le lac. Il est même suggéré de créer une patrouille de surveillance. La pratique de cette activité est dommageable pour l'environnement du lac notamment par l'érosion que provoquent les vagues générées par les embarcations et la mise en suspension des sédiments dans les eaux peu profondes.

e) Hydravions : Plusieurs ont constaté que le nom de l'hydrobase a été changé pour Hydravions de la Capitale. Un panneau publicitaire, installé à l'entrée des installations, invite les intéressés à faire des tours d'avion. Sur le site Internet du nouvel opérateur, des cours de pilotage sont annoncés. Devant les inquiétudes formulées, des démarches seront initiées auprès de la municipalité afin de rencontrer les propriétaires de l'hydrobase pour valider le contenu de l'entente convenue en 2001.

### 14.- NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Sur une proposition de Marcel Paré appuyée par Lucie Coulombe, Gilles Hardy est proposé comme président d'élection et André Martin comme secrétaire.

Résolu à l'unanimité

### 15.- ÉLECTION DES DIRECTEURS

Le président d'élection informe d'abord que, selon les règlements de l'Association, les sièges en élection cette année portent les numéros pairs.

Il vérifie ensuite si les directeurs et directrices occupants les sièges pairs désirent renouveler leur mandat pour les deux prochaines années. Ce tour de table permet de constater que Denis Cayer, Marcel Paré, Jacques Proulx, Lucie Coulombe, Jean-Pierre Thiffault, Pierre Gauvin et Anne St-Gelais désirent se représenter. Alain Thériault, absent pour des raisons de santé et dont le poste est également en élection, a indiqué au président sortant qu'il était intéressé à renouveler son mandat.

Gilles Hardy procède par la suite à la mise en candidature et à l'élection. Les résultats sont les suivants :

No siège	Candidat	Proposeur	Secondeur	Acceptation
2	Denis Cayer	Walter Adams	Ginette Charette	Oui
4	Marcel Paré	Lucie Coulombe	Jacques Proulx	Oui
6	Jacques Proulx	Ginette Godin	Henriette Cayer	Oui
8	Lucie Coulombe	Ginette Charette	Anne St-Gelais	Oui
10	Jean-Pierre Thiffault	Claude Plamondon	Denis Cayer	Oui
12	Alain Therriault	Claude Plamondon	Lucie Coulombe	Oui
12	Roxanne Leclerc	Ginette Beaulieu	Stéphane Leclerc	Oui
14	Pierre Gauvin	Walter Adams	Ginette Charette	Oui
16	Anne St-Gelais	Lucie Coulombe	Alain Bardenet	Oui

Comme aucun autre candidat n'est proposé, le président d'élection met fin à la mise en candidature et déclare élus mesdames Lucie Coulombe et Anne St Gelais ainsi que messieurs Denis Cayer, Marcel Paré, Jacques Proulx, Jean-Pierre Thiffault et Pierre Gauvin.

Comme au poste 12 deux candidats demeurent en liste, le président d'élection demande à l'assemblée de se prononcer par vote secret. Tony Lacoursière et se proposent comme scrutateur. Avec l'accord du président d'élection, ils distribuent les bulletins de vote.

Après le décompte, le président d'élection déclare élu Alain Therriault au poste no 12.

### 16.- CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Comme tous les sujets à l'ordre du jour ont été discutés, la clôture de l'assemblée est proposée par Lucie Coulombe appuyée par Jacques Proulx

Résolu à l'unanimité

Les administrateurs sont invités à participer à la première réunion du nouveau bureau de direction afin de procéder à l'élection des officiers de la Corporation.

Michel Fleury, Secrétaire de l'assemblée

# INDEX DES ANNONCEURS

Acupuncture .....	14	Gaz propane .....	38
Alimentation Boucherie .....	26,56,60	Golf .....	18
Dépanneur .....	70,74	Hôtel .....	18,68,72
Fruits et légumes .....	56,60,66	Huile à chauffage/Essence .....	36
Fromagerie .....	64	Immobilier .....	58
Épicerie .....	56,60	Imprimerie .....	76
Aménagement paysager .....	8	Meubles et appareils électroménagers .....	68
Arpenteur - géomètre .....	32	Notaire .....	42,48
Assurances .....	10,46,70	Pharmacie .....	22,52
Auto - Camion   Débosselage .....	40	Puits artésien .....	40
(neuf et usagé)   Lavage .....	42	Quincaillerie .....	36,38,88
Mécanique générale .....	26,46,48,66,74	Réparation bateaux fibre de verre .....	40
Remorquage .....	40	Réparation d'appareils ménagers (vente) .....	64,74
Vente/Service .....	26,42,46,66,74	Restaurant/Bar/Bar laitier .....	31,54,64,66,68,70,72,76
Avocat .....	48,54	Salle de spectacle .....	31
Bijouterie .....	76	Salon coiffure et esthétique .....	26,62,64
Bois de chauffage .....	40	Scie mécanique, tondeuse, génératrice .....	38
Caisse populaire .....	10	Soudure/Forge .....	34,42
Camping .....	74	Soin des pieds .....	14,20
Chaussure .....	42	Sport   Articles plein air .....	12,22,87
Centre conditionnement .....	62	Bateau hors-bord, VTT .....	12,14,16,18,20,22,24
Cinéma, club vidéo .....	12	Bicyclette .....	12
Clinique Santé, massage .....	14,20,64	Entreposage bateaux, etc .....	14,16,18,20,22,24
Commerces divers .....	34,56,60	Hélice, pied moteur .....	14,16,18,20,22,24
Comptabilité .....	72	Vêtement, équipement, accessoire .....	12,14,16,18,20
Construction Béton .....	36	.....	22,24,68,87
Construction/Rénovation .....	2,36,38,40	Tabagie/Comptoir Sears .....	54
Excavation/Terrassement .....	28,32	Télévision, téléphone, antenne .....	12,72
Gravier, pierre, sable, terre .....	28,32,34	Traiteur .....	72
Location d'outils .....	32	Vêtement/Mode .....	12,42,52,68
Matériaux .....	2,38,88	Vétérinaire .....	48
Portes et fenêtres .....	38,46,88	Ville Saint-Raymond .....	6
Décoration .....	36,38,62,88	Voyage .....	18
Dentistes/Denturologistes .....	22,52		
Fleurs/Centre Jardin .....	8		
Fosse septique   Installation .....	28,32		
Vidange .....	32,34		

# SPORT RADICAL

WAKEBOARD / SKI NAUTIQUE / KITESURF



**LES SPÉCIALISTES POUR L'ÉQUIPEMENT NAUTIQUE**

**WETSUIT / WAKEBOARD / SKI NAUTIQUE / KITESURF / VÊTEMENTS**

325, RUE MARAIS, 557, SAINT-JOSEPH EST  
VANIER, QC G1M 3R3 QUÉBEC, QC G1K 3B7  
T 684.0600 T 522.0600

SPORTRADICAL.COM

# RONA

Vous voulez. Vous pouvez.

## De tout pour votre DÉCORATION

- Tissus
- Papier peint
- Couvre plancher
- Rideaux et accessoires
- Articles de décoration
- Lampes
- Service de pose
- Confection
- Décoration à domicile



Choix de couleurs  
par ordinateur  
«Match rite»

**SICO**



\* Sur approbation  
de crédit

## De tout pour votre CONSTRUCTION et vos rénovations

- Porte-fenêtre
- Toiture - Isolation
- Revêtement extérieur
- Livraison avec camion girafe



**OUVERT**  
le dimanche  
de 9h00 à 13h00

Venez  
voir  
notre  
choix de  
meubles  
de jardin  
2008 !



Le Centre de rénovation et de décoration par excellence dans le grand Saint-Raymond.

**RONA**

**le Rénovateur**

**Paulin Moisan Inc.**

746, Saint-Joseph, Saint-Raymond • Tél. : 337-2297



boutique  
*Ambiance*